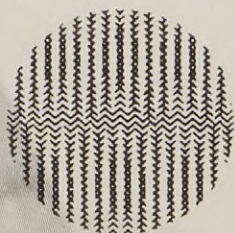


La recherche-action

PH339
N1

Ambitions
pratiques
débat

DAD-30



INRA



052730



Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement

Le Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement (SAD) de l'INRA étudie le fonctionnement des systèmes au sein desquels s'organise et évolue l'activité agricole. Parmi les objets d'étude privilégiés : les pratiques mises en oeuvre dans la gestion de ces systèmes par les agriculteurs et les autres acteurs ; la construction sociale de la qualité des produits agricoles ; la gestion de l'espace rural. Ces recherches ont pour objectif de produire des connaissances et des méthodes opératoires pour le développement et l'aménagement, ce qui implique qu'elles soient construites avec leurs utilisateurs, dans le cadre d'une pluridisciplinarité ouverte à la fois aux sciences humaines et aux sciences de la Nature.

Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement est une série annuelle destinée à favoriser le débat scientifique autour des thèmes de recherche du Département SAD ainsi qu'à faire connaître les démarches et résultats de ce Département à des chercheurs ou à des équipes de recherche extérieurs au Département ou à l'INRA.

Chaque numéro est constitué d'articles assemblés autour de thèmes choisis en fonction de leur actualité scientifique. Compte tenu de l'étendue du champ concerné, les fonctions habituellement imparties au secrétariat de rédaction sont partagées entre le Conseil de rédaction et un ou des éditeurs scientifiques associés qui portent le projet d'un numéro. Responsable de la mise en oeuvre de la politique de la revue, définie par le Comité d'orientation, le Conseil de rédaction reçoit ou sollicite, examine et accepte les projets des éditeurs associés ; il donne son avis sur la composition globale du numéro, participe au processus de révision des manuscrits et décide en dernier ressort de la publication. Le ou les éditeurs associés sont des personnes dont la compétence est reconnue sur le thème abordé. La responsabilité qui leur est confiée par le Conseil de rédaction couvre l'ensemble de la préparation d'un numéro, de la conception jusqu'à la mise en forme des textes définitifs. En étroite liaison avec le secrétariat de rédaction et avec l'appui du secrétariat d'édition, ils choisissent les lecteurs-arbitres et organisent le processus de révision des manuscrits.

Directeur de la publication

Pierre-Louis Osty

Comité d'orientation :

Bernard Hubert
Lucien Bourgeois
Claude Cheverry
Marcel Jollivet
Philippe Lacombe
Jean-Marie Legay
André Lericollais
Bernard Sauveur
Bertrand Vissac

Conseil de rédaction :

Christophe Albaladejo
Marianne Cerf
Christian Deverre
Etienne Landais
Françoise Lescourret
Marie-Thérèse Letablier
Danièle Magda

Secrétariat de rédaction

Bernadette Leclerc

Traductions

Laurence de Bonneval

Secrétariat d'édition

Sylvie Zasser
INRA/SAD
Route de Saint-Cyr
F 78026 Versailles cedex
Tel. (33.1) 30.83.33.76
Fax. (33.1) 30.83.33.93

Des instructions aux auteurs
sont disponibles au
secrétariat d'édition.

Vente

INRA Editions
Route de Saint-Cyr
F 78026 Versailles cedex
Tel (33.1) 30.83.34.06
Fax (33.1) 30.83.34.49

Prix : 120 F + Port (30 F)
Paiement à l'ordre du
Régisseur des Publications
C.C.P. Paris 9024-43 V.

La recherche-action

Ambitions, pratiques, débats

INRA

- 2 OCT. 1997

UNITÉ CENTRALE DE DOCUMENTATION
VERSAILLES

Editeurs

Christophe ALBALADEJO
François CASABIANCA

Lecteurs-arbitres

Gilles Allaire
Pierre Alphonse
Marie-Josée Avenier
Jean Bruno
Michel Callon
Isac Chiva
Nathalie Couix
Jean-Pierre Darré
Jean Dubost
Michel Domondel
Georges Dupré
Marcel Jollivet
Bruno Latour
Roger Leguen
Bernard Lehman
Jean-Louis Le Moigne
Jean-Marc Levy-Leblond
Jean-Pierre Olivier de Sardan
Laurent Mermet
Marc Mormont
Philippe Roqueplo
Claire Ruault
Jean-Pierre Tillon
Egizio Valceschini
Jacques Wéber
Claude Wisner

Référence :

Albaladejo C., Casabianca F. (éds.) : La recherche-action. Ambitions, pratiques, débats. *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 1997, 30, 212 p.

Sommaire

- 5 **Préface**
G. Paillotin
- 7 **Introduction**
F. Casabianca, C. Albaladejo
- 11 **Des multiples légitimités de la recherche-action**
F. Casabianca, C. Albaladejo
- 27 **Conservation et gestion de biens communs : comparaison de trois pratiques de recherche-action**
C. Albaladejo, A. Audiot, N. Sauget
- 47 **Construction d'une problématique commune à trois opérations de recherche participative en élevage et aménagement rural**
M. Napoléone, J.M. Chabosseau, C. Chevallier, J.P. Darré, C. Perichon
- 71 **Une recherche-action en pratique : entre production d'eau minérale et agriculture**
B. Lémery, M. Barbier, E. Chia
- 91 **Institutionnalisation d'une recherche-action en santé animale : l'expérience du Centre d'Ecopathologie Animale**
D. Calavas, G. Rosner
- 115 **Pertinence de la recherche-action dans le domaine des sciences de l'éducation**
M.R. Verspieren
- 127 **Eléments pour un débat autour des pratiques de recherche-action**
C. Albaladejo, F. Casabianca
- 151 **Action research in natural resource management.**
Marginal in the first paradigm, core in the second
J. Jiggins, N. Röling
- 169 **Environmental problems : post-normal science and extented peer communities**
S. Funtowicz, J.R. Ravetz
- 177 **Une condition de la recherche-action : la coopération sur la problématique et son évolution**
J.P. Darré

183 **La validation des connaissances au cours de la recherche-action**
M. Liu

197 **Toute recherche est action !**
Entretien avec B. Latour

209 **Liste des auteurs**

Préface

Guy PAILLOTIN,
Président de l'INRA

Recherche, action : les deux termes sont, en fait, presque antinomiques. Il n'est pour s'en convaincre que de fréquenter des hommes d'action, et de constater l'ambiguïté des rapports qu'ils entretiennent avec la recherche et les incompréhensions qui sont les leurs devant une activité, certes motrice pour le progrès, mais qui, paradoxalement, est impossible à évaluer sur le court terme.

Les hommes d'action sont animés par un projet, qui fondamentalement n'est rien d'autre qu'une représentation d'eux-mêmes à l'oeuvre dans le monde. La plupart des chercheurs, à l'inverse, sont attachés à construire une représentation du monde dont ils sont eux-mêmes absents, conformément à l'épistémologie positiviste, qui s'enracine dans le principe aristotélicien du tiers exclu. Ceci explique à mon avis qu'ils éprouvent en général tant de difficultés à se comporter en hommes d'action.

Mon premier mouvement, face aux efforts déployés par certaines équipes du SAD pour introduire et faire reconnaître à l'INRA la Recherche/action, présentée, non sans raison, comme une démarche de recherche originale, est fait de doute : le risque n'est-il pas de produire d'un côté un discours scientifique fade et de l'autre une pratique inefficace ? Y a-t-il véritablement là novation épistémologique ? La plupart des auteurs de cet ouvrage le pensent. Bruno Latour, avec lequel ils ont eu le mérite d'aller s'en entretenir, connaissant à l'avance la teneur de sa réponse, en est beaucoup moins sûr. J'observe cependant qu'à bien des égards, son analyse conforte leur démarche.

L'entreprise, donc, suscite le doute et provoque le débat. Elle s'accompagne pour les chercheurs concernés d'une prise de risque particulière. Elle va dans le sens du développement de la pluralité des démar-

ches de recherche au sein de l'institut. Cela suffit amplement à justifier que je m'y intéresse, en qualité de scientifique et en qualité de président de l'INRA. C'est pourquoi j'avais tenu à assister, en septembre 1994, au séminaire sur la Recherche-action organisé par le SAD à Saint-Martin-de-Londres.

Il se trouve que des motifs supplémentaires me poussent à suivre ces travaux, et je souhaite en faire part ici.

Pour des raisons conjoncturelles, la science européenne s'est historiquement constituée à l'écart de la religion et de la philosophie. En libérant la pensée scientifique des cosmogonies antérieures, cette séparation a marqué une étape essentielle et représenté un facteur de dynamisme incontestable. Mais elle a également contribué à accréditer chez les chercheurs l'idée selon laquelle la recherche de l'objectivité devait les conduire à se tenir à l'écart des préoccupations de la société, idée qui nourrit aujourd'hui encore une bonne conscience absentéiste assez largement répandue. Or cette position n'est aujourd'hui plus tenable.

D'un côté, la recherche est sommée, dans une société très médiatisée, de s'impliquer beaucoup plus fortement que par le passé dans l'explicitation et la justification de ses choix. La qualité des rapports entre le monde scientifique et la société, et par suite l'acceptation sociale des technologies nouvelles, en dépendent dans une large mesure.

D'un autre côté, les nouvelles conceptions de l'innovation, qui insistent sur la mise en réseau de métiers différents, au nombre desquels la recherche, plaident en faveur d'un engagement plus déterminé des chercheurs dans les processus de développement, aux côtés de leurs partenaires. Tout ce qui contribue à améliorer

la maîtrise et la valorisation de cette implication va dans le bon sens, et les expériences du SAD en matière d'interdisciplinarité et de Recherche/action, avec leurs réussites et leurs échecs, s'inscrivent dans ce mouvement.

Enfin, nous ne pouvons plus prétendre contribuer à produire exclusivement des connaissances atemporelles de portée universelle, conformément au projet classique des "sciences nomothétiques". Lointain écho des analyses prophétiques de H. Simon sur les "sciences de l'artificiel", l'émergence des "sciences post-normales" met en évidence, selon l'analyse de Silvio Funtowicz, l'importance croissante que prennent dans nos sociétés des problèmes complexes, liés en particulier aux technologies nouvelles, et auxquels s'attachent des enjeux souvent considérables. Ces problèmes singuliers, à propos desquels

nous sommes de plus en plus souvent sollicités, appellent des solutions particulières, dont on sait par avance qu'elles ne seront pas reproductibles ailleurs. Nous n'avons pourtant pas d'autre choix que de nous organiser pour contribuer, à travers nos recherches et à travers l'expertise scientifique, à l'élaboration de ces solutions.

Les expériences de Recherche/action qui sont relatées ici, bien que menées à des échelles généralement modestes, sur des problèmes de développement local, nous aident à raisonner les difficultés inhérentes à l'intervention de la recherche dans des situations complexes non reproductibles et à améliorer notre savoir-faire collectif en la matière. Les réflexions qu'elles suscitent méritent à ce titre toute notre attention.

Introduction

Christophe ALBALADEJO
Fran  ois CASABIANCA

Ce num  ro d'*Etudes et Recherches* est consacr   au th  me de la *recherche-action* (RA), ou aux mani  res de faire de la recherche dans les temps et les lieux de l'action. Il est issu d'une d  cision du d  partement de recherches sur les Syst  mes Agraires et le D  veloppement (SAD) de l'INRA, visant    se donner les moyens d'une r  flexion d'ensemble sur le r  le de la RA dans la recherche agronomique. En effet, tout en confortant l'int  r  t des approches classiques des sciences exp  rimentales, les questions actuelles pos  es    la recherche agronomique rendent plus incertaine la port  e des r  sultats qu'on y obtient. Ces questions exigent de la part des chercheurs plus de consid  ration pour les situations locales, les solutions particuli  res et les connaissances contextuelles que l'on y construit avec les partenaires sociaux.

Une animation scientifique

Durant trois ans, nous avons anim   un groupe de travail interdisciplinaire et inter-institutionnel¹ dans le cadre d'une Action Incitative Programm  e de l'INRA intitul  e "*Pour une m  thodologie de la recherche-action - Analyse des pratiques des chercheurs dans l'action*". Pour constituer ce groupe, nous avons d  lib  r  ment offert aux chercheurs qui se sentaient concern  s de contribuer    une r  flexion sur leurs pratiques de recherche en rela-

tion avec l'action. Nous ne sommes donc pas partis d'une d  finition *a priori*, mais plut  t de la fa  on dont ces chercheurs p  r  oivent leurs pratiques et, en cons  quence, s'identifient dans la communaut   scientifique. Ce crit  re empirique ouvre sur des pr  occupations v  cues par les scientifiques pour lesquels le terme de RA a servi efficacement de motivation commune de regroupement.

Notre animation s'est progressivement focalis  e sur un petit nombre de questions majeures, telles que (i) la responsabilit   sociale du chercheur et les relations de pouvoir dans les situations o   il s'implique, (ii) les notions de dispositif de travail et de chronique de la recherche, notions orient  es par les besoins de changement et la constitution de savoir, (iii) les processus d'apprentissage (*learning process*) de r  solution collective de probl  mes aussi bien de la part des acteurs sociaux que des chercheurs eux-m  mes. Enfin (iv), la l  gitimit   scientifique des connaissances produites dans les situations d'action s'est impos  e comme un th  me transversal    ces questions.

Un s  minaire de cl  ture de l'AIP a eu lieu, en Novembre 1994,    Saint Martin-de-Londres pr  s de Montpellier. Outre l'int  r  t de conduire chacun    accro  tre "la fraction communicable" de ses travaux et de stimuler les   changes entre les participants, il s'agissait d'analyser les situations d'*implication* du chercheur afin de les faire reconnaître dans les institutions de recherche. En effet, au-del   de la bienveillance du SAD pour des recherches atypiques ou des pratiques "h  t  rodoxes", il nous apparaissait n  cessaire d'  laborer, dans un institut comme l'INRA (o   pr  dominent les recherches exp  rimentales), une v  ritable strat  gie de l  gitimation institutionnelle de la RA.

¹ comprenant une trentaine de coll  gues de l'INRA, du CIRAD, du GRET mais aussi du CNRS, de diverses Universit  s fran  aises (Paris-Dauphine, Lille, Antilles-Guyane) ainsi que d'organismes   trangers : ODI, JCR d'Ispra, Universit  s de Wageningen (Pays-Bas), Hohenheim (Allemagne), Reading (Royaume-Uni).

Agir pour faire de la recherche

Certes la sociologie des sciences montre qu'aucun travail scientifique ne peut s'abstraire totalement du cadre social et culturel dans lequel il est élaboré. Le fonctionnement de la communauté scientifique est soumis à des règles sociales qui opacifient les stratégies et les comportements. Plus encore, les recherches alimentent autant qu'elles mobilisent des "réseaux socio-techniques" associant laboratoires, entreprises, responsables politiques et institutions. Dans ces réseaux émerge la demande sociale, produit d'une *traduction* à laquelle participe activement le chercheur lui-même, avec ses valeurs et ses stratégies propres.

Mais il est des situations où cette inter-pénétration entre la démarche de recherche et le fonctionnement de la société dépasse l'analyse anthropologique des activités scientifiques pour devenir objet de raisonnement interne aux travaux en question. C'est le cas lorsque la participation active et consciente des partenaires sociaux est requise à l'intérieur même du processus de recherche.

Dès lors que le chercheur est impliqué dans le changement social et/ou technique, il est directement confronté à des situations où l'action interfère avec ses propres activités aux différentes étapes de sa démarche :

- il doit prendre part à l'action pour repérer, recueillir ou produire les données pertinentes ;
- l'interprétation des données ne peut se faire sans la participation active de ses partenaires sociaux, par la mise en oeuvre de savoirs locaux (*local knowledge*) ;
- l'administration de la preuve passe par un "test dans l'action" (*problem-solving*) et, même s'ils ne s'y réduisent pas, les critères de validation comprennent les perceptions et représentations des partenaires sociaux du chercheur.

Combiner différentes formes de connaissance

Ainsi le chercheur est-il conduit à construire successivement - et parfois simultanément - des objets que leurs caractéristiques opposent :

- certains objets sont considérés comme isolables et soumis à des expérimentations. Les connaissances attendues répondent à des intérêts exprimés en termes généraux, sans référence au contexte de l'opération de recherche. Les supports de publication sont ceux de la discipline concernée ;

- certains objets sont au contraire façonnés par des questionnements dont le sens est indissociable des projets latents ou exprimés d'acteurs non chercheurs. Ce sont les objets propres de la RA. Les domaines de connaissance concernés par ces RA répondent à un double cahier des charges : produire à la fois des connaissances situées (ou connaissances pour l'action) et des connaissances générantes, qui se dégagent de la contingence du contexte de l'action, sans pour autant prétendre à l'universalité. Les supports de publication seront des revues à vocation pluri ou interdisciplinaire.

Cette apparente contradiction se justifie par l'établissement des conditions qui permettent de rendre de telles questions enfin traitables par la recherche, alors qu'elles échappaient à toute approche scientifique jusque là. Mais comment combiner plusieurs natures d'objets ? Comment faire dialoguer plusieurs formes de connaissances, celles qui intègrent les savoirs des acteurs et celles qui n'ont de validation que dans la communauté scientifique concernée ?

Une réponse possible consiste à s'inscrire dans une sociologie de l'action en délaissant complètement tous les autres champs disciplinaires classiques. La RA devient alors une méthode relevant exclusivement des sciences sociales, option retenue par certains chercheurs. Une tout autre réponse est celle du département de recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement (SAD) de l'INRA, qui vise à prendre en compte les dimensions sociales

des objets bio-techniques, en privilégiant le dialogue entre les sciences de la nature et les sciences sociales. La RA peut-elle constituer, parmi d'autres, une démarche efficace dans un tel projet interdisciplinaire ?

Capitaliser les acquis

Dans toute activité de recherche, la question se pose d'évaluer dans quelle mesure les connaissances et les méthodes qui ont été produites dans une situation donnée conservent leur pertinence pour une autre situation, qui se présentera ailleurs et/ou plus tard. Ceci interroge la forme des écrits des chercheurs et leur rythme des publications.

Tout d'abord, si la recherche classique organise ses opérations en prenant en compte la durée du protocole d'acquisition des données, il en va différemment pour la RA, dont la fin ne peut être considérée comme prévisible au démarrage. Certaines RA reposent sur des contrats qui encadrent l'intervention du chercheur sur le plan temporel. Cependant, des informations indispensables au traitement des hypothèses de recherche (surtout pour des questions d'apprentissage et d'autonomie) ne sont acquises qu'en dépassant ce cadre temporel de l'interactivité chercheur-acteur.

De plus, publier sur un objet isolé ne représente que peu d'intérêt théorique, même si les résultats, au-delà des connaissances situées, s'avèrent fort intéressants. C'est l'accumulation sur une classe d'objets qui va permettre les avancées les plus significatives, car elle rend mobilisable le potentiel cognitif d'une série de cas concourant au traitement d'une même question et ouvre sur la production de connaissances générantes. Cependant, elle suppose logiquement un pas de temps plus large et une capacité à faire dialoguer entre elles des expériences non connectées *a priori*.

D'autre part, les revues qui acceptent le traitement des objets de la RA ne sont pas nombreuses, et la valeur que l'on veut bien reconnaître à de telles productions

est souvent plus faible que celle qui est accordée à des productions moins originales, beaucoup moins risquées, mais plus académiques. Pour la RA, la notion de risque est, en particulier, liée au fait de ne contrôler que très peu de choses dans le dispositif de recherche. De cette prise de risque dépend le caractère novateur des résultats autant que la difficulté d'en assurer la validation.

Une institution de recherche qui reconnaît l'intérêt de démarches de RA et la pertinence des objets et des questions qui y sont traités, est logiquement confrontée à la question des modalités d'évaluation et aux critères à retenir pour accompagner le chercheur dans le mûrissement de son programme. Il n'est pas aisé, pour de telles institutions, de s'organiser pour rendre possible une trajectoire de chercheur incluant des étapes de RA : des exigences tant sur la forme que sur la fréquence des publications risquent de faire des périodes de RA un handicap pour sa carrière. Les avancées sur les modes de théorisation des acquis des RA qui sont rassemblées dans ce numéro d'*Etudes et Recherches* contribueront, nous l'espérons, à réduire l'impression de risque que véhicule la RA et à faciliter sa légitimation dans les institutions.

Conjuguer pratique et théorie

Cet ouvrage débute par un article dans lequel nous nous efforçons (F. Casabianca et C. Albaladejo) de positionner globalement les questions traitées autour du thème de la RA en soulignant que le chercheur est confronté à deux ordres de légitimité, celui de ses partenaires sociaux et celui de ses "chers collègues" des communautés scientifiques. La suite de l'ouvrage est constitué de deux grandes parties.

La première partie rassemble des contributions élaborées à partir d'expériences concrètes de recherche-action. Les auteurs y analysent *a posteriori* leurs pratiques de recherche, en centrant leur attention sur une question méthodologique majeure parmi celles qu'ils ont pu rencontrer. La gestion de ressources locales vues comme autant de "biens communs" par les parties

prenantes offre à C. Albaladejo *et al.* la possibilité de comparer trois situations contrastées dans lesquelles le rapport à la ressource structure un cadre de coopération et éclaire le diagnostic sur les logiques d'utilisation et de gestion. Dans la même démarche de comparaison Martine Napoléone *et al.* analysent trois opérations de RA en privilégiant les ajustements progressifs des représentations entre participants et la production d'argumentaires destinés à favoriser leur coopération. L'étude de cas conduite par B. Lémery *et al.* sur la mise en compatibilité locale d'activités agricoles et de l'exploitation industrielle d'un gîte hydrominéral met en évidence, dans le déroulement même des négociations, l'importance des formes d'engagement et des instances créées pour coordonner les acteurs et concourir à résoudre les problèmes qui les réunissent. D. Calavas et G. Rosner décrivent de façon précise la démarche d'association d'un ensemble d'acteurs hétérogènes solidarisés, à travers des programmes d'enquêtes et de transferts, en vue de la création d'un organisme de Recherche-développement dans le domaine de la santé des animaux de ferme. Enfin la réflexion menée par Marie-Renée Verspieren sur les démarches de RA mobilisées dans les sciences de l'éducation, permet d'en esquisser les domaines de pertinence, notamment pour un type particulier, la RA stratégique. Le rapprochement des pratiques et leur mise en perspective permet de disposer des matériaux utiles pour mener à bien une réflexion méthodologique dépassant la contingence des situations étudiées.

La seconde partie s'ouvre sur une revue bibliographique, proposée par Christophe Albaladejo et François Casabianca, de la littérature consacrée à différents courants de pensée qui balisent un domaine commun d'interrogation sur les rapports entre la recherche et l'action. Les autres articles théoriques qui composent cette deuxième partie ont pour objet d'instruire un débat sur les bases épistémologiques

de la RA et sur leurs conséquences méthodologiques. La RA, comme le montrent Janice Jiggins et N. Röling, participe d'un changement de paradigme qui focalise la production de connaissances sur les apprentissages collectifs et les accords négociés, engendrant une série de conséquences pratiques, par exemple pour la gestion des ressources naturelles. Or les questions d'environnement sont particulièrement emblématiques, selon S. Funtowicz et J. Ravetz, des "nouveaux problèmes" qui exigent l'émergence d'une science "post-normale" pour qui les incertitudes et les enjeux sont si considérables qu'ils conduisent à élargir les communautés décisionnelles à l'ensemble des acteurs concernés. En s'appuyant sur la notion de problématique, J.P. Darré souligne les difficultés de la coopération entre chercheurs et acteurs, du fait de leur manière différente de construire la réalité, en relation avec leur perception des problèmes et leur position sociale. M. Liu éclaire enfin les conditions de validation et de généralisation des connaissances produites dans la RA, en précisant les différences avec le cadre classique des sciences expérimentales.

En contrepoint à ces explorations dans le champ de la Recherche-action, l'entretien avec B. Latour qui clôt cet ouvrage apporte la nécessaire distance critique en rappelant que nulle recherche ne saurait longtemps prétendre s'abstraire de son contexte et des réseaux d'acteurs qui lui sont indispensables : en ce sens, toute recherche est action !

Est-il besoin de préciser que nous n'entendons nullement, en éditant le présent ouvrage, apporter une réponse définitive à la question des rapports des chercheurs à l'action, mais tout au contraire maintenir le débat ouvert, avec l'espoir de contribuer à le structurer et d'accroître ainsi sa fécondité ? Il en va, nous semble-t-il, de notre capacité collective à nous emparer des problèmes complexes qui interpellent actuellement la recherche agronomique.

Des multiples l  gitimit  s de la recherche-action

F. CASABIANCA*
C. ALBALADEJO

*INRA, SAD - LRDE, Quartier Grossetti, BP 8, 20250 Corte

R  sum  

Un d  nominateur commun aux recherches-actions est de viser une participation des acteurs sociaux dans les processus de recherche. Pour ce faire, ces d  marches s'imposent en g  n  ral, comme   l  ment de m  thode, une d  construction de l'image de la science, en tout cas du scientifique, afin de d  compartimenter le champ social de la production de connaissances. La question qui se pose, imm  diatement et parfois de fa  on tr  s brutale, pour les chercheurs qui se risquent dans cette voie, est celle de la l  gitimit   de ces d  marches "renouvel  es" de la science "en situation".

Deux domaines de l  gitimit   de la recherche-action sont discut  s. D'une part, la constitution des objets et la formulation des probl  mes avec nos partenaires : elles orientent l'  laboration des hypoth  ses d'action autant que de recherche. D'autre part, les crit  res de validation des connaissances : nous proposons de les faire porter sur la qualit   du processus de recherche plus que sur des r  sultats fig  s, en abordant les crit  res de pertinence, f  condit  , op  rationnalit   et apprentissage. Les modes de production et de validation des connaissances scientifiques r  pondent    des crit  res contraignants mais diff  rents de ceux des sciences exp  rimentales ou d'observation. Ces crit  res sont    chercher dans la qualit   du processus d'argumentation   nonc   aux acteurs.

Mots-cl  s : recherche-action, recherche participative, apprentissage social, innovation

Abstract

***The manifold legitimacies of Action Research.** One feature common to Action Research approaches is that they seek to involve the participation of the social actors in the research process. To achieve this, these approaches usually engage, as part of their methodology, in the deconstruction of the image of science or at least of that of the scientist in order to open up the social field of knowledge production. An immediate question that arises, occasionally in very abrupt ways, for researchers risking themselves along this route, concerns the legitimacy of these new approaches of science working in "real-life situations".*

Two areas of legitimacy of action research are discussed. First, the construction of "scientific objects" and formulation of problems with the partners in the research: these two steps guide the elaboration of the hypotheses for both action and research. Second, the criteria for knowledge validation: we propose that they focus on the quality of the research process rather than on settled results, by considering criteria of relevance, fertility, operationality and learning.

The production and validation of scientific knowledge must conform to demanding criteria, even if they are different from those applying in the experimental and observation sciences. These criteria derive from an evaluation of the quality of the argumentation process as expounded to the social actors.

Keywords: action research, participatory research, social learning, innovation

Introduction

L'objectif du pr  sent article est de traiter des divers ordres de *l  gitimit  * auxquels

doivent r  pondre les chercheurs dans une recherche-action (ou RA.). En effet, un des points majeurs      clairer est celui de la justification des actes des chercheurs durant la RA, quant au rapport qu'ils entretiennent avec la communaut   d'acteurs,

aussi bien qu'à la scientificité de ce qu'ils y font et des résultats qu'ils y obtiennent. Comment, dans des situations de mise au point de solutions, créer, certes, des connaissances mais aussi de la reconnaissance au sens d'être identifiables (faire sens) par nos partenaires et respectés (faire autorité) au sein des communautés scientifiques ?

Cette façon particulière de définir la légitimité sera développée à partir des expériences que nous avons vécues dans nos propres recherches. De plus, nous avons animé un groupe de réflexion sur la recherche-action durant trois ans et le présent article s'appuie également, sans les développer étant donné sa nature essentiellement méthodologique, sur les expériences rapportées dans le groupe. Dès le début des travaux menés au sein de ce groupe, se sont exprimées des tensions autour de la question de la légitimité. Outre l'intérêt manifesté par les participants pour l'approfondissement des concepts et la théorisation de nos pratiques (rendre échangeables les acquis *a priori* contingents des situations de chacun), l'inquiétude était sensible : comment s'y prendre pour être pris au sérieux ? Comment produire à la fois des solutions et des connaissances, sans que l'action ne finisse par primer sur les objectifs de recherche ?

Dans une première partie, nous présenterons l'intérêt des démarches de RA dans certaines des situations où la recherche est interpellée actuellement et nous montrerons qu'à l'analyse, il convient de distinguer plusieurs ordres de légitimités. Ensuite, nous examinerons celles qui doivent être obtenues auprès des acteurs au moment de s'engager avec eux aussi bien qu'au cours de la RA. Enfin, celles à mettre en oeuvre vis-à-vis des critères de scientificité des productions, la conception du métier de chercheur avec, pour enjeu, la reconnaissance des RA au sein des communautés scientifiques.

1. Les relations entre recherche agronomique et acteurs sociaux

1.1. Associer les agriculteurs à la recherche ?

Si de nombreuses disciplines (sociologie, psycho-sociologie, urbanisme, médecine préventive) ont incorporé la RA dans leurs savoir-faire, souvent de longue date, il n'en a pas été de même pour les sciences agronomiques où elle n'a fait son apparition que très récemment. Il faut cependant souligner le caractère pionnier de certaines conceptions de l'agronomie (Sebillotte, 1974) qui identifiaient clairement, parmi les tâches de l'agronome, la capacité de rendre compte des actes productifs et donc la nécessité d'entrer dans les "bonnes raisons" que l'agriculteur a de faire ce qu'il fait. Chez nos collègues anglophones, ce sont les recherches sur les systèmes de production agricoles, ou "farming systems", qui se sont données comme objectif explicite de comprendre l'activité de l'agriculteur (Chambers *et al.*, 1989). Mais au départ, l'intention de ces travaux n'était pas d'associer les agriculteurs à l'activité de production de connaissances du chercheur.

En revanche, les agronomes ont souvent été associés à l'action, généralement auprès d'organismes de développement, et plus rarement des organisations d'agriculteurs. Cependant, il y a une différence de taille entre la collaboration à la définition de politiques de développement et l'intention de produire de nouvelles connaissances. Cette différence a été une première difficulté dans l'émergence des démarches de RA en agronomie : en quoi le fait de se mettre "au service" d'un ou de plusieurs acteurs du développement, ou même de devenir acteur soit-même, permet-il au chercheur de faire autre chose que du "développement intelligent" ? En quoi, progresser dans une ingénierie de projet peut être également, sous certaines conditions, production de connaissances ?

En fait, cette interrogation sur les pratiques de recherche masque un débat de fond autour des critères de la "bonne science" : elle serait, par nature, universelle et intemporelle. Certes, un principe de scientificité largement admis dans les communautés scientifiques concerne plus la recevabilité des objections aux énoncés et leur caractère de "falsifiabilité" que leur vérification proprement dite (Hacking, 1989). Il n'en demeure pas moins que, dans la recherche agronomique, domine une vision déterministe, peut-être du fait de la prééminence des sciences expérimentales. Cette vision conduit à ne considérer que les énoncés scientifiques se déclarant indépendants du moment et du lieu de leur élaboration.

Or, associer les acteurs sociaux au processus de production de connaissances, revient à s'immerger dans la contingence de leurs représentations et de leurs actions. Ainsi, en ce qui concerne l'agronomie, une tension apparaît avec la manière "orthodoxe" de penser la science : celle des *conditions locales des activités humaines*, qui fait, en partie, de l'agronomie une "science des localités". Si toute science pourrait en dire autant, la différence est que le local n'est pas vu comme l'une des innombrables réalisations possibles d'un modèle général, une simple modalité (même pittoresque), mais comme le lieu de l'établissement d'une connaissance originale, à la fois spécifique et dont la singularité est capable d'interroger le scientifique.

1.2. Des interpellations récentes

En agriculture, les révolutions de la période récente (les "trente glorieuses") sont marquées d'un scientisme tranquille permis par la grande stabilité des conditions de prix et de soutien de l'Etat aux agriculteurs. Des logiques de spécialisation appuyées sur les solutions techniques les plus efficaces pour se rapprocher du maximum biologique des organismes domestiqués, ont autorisé les chercheurs à assimiler productivité et efficacité économique. Malgré cette situation de relative quiétude intellectuelle, certains agronomes se rendent compte, dès les années 1970, que leur science n'est guère capable d'appréhender la plus grande

partie des situations de production, notamment celles des petites exploitations familiales et des milieux environnementaux fragiles (Richards, 1985).

Du fait des évolutions actuelles, amenant à un contexte d'incertitude quant à l'environnement économique des exploitations et de fortes préoccupations quant à l'environnement naturel, l'intérêt de situations d'interactivité entre chercheurs et acteurs du développement local est fortement mis en avant. Paradoxalement, après des périodes où les niveaux pertinents pour une action effective semblaient échapper aux niveaux locaux (petites régions agricoles) pour concerner les états centraux ou les organisations sectorielles, on assiste simultanément à une mondialisation des échanges et à un réinvestissement du "local". Ainsi, de nombreux analystes considèrent désormais que les effets d'approches globales et de mesures d'ensemble (comme, par exemple, des décisions de l'Europe communautaire) ne sont ni uniformes ni donnés par avance. Au niveau de petites régions, ils sont bien souvent le produit de *ré-interprétations et ré-actions locales* basées sur les capacités des acteurs et des organisations à oeuvrer pour ce qu'il leur semble être leurs intérêts particuliers, ou encore l'intérêt général.

La recherche trouve dans ces situations à la fois de nouvelles questions liées aux interrogations des acteurs, et des opportunités d'intervention et/ou d'apports de connaissances orientées par les initiatives repérées. Le contexte d'incertitude qui pèse sur l'action (et les inquiétudes des acteurs sociaux concernés), pèse également sur les connaissances produites et soumet en permanence la recherche à de nouvelles interpellations. Toutefois, ces situations ne permettent guère de mettre en oeuvre d'emblée des recherches appliquées car, dans ce cas, les connaissances acquises ne portent que sur le "comment faire", ce qui présuppose que l'on sache déjà "quoi faire".

1.3. Plusieurs réponses possibles

Classiquement, on peut repérer deux grands types de réponses apportées par

les chercheurs face à ces nouvelles situations :

- celle de *l'observateur* en position d'extériorité. Des études de cas sont menées en postulant le caractère original des situations à étudier. Une démarche qualifiée d'*empirique* vise à porter un diagnostic de la situation et à dégager des voies de solution aux problèmes identifiés. En rassemblant des séries de cas, il s'agit de dégager les grands traits qui permettront de reconnaître des situations analogues (construire des "faits stylisés") et d'en bâtir une théorisation.

- celle de *l'expert* commis auprès des autorités. Elle s'appuie sur l'application de résultats établis antérieurement à la situation traitée. A partir d'une série d'indicateurs, un modèle théorique est choisi pour sa proximité aux questions à traiter, et l'autorité qu'il s'est acquis dans la communauté scientifique, et surtout celle des scientifiques-experts. Une démarche d'application de ce modèle est alors engagée pour obtenir des descriptions et des prédictions, supposées utilisables pour l'aide à la décision des commanditaires. Le chercheur rend alors ses conclusions sans avoir à en justifier les modalités d'élaboration, sa réputation de scientificité valant garantie de sérieux et de crédibilité dans les processus contradictoires (Roqueplo, 1996).

Sans entrer dans le débat sur le fait de savoir ce qui est premier entre théorie et observation (et sur le fait que toute observation contient déjà une proposition théorique), les chercheurs peuvent passer d'une posture à la suivante selon que les faits rassemblés leur paraissent relever soit d'une formalisation déjà disponible (on "tente" une application, quitte à adapter le modèle ancien), soit d'une question nouvelle qui exige une novation théorique.

Pour notre part, nous identifions la RA comme faisant partie (probablement avec d'autres démarches) d'une troisième voie d'intervention du chercheur, qui ne se réduit pas aux deux précédentes. La RA

n'est ni une observation (même participante), ni une expertise : le projet est celui d'une *co-construction de connaissances avec les acteurs* auxquelles elles seront utiles. De fait, la prise de risque est alors considérable pour le chercheur qui se défait de la protection sociale et symbolique que lui confère son statut de scientifique "établi" pour entrer dans les arènes incertaines de l'action.

Certes, toute recherche est un acte social et, de ce fait, montre des liens organiques (quoique plus ou moins étroits), avec des problèmes de nos contemporains et avec l'action (Latour, même volume). Mais, même reliée à l'action d'opérateurs économiques, politiques ou financiers, toute recherche n'est pas *co-action* (agir ensemble dans les mêmes temps et les mêmes lieux) et *coproduction de sens* autorisée par cette interaction fréquente avec les acteurs sociaux. La question qui se pose alors est d'identifier ce qui est propre à la démarche de RA dans ces "expériences réfléchies" (Liu, 1992a), et les réflexions méthodologiques qu'elle impose au chercheur pour y être considéré comme légitime. A l'analyse, il apparaît bien deux principaux ordres de légitimité pour le chercheur :

- d'un côté, il s'agit d'approfondir les arguments qui permettent au chercheur de montrer aux acteurs sociaux que, en s'engageant avec eux, il ne se "déprofessionnalise" pas pour autant et ne devient pas, par exemple, un agent de développement. Mais alors, que deviennent les problématiques de recherche, les hypothèses, en un mot la "logique de la recherche" ?

- d'un autre côté, c'est bien en direction des autres scientifiques, les "chers collègues" pour paraphraser Latour (1994) que va se jouer la reconnaissance des résultats obtenus à partir de pratiques de recherche hétérodoxes. Mais alors, comment évaluer la qualité de la recherche effectuée en y intégrant les avancées des acteurs sociaux aux côtés desquels le chercheur s'est impliqué ?

2. Construction des objets et formulation du problème

De nombreuses questions d'environnement, de gestion de la qualité ou encore de conception d'actions collectives ne peuvent être appréhendées en dehors des enjeux sociaux et institutionnels qui sous-tendent les relations entre les multiples acteurs concernés. Dans certains cas, la situation est jugée non satisfaisante au point de générer un besoin d'intervention ou d'être favorable à une proposition d'intervention de la part de la recherche. Il s'agit là d'une caractéristique essentielle de la RA (Liu, 1992b), la rencontre d'une volonté de changement et d'une intention de recherche.

2.1. Des objets non isolables

Pour autant, l'intervention comme méthode de recherche ne suffit pas pour identifier le mode de construction des objets qui vont orienter la RA. En tant que chercheurs, nous avons très souvent la possibilité d'élaborer de façon autonome, guidés par les seuls critères des disciplines, nos propres objets, sans être liés de façon directe à des acteurs concernés par ces objets ou par les connaissances que nous envisageons de produire. Par ailleurs, faire réagir un système en le soumettant à une stimulation contrôlée est, dans bien des cas, le seul moyen d'en comprendre le fonctionnement. En conséquence, une expérimentation avec intervention du chercheur peut être conçue et réalisée en dehors d'une participation effective des acteurs du système où se trouve l'objet, à la formulation et à la conduite des questions traitées.

Ainsi, la démarche de RA n'est-elle ni la forme unique de nos recherches, ni un choix effectué par "goût" de l'action ou besoin à tout prix d'intervenir dans une question vive de la société locale. Par nature, les objets que les chercheurs engagés dans des opérations de RA construisent pour les traiter, sont clairement *non isolables* de ces enjeux sociaux et institutionnels. Si c'est le cas pour un grand nombre de travaux en sociologie, les objets

de recherche ne sont pourtant que rarement élaborés conjointement par les chercheurs et les acteurs. La RA dispose là d'une raison pratique liée essentiellement à la faisabilité de l'intention de recherche.

L'objet critique (celui qui traduit l'enjeu de la volonté de changement) est saisi dans sa globalité et dans son historicité, même si on ne vise pas à rendre compte de sa totalité. Le chercheur ne saurait donc s'en saisir pour le transporter dans son domaine de contrôle des facteurs et de mesure des variables, comme il le fait pour les objets isolables (ou pouvant être provisoirement considérés comme tels).

Dans la dynamique du projet, à l'instar des objets techniques, cet objet critique de la RA est inscrit dans une tendance à la concrétisation (Simondon, 1958) et son approche se fait dans son contexte naturel et social. De plus, il ne peut y avoir de répétition, et toute intervention ne pourra pas être strictement reproduite. Pour ces raisons, les chercheurs rendant compte de leurs démarches de RA sont confrontés à l'obligation de légitimer la démarche même ainsi que les méthodes utilisées, au delà de l'intérêt scientifique ou de l'utilité sociale des productions. Un "matériel et méthodes" classique ne peut suffire à lever les interrogations des pairs. Il n'y a pas d'échantillon représentatif ni de "témoin" possible, dans la mesure où cela supposerait un groupe passif devant ses problèmes. Par ailleurs, en intervenant, le chercheur non seulement perturbe le phénomène qu'il étudie, mais, en quelque sorte, il fait partie de ce phénomène.

Cette caractéristique de la RA implique d'une part que les objets ne puissent être placés "sous contrôle" et d'autre part que les acteurs ne soient pas un "contexte" d'étude. Nous sommes en position d'intériorité irréductible liée à la notion même d'action : l'intention rencontre dans l'action des résistances, des effets inattendus qui modifient les perceptions et rendent la situation impossible à connaître de façon totale. Cela constitue une source d'indétermination (Liu, 1992a) directement responsable du fait que, tout en présentant le dispositif de la RA et les formes participatives de la conduite du changement, ces éléments ne deviennent pas des "matériels et méthodes".

2.2. Des formulations successives du problème

Cependant, parvenir à se mettre d'accord sur les critères de construction d'un *objet critique* représente généralement la première difficulté d'une recherche-action. En effet, un objet est essentiellement façonné en rapport avec le questionnement qui lui est attaché. Or celui-ci est nécessairement contingent de la situation, il est circonstancié. En préalable à toute décision d'action, le processus de construction de l'objet préside à l'élaboration d'une problématique commune aux chercheurs et aux acteurs. L'objet critique formalisé par le chercheur doit "faire sens" pour ses partenaires sociaux sans toutefois devenir cet objet empirique de la "sociologie spontanée" que dénoncent Bourdieu *et al.* (1983). Une tentation constante pour le scientifique en situation est, en effet, de s'expliquer pas à pas auprès des acteurs sociaux.

Dans le cours des repérages préalables à l'engagement réciproque des chercheurs et des acteurs du groupe de RA, la *formulation du problème* constitue une étape décisive de la RA. Chercheurs et acteurs sont conduits à échanger des formulations provisoires propres à chacun des registres de communication en présence. Des formulations du type "comment faire pour..." apparaissent déjà en filigrane dans les esquisses de l'objet (Ruault, 1995). Du côté des acteurs, la volonté de changement ne saurait donc être déconnectée de la capacité d'action sur ce qu'il faut changer et du sens du changement à opérer. Toutefois, le *sens* est alors mobilisé dans sa double signification de contenu dans le système de valeurs des agents impliqués et d'orientation vers la satisfaction collective. Soulignons ici une caractéristique essentielle des démarches de RA : la possibilité de travailler sur *des objets en dynamique*, dont l'évolution des caractéristiques n'est pas perceptible en dehors des processus qui concourent à leur concrétisation, notamment le processus de recherche.

Ainsi, l'activité de "traduction" de la demande sociale dans les thématiques scientifiques, classique dans tout travail de recherche (tout au moins en sciences sociales), représente un problème encore

plus crucial pour les recherches de type participatif. En effet, cette traduction n'est pas réalisée par le seul chercheur puis proposée aux acteurs, elle doit être au moins négociée avec eux, et si possible co-produite. Les préoccupations des chercheurs doivent également être explicitées : que viennent-ils faire dans cette opération ? L'intention de recherche est donc soumise à un processus de traduction de la part des acteurs partenaires, ce dont on a moins l'habitude de parler. Cette *réciprocité* n'est pas sans générer des difficultés car doivent alors coexister plusieurs centres de traduction des raisons de la présence de chacun. Les objets de la RA acquièrent ainsi les propriétés des objets "frontière", au sens donné à ce terme par l'écologie institutionnelle (Star et Griesemer, 1989). Ceci suppose une relative "démocratie" dans la mesure où, contrairement à l'approche de Callon et Latour (Callon, 1989), coexistent de multiples points de passage de la traduction et où le point de vue du chercheur n'est pas privilégié. Si la RA situe bien le chercheur au sein du système qu'il contribue à transformer, les décisions ne lui appartiennent donc pas totalement.

De ce point de vue, la "demande sociale" ne constitue ni une donnée préexistante à la recherche (qu'il suffirait de mettre au jour), ni une construction du seul chercheur. Elle est une construction "micro-sociale" consciente procédant d'ajustements respectifs des agents, dont le chercheur, de façon dialectique au sein du processus participatif de recherche lui-même. C'est pourquoi certains auteurs (Goyet, 1992) soulignent l'importance méthodologique majeure que revêt la "première rencontre" avec le terrain.

2.3. Action, hypothèses et programme de recherche

Les formulations successives du problème peuvent (mais pas toujours) se révéler convergentes, au sens de la théorie de la communication de Rogers et Kincaid (1981), c'est-à-dire aboutir progressivement à la compréhension mutuelle, puis à l'accord et éventuellement à l'action commune. Dans ce cas, chercheurs et acteurs doivent conjointement trouver un accord

sur des *hypothèses d'action*, orientées par la formulation du problème. En d'autres termes, le savoir visé en commun par les partenaires est finalisé par la résolution du problème tel que formulé. Il s'agit d'une *résolution satisfaisante* tant dans ses modalités que dans son contenu.

Ces hypothèses d'action sont toutes d'une nature projective, même si leur formulation mobilise nécessairement des éléments d'expériences antérieures (un élément essentiel de la logique de la pratique comparée à la logique de la logique selon Bourdieu (1980)). C'est bien leur valeur téléologique qui en fait l'intérêt et non l'éventualité d'une production scientifique. La configuration d'action inaugurée par la démarche de RA stimule la créativité des acteurs présents (y compris du chercheur) en réactivant leur mémoire. C'est ainsi qu'il peut être proposé de reprendre différemment des voies déjà empruntées dans d'autres situations.

En outre, le chercheur est amené, pour sa part, à élaborer des *hypothèses de recherche* d'un autre ordre que celui de la résolution du problème. Un objet non isolable vient prendre sa place dans une *collection d'objets* du chercheur : l'intention de recherche est toujours une décision stratégique de la part du chercheur. Il est alors confronté à deux écueils :

- celui de la manipulation, c'est-à-dire mettre à profit les situations pour créer des occasions de toutes pièces où les objets utiles au chercheur vont être induits par ses interventions.

- celui du cynisme, en ne s'engageant que dans des démarches où le chercheur dispose des garanties de constitution des objets correspondant aux types déjà établis.

Le *programme de recherche* (au sens de Lakatos, 1979) oriente alors les investigations du chercheur selon une "heuristique positive", en créant une hiérarchie des thèmes possibles : les plus urgents d'entre eux vont alors constituer les quelques classes d'objets du chercheur. Au fil de ses rencontres et des liens qu'il saura nouer avec des acteurs, le chercheur pourra repérer des situations d'élaboration d'objets lui paraissant s'inscrire dans l'une des classes qu'il a choisi d'informer. Des

objets singuliers peuvent ainsi acquérir une signification inédite par la place qu'ils occuperont dans le programme. Toutefois, produire un tel cadre d'orientation suppose, de la part du chercheur, une capacité (vision globale des questions possibles, état des travaux dans les divers domaines repérés) dont il ne dispose pas complètement en début de carrière. Au moment de s'engager dans une opération nouvelle, l'exigence de justification imposée au chercheur par son institution stimule la construction d'un programme de recherche et sa stabilisation progressive.

Une des questions qui demeurent ouvertes est de savoir si les hypothèses de recherche que le chercheur élabore sont *communicables*, en tant que telles, aux acteurs. En effet, l'éthique de l'engagement du chercheur devrait empêcher l'objectivation des acteurs avec lesquels il agit : leur "instrumentalisation" est logiquement incompatible avec un réel partage des risques et des responsabilités. En revanche, les conditions de production scientifique sont étrangères aux préoccupations des acteurs ainsi qu'à leurs compétences (état des connaissances en la matière, choix méthodologiques). Leur signaler l'enjeu scientifique dans leur projet commun supposerait de le rendre perceptible et compréhensible, alors même qu'il n'est supposé jouer aucun rôle dans les hypothèses d'action.

Enfin, dans les démarches de RA, les hypothèses de recherche sont par nature de type *inductif*, tout domaine de causalité et donc de prévisibilité étant à écarter (Hacking, 1989). Ceci aura des implications essentielles sur la question de la validation des connaissances.

Cette double nature des hypothèses met en évidence le fait que la RA réunit deux projets initialement distincts (Avenier, 1990) : un projet de connaissance (celui du chercheur) et un projet de résolution de problème (celui des acteurs) pour lequel la connaissance n'est pas une finalité. Si le chercheur participe au projet des acteurs, ces derniers sont associés à celui du chercheur. Leur relation demeure *non symétrique* et cela structure les productions de la RA que nous étudierons dans la troisième partie.

2.4. Conditions à réunir

Une RA suppose donc que ce processus d'identification d'objet, de formulation de problème et d'énonciation d'hypothèses d'action soit mené à son terme. Pour s'engager ensemble dans un véritable projet, il convient que chercheurs et acteurs parviennent à négocier *une problématique commune* considérée comme un cadre stable de leur partenariat.

De plus, les chercheurs et acteurs doivent s'entendre sur leur projet commun, c'est-à-dire s'écouter, s'accepter, tomber d'accord et agir ensemble. Nous avons vécu plusieurs situations où malgré les efforts de chacun, cela n'a pu être réalisé. En outre, le *dispositif* nécessaire au bon déroulement d'une RA suppose la mise en place d'instances de gestion de l'interaction chercheur-acteurs (Moisdon, 1984), l'établissement de règles de transparence et de disponibilité des informations, ainsi qu'une durée suffisante pour atteindre les objectifs communs. Signalons que la "transparence totale", souvent affichée dans les intentions, est inapplicable sur un plan logistique, méthodologique et même parfois éthique (les entretiens avec les chercheurs étant souvent confidentiels). Cependant, les efforts pour réunir ces conditions ne sont consentis que lorsque l'on a d'abord réussi à transformer un domaine de préoccupations susceptible d'être partagé par tous les acteurs, en un "domaine d'interrogation" (Albaladejo et Casabianca, 1995) capable de coordonner les compétences des partenaires et d'en orienter les discussions.

Le chercheur est fréquemment soumis à des demandes ciblées sur ses compétences : apporter des éléments de caractérisation de l'objet, en rapport avec le problème tel que formulé. Ceci correspond généralement à une attente justifiée par l'urgence de disposer de la solution. En réalité, elle est souvent liée à l'intention de capter ou utiliser l'autorité que confère le statut social du fait scientifique. Cependant, en soulignant la distance entre les connaissances scientifiques et la mise au point de solutions opératoires vérifiées, le chercheur opère à l'encontre de ce statut social. Il "désacralise" les propriétés d'universalité assimilées à la

scientificité¹. Il s'agit là d'une perturbation forte qui, en desserrant la contrainte du savoir indiscutable porté *a priori* par le chercheur, offre au savoir détenu par les autres acteurs une chance d'équivalence d'autorité, sinon de statut.

Cette équivalence n'est d'ailleurs pas gagnée d'avance. Il ne faut pas sous-estimer la difficulté à obtenir cette relative "désépécification" de la parole du chercheur, tant les agriculteurs ou les techniciens (catégories d'acteurs avec lesquels nous travaillons le plus fréquemment) sont habitués à nous considérer, et parfois à nous utiliser comme une des principales sources légitimes du savoir constitué. La position du scientifique n'étant pas toujours dominante, il ne s'agit pas d'une question de violence symbolique au sens où l'entend Bourdieu (1980). En revanche, cette position est toujours singulière, souvent caricaturée, parfois à dessein, le plus souvent cependant sans intention calculée. Paradoxalement, c'est bien le souci *de ne pas être indiscutable* qui fait fréquemment problème de légitimation (Albaladejo et Casabianca, 1995).

A partir de ce travail de modification réciproque du savoir de chacun, le chercheur tente ainsi d'identifier des repères acceptés par tous comme recevables dans une argumentation commune : des références qui peuvent circuler et être débattues. Le mouvement issu de cette circulation permet d'ouvrir *un espace de négociation* entre acteurs qui renvoie aux "compositions" à l'œuvre dans le cours de la RA.

3. Production de connaissances et construction de solutions

Si l'on examine maintenant les résultats obtenus dans des opérations de RA, leur mode de validation indique, sans

¹ Ce qui est validé scientifiquement est bien exact (il ne s'agit pas d'un encouragement à l'obscurantisme, comme le dénoncent certains épistémologues de renom se situant en opposition aux approches post-modernistes (Bunge, 1995)), mais pas forcément utilisable sous une forme pratique unique en toute situation.

ambiguïté, qu'ils ne sont en aucune façon de portée générale, universelle et intemporelle. La RA est donc, par nature, une démarche scientifique incompatible avec les modèles positivistes. Pour autant, quels critères de scientificité sont applicables aux connaissances produites par le RA ? Comme le développent divers auteurs, l'administration de la preuve ne peut évidemment pas prendre les mêmes formes que celle des résultats de recherches de type expérimental. Entre le "vrai" et le "faux", il s'agit d'explorer le "possible" (Liu, 1990), qui ne peut être mis en évidence que dans l'action.

En termes de résolution de problèmes, les résultats ne peuvent être évalués que par *la satisfaction* des acteurs eux-mêmes. D'ailleurs, comment mesurerait-on une fonction d'utilité et à quel stade du projet ? Et saurait-on ce qu'elle signifie ? En effet, il ne s'agit pas de "plaire", car on ouvre rarement de nouveaux possibles en plaisant à tout le monde, notamment aux acteurs institués. Tous les acteurs ne vont pas avoir la même appréciation du travail réalisé. Il se peut que certains d'entre eux soient en rupture avec les solutions retenues alors que le reste du groupe les jugera pleinement satisfaisantes. Ainsi, ce critère de validation n'est pas simple à manier. Il intègre la réalisation du projet mais également les intentions significatives de chacun des acteurs. La RA devient ainsi un parcours d'où chacun, y compris le chercheur, sort transformé.

En ce qui concerne la production des connaissances, leur formalisation est une des conditions de leur capitalisation. Cependant, en termes de validation, il ne peut s'agir de viser à leur reproductibilité, au sens strict du terme et dans l'acception qui en est donnée pour les sciences expérimentales. Ce qui est en jeu est plutôt *"leur transposabilité"* qui suppose un travail d'analyse critique de leur intérêt dans toute nouvelle situation étudiée. Des résultats obtenus "ici et maintenant" pour une mobilisation (plutôt qu'un usage) "ailleurs et plus tard" selon la proposition de Legay (1993).

Le projet n'est donc pas d'édifier, dans une démarche dogmatique, une vérité dont la scientificité serait octroyée automatiquement par la construction des ob-

jets et le choix des méthodes. En l'espèce, cela ressemblerait à une entreprise d'auto-justification (Joly, 1992) pour bâtir une communauté autour de croyances et non pas de faits. Il s'agit plutôt d'explorer les formes de connaissances scientifiques en travaillant sur *les limites*, c'est-à-dire étendre à de nouveaux objets la rigueur de la démarche scientifique.

3.1. Le cadre des épistémologies constructivistes

Le débat épistémologique a fait l'objet de plusieurs approches qui ont mis en évidence différents référents possibles pour la RA (Avenier, 1992 ; Liu, 1992a). Nous nous limiterons à indiquer que nous ne cherchons pas à aboutir à un modèle ontologique de la réalité. En accumulant les avancées locales et en repérant les connaissances génératives, se construit une modélisation provisoire, incomplète par nature et sans cesse remise en cause.

La validité de cette modélisation repose sur les processus de changement qu'elle est capable d'engendrer chez les acteurs concernés. Non plus jugée en elle-même comme une fin, mais comme un moyen (Checkland, 1981) la modélisation scientifique acquiert un autre statut. Ceci implique non seulement de voir, mais également et surtout de concevoir notre relation à la réalité comme systémique. Cette posture s'inscrit de la sorte dans une démarche constructiviste (Watzlawick, 1988). Non pas pour dire qu'il existe le réel d'une part et les représentations sociales de l'autre, ce qui amène forcément à qualifier de "grostesques" ce type de démarches (Bunge, 1985, p.181). Mais pour travailler sur ce que sont les véritables objets des décisions humaines *lorsque celles-ci sont prises dans un cadre délibératif* : les représentations du réel (Checkland et Scholes, 1990)².

Afin d'explicitier ce cadre, on soulignera que, dans le cours d'une RA, la circulation

² Il convient d'exclure les contextes d'actions coercitives ou imposées par la domination. Nous avons pu observer des projets de recherche dite "participative" entre l'Etat et les paysans où les partenaires ne répondaient à l'évidence pas aux mêmes conditions d'existence individuelle et collective.

des références et des arguments qui leurs sont liés induit un travail collectif sur les représentations de chacun (chercheur compris). Ce travail intéresse :

- le problème dont la formulation évolue en permanence. Nous savons tous qu'un problème change de forme en fonction des avancées vers sa résolution. Des seuils sont à repérer et *une mémoire du parcours* emprunté doit être constituée par la tenue d'un "journal d'itinérance" (Barbier, 1996). Ceci représente un atout essentiel de la RA pour le chercheur dans sa capacité à appréhender des phénomènes non perceptibles en dehors du temps.

- l'objet et ses *déformations* au cours du temps. De façon générale, les ambiguïtés initiales dans la définition de l'objet sont autant de possibilités d'évolutions ultérieures. Les considérer comme une richesse potentielle conduit à laisser ouvertes le plus longtemps possible les interprétations divergentes de l'objet.

Naturellement, ce travail met en présence des rationalités différentes. Le "jeu" de la coordination entre acteurs, fait de conflits et de coopérations, nourrit les compromis rendant possibles la construction de solutions et leur mise en oeuvre. Les relations de pouvoir ne sont pas absentes de ces jeux (Crozier et Friedberg, 1977) et demandent à être incorporées à l'objet de recherche. Les itérations de la démarche procédurale conduisent différents auteurs à identifier des phases ou des étapes (Liu, 1992b) qui désignent des moments de stabilisation des représentations entrecoupées de moments de déplacements et d'apports nouveaux.

Dans cette démarche, le chercheur a plusieurs intentions :

- accroître l'*intelligibilité* des divers points de vue sur l'objet et le problème, et ainsi de stimuler la conscience et la lucidité de chacun.

- contribuer à la *compatibilité* de ces points de vue entre eux (et pas forcément à leur unicité) en vue de la décision et/ou l'action conjointe. Ceci passe par la conformation d'une dynamique de congruence.

Nous proposons de considérer ces deux apports comme des *critères de qualité* de l'intervention du chercheur. A certains

moments, il est en effet le seul à pouvoir déposer dans des formes appropriables l'état auquel est parvenu le groupe dans son interaction. A partir de nos expériences, nous avons souhaité mettre l'accent sur la qualité du processus plutôt que sur des résultats acquis mais figés. Pour ce faire, nous avons choisi quatre orientations majeures des productions de la RA, parmi bien d'autres. Ce choix indique également les points d'appui des démarches de légitimation que nous privilégions dans nos productions.

3.2. La pertinence

La pertinence concerne les façons de concevoir la réalité matérielle en référence aux actes de parole qui les expriment (Prieto, 1975). Son évaluation est réalisée par le rapport entre les effets cognitifs des énoncés et les efforts mentaux pour les obtenir (Sperber et Wilson, 1989). Ainsi, la pertinence des énoncés issus de la RA est vue comme une validité "communicationnelle". L'intérêt autant que la difficulté d'une telle validité réside dans le fait qu'elle concerne aussi bien la communauté scientifique concernée que les acteurs engagés dans le partenariat. Ceci représente une importante prise de risque pour le chercheur, confronté à une double vérification de ses pairs et des "usagers". Cependant, les institutions de recherche finalisée (comme l'INRA) peuvent-elles éviter de relever ce défi ? En particulier, est-il possible de séparer durablement la pertinence scientifique d'une pertinence sociale, avec les risques des "effets de mode" ou de réputation dans les réseaux de la science en action (Latour, 1989). Toutefois, agir en situation ne signifie pas mécaniquement que les résultats de recherche soient pertinents socialement : la vérification par les "usagers" peut effectivement relever d'un "donnant - donnant" sans autre signification.

En direction des "chers collègues", la production *d'énoncés enseignables* - entendus au sens de "exprimables sous forme symbolique intelligible (syntaxe et sens)" comme le précise Avenier (1992) - ne saurait donc être vue comme la fourniture de "recettes" à appliquer systématiquement, mais bien comme un corpus

en constitution permanente. Sont alors en jeu les possibilités d'élaboration de rationalités recevables par les différentes communautés scientifiques concernées, avec tous les problèmes de langage que cela implique (Larrère, 1988).

Ce critère de pertinence introduit un mode de validation différent de celui des sciences expérimentales. Il ne s'agit pas ici de démonstration mais bien d'*argumentation* recueillant l'assentiment des intéressés dans une stratégie d'intercompréhension (Habermas, 1991). Un critère important est alors la capacité du système d'argumentation à devenir appropriable par les acteurs dans leurs logiques. Certes, même les approches quantitatives les plus dures passent par une phase délibérative lorsqu'il s'agit de commenter des résultats : les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes. Toutefois, dans le cas de la recherche-action, la grande différence réside dans le fait que l'obtention des données est réalisée à travers un mode d'exposition des résultats partiels. Ainsi, la délibération est posée explicitement comme telle, notamment aux acteurs sociaux. Dans ces conditions, les modèles, les chiffres, les démonstrations ne sont plus jugés sur leur justesse (un résultat est d'autant plus juste qu'il ne donne pas lieu à discussion), mais sur leur capacité à générer des discussions "efficaces" (autrement dit capables de faire avancer la formulation ou la résolution du problème). Evidemment il ne s'agit pas d'engendrer n'importe quelle discussion ni de n'importe quelle manière. Le rapport critique à l'information est d'autant plus essentiel dans ce genre de démarche : porter une grande attention aux contextes de production des données, prévenir les rumeurs, les manipulations, les contextes émotionnels. Généralement, ce rapport critique est obtenu en sollicitant les opinions de collègues extérieurs à la recherche-action en cours (Verspieren, 1990)³. C'est pourquoi le discours du chercheur demeure différent des autres dans les processus discursifs au sein desquels le scientifique choisit de s'insérer.

³ Même si aucun chercheur ne peut se prétendre à l'abri des idéologies ou des partis pris, des énoncés qui pourraient être prononcés indépendamment de tout processus transparent d'observation seraient irrecevables.

3.3. La fécondité

Elle est approchée comme la capacité du chercheur *d'ouvrir largement le champ des possibles*, en particulier en ne travaillant pas uniquement à partir des pré-supposés des acteurs. A l'expérience, deux points sont à souligner :

- le fait que la volonté de changement ressentie par les acteurs qui s'engagent dans une démarche de RA est souvent liée à un moment de "crise", c'est-à-dire la conjonction de plusieurs éléments débouchant sur une nécessité de décision rapide. Il devient alors délicat de préserver *le temps nécessaire* aux processus de construction collective, surtout si certains acteurs perçoivent le chercheur comme disposant de "la" solution qui permettrait de "gagner du temps".

- l'ouverture de nouvelles perspectives procède d'un *déplacement* et non d'une manière d'épouser le point de vue des acteurs. Des "faits polémiques" sont introduits dont la seule formulation débloque les perceptions de chacun. Cependant, cette "déconstruction" suppose de ne pas figer les différents points de vue en positions divergentes. La démarche procédurale vise à faire progressivement le tri entre propositions transitoires et cristallisation de l'accord.

Loin de limiter l'exploration du chercheur, les démarches de RA présentent, par rapport à ce critère de fécondité, une *valeur heuristique* considérable, sans commune mesure avec la réflexion du seul chercheur dans son laboratoire. Dubost (1987) en fait un élément différenciant la recherche-action des pratiques d'intervention où l'action est pré-déterminée. Mais cette ouverture va également bien au-delà de l'imagination des acteurs confrontés à leur problème : la conception d'*innovations* relève de ce type de combinatoire où l'activation du savoir de chacun se double d'un enrichissement réciproque.

Ce critère de fécondité est en relation directe avec la position sociale dans laquelle se trouvent les chercheurs qui pratiquent la recherche-action, et de ce fait avec leur responsabilité sociale. Dans les situations de *tension de changement* où se pratique la recherche-action, les problèmes formulés dans un premier temps

portent souvent sur les objets mineurs pour éviter de parler de blocages sociaux. Le chercheur a, dans ce contexte, les cou-dées plus franches que beaucoup d'autres pour tisser son propre réseau de relations, sans doute d'ailleurs parce qu'il a des rapports avec les enjeux en question très difficilement identifiables et qu'il est parfois (au début en tout cas...) vu comme inoffensif ou "contrôlable". Il est également dans la position de pouvoir créer des moments de rapprochement entre acteurs qu'aucun autre agent social ne pourrait se permettre, et parfois imaginer. Dans ce contexte, le chercheur doit disposer, en préalable à toute intervention, d'un *cadre explicatif*, même provisoire, faute de quoi il pourrait être qualifié d'apprenti sorcier. Ce cadre s'affinera au long de la RA, en se nourrissant des découvertes réalisées par les acteurs.

Enfin, une autre condition de ce principe de fécondité réside dans "l'incomplétude des propositions". Tout scientifique passe le plus clair de sa formation à apprendre comment formuler des propositions complètes qui, à la fois, répondent pleinement au problème posé et sont obtenues selon un cheminement intellectuel jugé conforme à des normes professionnelles. En revanche, il n'est jamais question d'apprendre à formuler des propositions incomplètes qui s'assument pleinement comme telles tout en répondant également à des critères d'éthique de la connaissance. Cette possibilité n'est même pas évoquée et l'enseignement écarte hors du champ scientifique, sans s'en expliquer, la capacité de formuler de telles propositions incomplètes, délibérément conçues pour ne pas répondre de façon "définitive" à la question posée. Pourtant, le plus grand nombre des énoncés produits dans des cadres délibératifs de prise de décision, et notamment ceux parmi les plus efficaces, sont incomplets par nature, souvent flous, afin de permettre des réponses qui les dépassent ou qu'ils ne contenaient pas⁴.

Présentée à de jeunes scientifiques sans précautions explicites, cette incomplétude des propositions pourrait conduire à des

malentendus si elle n'était assortie de conditions. Incomplétude des propositions ne veut pas dire inachèvement de la pensée ou désordre des énoncés. Cela signifie que le scientifique ne tente pas continuellement de couvrir seul l'étendue du champ à traiter. Il a intérêt à laisser une possibilité de parole créative et légitime à ses interlocuteurs non-scientifiques sous peine soit de tarir le débat en le renvoyant au mieux sur la paille hors du champ social, soit de rester en dehors du débat sans même parfois s'en rendre clairement compte.

3.4. L'opérationnalité

Les processus de mise au point de solution intègrent les résultats du travail du groupe et pas seulement ce qui serait attribuable au chercheur. Si les sorties conceptuelles (les résultats de recherche) sont de la responsabilité du seul chercheur (répondant à ses hypothèses de recherche), ce n'est que grâce aux acteurs que l'on peut disposer des dimensions de faisabilité des sorties pratiques, les solutions. Ainsi produites dans des itinéraires négociés par itération, ces solutions atteignent une certaine *opérationnalité* par construction. Les ajustements successifs dessinent le mouvement de concrétisation de l'objet critique initial en incluant et absorbant ses déformations. Ces ajustements, tout particulièrement leur nature et leur portée, constituent en eux-mêmes un nouvel objet d'étude.

Il faut souligner que l'opérationnalité des solutions n'aurait été que postulée dans une recherche non participative. Ce qui aurait donné lieu, après la mise au point en situation contrôlée, à des phases classiques d'adaptation ultérieure, à des études sur les modalités de diffusion et/ou à l'établissement de typologie des producteurs vis à vis de ces solutions.

La RA pose d'emblée de façon pratique la question du rapport entre la connaissance et l'action. Sans doute, comme le fait remarquer Thiollent (1996), faut-il distinguer "l'agir" (action sociale, politique, juridique, etc.) et le "faire" (action technique), encore que les deux soient souvent liés. Toujours est-il que le chercheur se donne, comme cadre d'élaboration des

⁴ Insistons sur le domaine de validité de notre réflexion : hors des conditions sociales qui permettent de mettre en place ce cadre délibératif, ne parlons plus de RA, tout simplement parce qu'elle n'est plus possible.

propositions, les marges supposées d'action et d'apprentissage des partenaires. Il doit notamment veiller à ne pas susciter des attentes ou conforter les partenaires dans une voie qui aboutirait à des solutions certes, mais qui ne leur soient finalement pas accessibles étant donnés les moyens et les connaissances dont ils peuvent effectivement disposer. Cependant, malgré ce cahier des charges qui pèse sur la RA, celle-ci ne saurait en aucun cas être assimilable à de la consultance (faire) ou de l'ingénierie sociale (agir) : elle vise à élaborer un cadre logique de génération des solutions qui dépasse la contingence de l'action et des acteurs parties prenantes.

3.5. Les apprentissages

Mais, bien plus fondamentalement et au-delà de ces constructions de solutions toujours particulières, tous les acteurs engagés dans une RA connaissent *des processus d'apprentissage* s'appuyant sur la mise en dynamique de leurs représentations et sur les négociations et délibérations qu'elle autorise.

Cependant, ce vécu particulier inscrit la genèse des innovations mentionnées plus haut, dans des processus d'apprentissage organisationnel. Il rend délicate leur diffusion à l'identique, leur passage au statut de "recette", dans la mesure où *le temps de ces apprentissages est incompressible* (Piaget, 1972). Ainsi, on ne peut transférer le produit final toujours contingent du groupe qui l'a produit à son image. En revanche, le processus de construction peut devenir transposable sous réserve d'en formaliser les invariants.

Ce processus débouche sur une capacité accrue des acteurs à formuler et résoudre leurs problèmes ultérieurs : leur autonomie les rend confiants pour aborder le futur. Un des critères majeurs de réussite sociale de la RA est de vérifier si les chercheurs ont su se désengager de l'opération après avoir assuré *l'autonomie des acteurs* par de nouvelles compétences, individuelles et collectives. Une des difficultés pour le chercheur est de savoir repérer, au cours de la RA, l'étape à laquelle un début de désengagement est bien considéré comme légitime aux yeux des acteurs par-

tenaires. Ceci constitue également un des points de *l'apprentissage des chercheurs* : gérer une relation, non pas à une "clientèle captive" incapable d'agir sans la présence rassurante et éclairante du chercheur, mais bien à des personnes douées de libre arbitre et de capacité accrues dans leur environnement.

Conclusion

Dans les démarches de RA, le chercheur ne part pas de rien. Il mobilise le capital de connaissances constitué par lui-même ou dans sa communauté scientifique. Il bénéficie des acquis d'expériences antérieures, à travers leurs éléments de théorisation qui les rendent échangeables et cumulables. Cependant, pour l'avoir expérimenté par nous-mêmes, on doit souligner les difficultés de cet effort de mise en circulation d'éléments dépassant le caractère contingent de leur lieu et moment de création. De plus, le chercheur peut approfondir ou réorienter en retour des travaux de type expérimental, grâce aux questionnements émergents des opérations de recherche de type participatif. Comment concevoir et mettre en œuvre une stratégie visant à approvisionner les programmes des divers chercheurs en fonction du type d'objets choisis ? Cette question reste ouverte.

Si la question de la légitimité du chercheur dans les démarches de RA ne va pas de soi, cela est sans doute partiellement dû aux modes de validation qui s'imposent à ce type de démarche : une validation qui n'est ni démonstrative comme dans les sciences expérimentales, ni même discursive comme dans certaines sciences sociales (Geertz, 1996 sur les rhétoriques anthropologiques). La validation d'une RA est résolument "argumentative", elle doit s'insérer *dans un mode "délibératif" de production des connaissances*. Tout processus argumentatif, nous disent Perelman et Olbrechts-Tyteca (1976), prend en compte la présence, réelle ou imaginaire, d'un auditoire sur lequel s'exercent les influences de l'argumentation et dont les réactions peuvent affaiblir ou renforcer la position

de l'un ou de l'autre interlocuteur. Bien entendu tout scientifique a plusieurs auditoires (Latour, 1994) : ses "chers collègues", son institution, différents secteurs de la société intéressés ou affectés par ses découvertes, etc.. La spécificité de la RA est peut-être de les poser explicitement (sans doute pas de façon exhaustive), en tous cas les "chers-collègues" et les partenaires de recherche. Poser ces auditoires n'est alors évidemment plus un propos de philosophe amateur ou de scientifique cultivé que l'on peut tenir dans les couloirs des laboratoires. Du moment que l'on se situe dans un mode de validation argumentatif, cela devient un élément de méthode dont il faut rendre compte et qui est convoqué "en situation".

Dans toute démarche de RA, la *responsabilité sociale* du chercheur est engagée et il ne peut faire l'économie d'une réflexion éthique et politique, questionnant son rôle institutionnel et professionnel vis-à-vis de sa propre citoyenneté. Notamment, à propos de la relative sélection (spontanée ou provoquée) des acteurs et/ou des institutions partenaires du chercheur dans sa démarche. De même, le statut des résultats intermédiaires, leur éventuelle confidentialité sont à gérer. De manière plus générale, dès lors que l'intervention du chercheur concerne des construits sociaux - et les questions traitées par la RA en sont à l'évidence avant d'être des thématiques scientifiques - il faudra tout à la fois chercher à comprendre plutôt qu'à expliquer, et contribuer à rendre les acteurs partenaires autonomes devant leurs problèmes. N'est-ce pas un des points d'appui d'une recherche plus "citoyenne" ?

Enfin, en contribuant à éclairer les formes de la RA, les travaux actuels se dégagent du danger d'activisme ou de sectarisme, qui laisserait penser, par exemple, que seule la RA posséderait les vertus d'une "science démocratique". Ils précisent son domaine de validité, ainsi que sa capacité à intégrer de nouveaux objets aux approches scientifiques. Mais, selon notre expérience, les difficultés de légitimation du chercheur dans la RA ne se rencontrent pas principalement du côté des "chers collègues", dérangés par les résultats obtenus et qui ont alors tendance à en dénigrer les méthodes. Paradoxalement, ils

sont bien souvent du côté des acteurs sociaux perturbés dans leur vision de ce que devrait être un "vrai" chercheur.

Bibliographie

- Albaladejo Ch. et Casabianca F.**, 1995. Une condition préalable à la participation : modifier les représentations des savoirs d'agriculteurs. *Cahiers de la recherche-Développement* n° 41, 44-57
- Avenier M.J.**, 1990. *L'organisation d'un objet multidisciplinaire à un projet transdisciplinaire complexe*. NR 90-02, GRASCE, Aix-en-Provence
- Avenier M. J.**, 1992. Recherche-action et épistémologies constructivistes, modélisation systémique et organisations socio-économiques complexes : quelques boucles étranges fécondes. *Revue Internationale de Systémique*, Vol. 6, n° 4, 403-420
- Barbier R.**, 1996. *La recherche-action*. Paris Economica 109 p.
- Bourdieu P.**, 1980. *Le sens pratique*. Paris, Editions de Minuit, 475 p.
- Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C.**, 1983. *Le métier de sociologue*. 4ème éd., Paris, Mouton, 357 p.
- Bunge M.**, 1995. *Sistemas sociales y filosofía*. Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 197 p.
- Callon M. (dir.)**, 1989. *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*. Paris, La Découverte, 214 p.
- Chambers R., Pacey A. et Thrupp L. A.**, 1989. *Farmer first - Farmer innovation and agricultural research*. London, Intermediate Technology Publication, 218 p.
- Checkland P.**, 1981. *Systems thinking, systems practice*. Chichester, Great Britain - John Wiley and sons, 330 p.
- Checkland P., Scholes J.**, 1990. *Soft systems methodology in action*. Chichester, U.K. John Wiley & Sons, 325 p.
- Crozier M. et Friedberg E.**, 1977. *L'acteur et le système*. Paris, Ed. du Seuil, 498 p.
- Dubost J.**, 1987. *L'intervention psychosociologique*. Paris, P.U.F., 350 p.
- Geertz C.**, 1996. *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*. Paris, Métailié, 154 p.

- Goyet G.**, 1992. Recherche-action et conduite de projets territoriaux. *Revue Internationale de Systémique*, Vol. 6, n° 4, 379-401
- Habermas J.**, 1991. *Morale et communication - Conscience morale et activité communicationnelle*. Paris Ed. du Cerf, 213 p.
- Hacking I.**, 1989. *Concevoir et expérimenter. Thèmes introductifs à la philosophie des sciences expérimentales*. Christian Bourgeois Ed., 459 p.
- Joly B.**, 1992. *La recherche-action est-elle une méthode scientifique ?* *Revue Internationale de Systémique* Vol. 6, n° 4, 421-433
- Lakatos I.**, 1979. *Preuves et réfutations*, Paris Hermann, 2e édition 1984, 246 p.
- Larrère R.**, 1988. Sciences sociales et sciences de la nature : la pluridisciplinarité, entre la synthèse et le commerce des idées. In : *Pour une agriculture diversifiée* (sous la direction de M. Jollivet), L'Harmattan, 288-298
- Latour B.**, 1989. *La science en action*. Paris Ed. La découverte, 450 p.
- Latour B.**, 1994. Esquisse d'un parlement des choses. *Ecologie politique*, n°10, 97-115
- Legay J. M.**, 1994. Ici et maintenant pour ailleurs et plus tard. *Natures, Sciences, Sociétés*, Vol 1, (2) 144-147
- Liu M.**, 1990. Problèmes posés par l'administration de la preuve dans les sciences de l'homme. *Revue Internationale de systémique*, vol. 4, n° 2, 267-294
- Liu M.**, 1992a. Vers une épistémologie de la recherche-action. *Revue Internationale de Systémique*, Vol. 6, n°4, 435-454
- Liu M.**, 1992b. Présentation de la recherche-action, définition, déroulement et résultats. *Revue Internationale de Systémique*, Vol. 6, n°4, 293-311
- Moisdon J. C.**, 1984. Recherche en gestion et Intervention. *Revue Française de Gestion*, sept-oct., 61-73
- Perelman C., Olbrechts-Tyteca L.**, 1976. *Traité de l'argumentation*. 3e ed., Bruxelles, Belgique, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 276 p.
- Piaget J.**, 1972. *Problèmes de psychologie génétique*. Paris Denoël, 174 p.
- Prieto L.J.**, 1975. *Pertinence et pratique, essai de sémiologie*. Paris, Ed. de Minuit, 172 p.
- Richards P.**, 1985. *Indigenous agricultural revolution*. Boston, USA, Unwin Hyman, 192 p.
- Rogers E.M., Kincaid D.L.**, 1981. *Communication networks. Toward a new paradigm for research*. New York, USA, The Free Press, 386 p.
- Roqueplo P.**, 1996. *L'expertise comme plaidoirie*. Communication au colloque "Science, Pouvoir et Démocratie", Hommage à Martine Barrère, Paris, 4-5 Octobre 1996
- Ruault C.**, 1995. Dynamiques professionnelles locales et formes d'intervention dans le développement. Le cas de groupes d'agriculteurs dans le Cantal - *Cahiers de la recherche-Développement* n° 41, 58-70
- Sebillotte M.**, 1974. Agronomie et agriculture. Essai d'analyse des tâches de l'agronome. *Cah. ORSTOM, Sér. Biol.*, 3 (1), 3-25
- Simondon G.**, 1958. *Du mode d'existence des objets techniques*. Paris Aubier Montaigne, 2ème édition 1989.
- Sperber D. et Wilson D.**, 1989. *La pertinence, Communication et cognition*. Paris, Ed. de Minuit, 397 p.
- Star S. L., Griesemer J.R.**, 1989. Institutional ecology, "Translations" and boundary objects: Amateurs and professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39. *Social Studies of Science* (SAGE, London), 19 : 387-420.
- Thiollent M.**, 1996. *Metodologia da pesquisa-ação*. 7ème ed., São Paulo, Brasil, Cortez Editora, 108 p.
- Verspieren M.-R.**, 1990. *Recherche-action de type stratégique et science(s) de l'éducation*. Paris et Bruxelles, L'Harmattan/ Contradictions, 396 p.
- Watzlawick P.**, 1988. *L'invention de la réalité, Contribution au constructivisme*. Paris France Le Seuil, 374 p.

Conservation et gestion de biens communs : comparaison de trois pratiques de recherche-action

Christophe ALBALADEJO
Annick AUDIOT,
Nicole SAUGET

INRA, SAD, BP 27, 31326 Castanet-Tolosan, Cedex

R  sum  

Trois op  rations de recherche men  es de fa  on ind  pendante ont   t   analys  es *a posteriori* en consid  rant que, dans les trois cas, le probl  me trait     tait celui de la conservation et de la gestion d'une ressource : la gestion des races animales    faible effectif en Midi-Pyr  n  es, le potentiel agronomique des parcelles agricoles de la province subtropicale de Misiones en Argentine et l'  volution des paysages des coteaux de Gascogne en Haute-Garonne. L'approche utilis  e nous a permis de comparer ces op  rations de recherche, et d'en tirer des enseignements en termes de recherche-action.

Les ressources en jeu, pour diff  rentes qu'elles soient dans les trois cas, sont vues comme un "bien commun" par l'ensemble des partenaires de la recherche. Ces partenaires qui sont, au-del   du seul commanditaire initial, toutes les parties prenantes de l'utilisation de la ressource constituent, autour de ce bien commun, un syst  me d'action concret dans lequel le chercheur a sa place.

Diff  rents types de logiques d'utilisation de la ressource sont mis en   vidence ainsi qu'une diff  rence essentielle entre les acteurs qui s  pare des autres ceux qui entretiennent un rapport quotidien et   troit    la ressource. Ce diagnostic est indispensable au chercheur pour qu'il puisse se positionner par rapport    ses partenaires et contribuer      laborer non pas une "solution" aux probl  mes soulev  s, mais un cadre de coop  ration efficace, capable d'aider    la conception et    la mise en oeuvre des alternatives de gestion/conservation.

Mots-cl  s : conservation, gestion des ressources, recherche-action.

Abstract

Conservation and management of common natural resources: a comparison of three approaches and types of practice. Three separate research operations are analysed *a posteriori*. In all three resource conservation and management was the central issue at stake. These three cases are:

- endangered breed management in the Midi-Pyr  n  es Region (southern France);
 - agronomic potential of farming plots in Misiones, a sub-tropical province of Argentina;
 - landscape evolution in the coteaux de Gascogne region (southern France);
- This approach enabled us to compare three research processes and draw some inferences regarding action research in general.

Albeit different, the resources at hand may be considered as a "common asset" by the different research partners. Beside the initial commissioner of the operations, the partners include all those involved in using the resource. They form around this "common asset", a concrete action-system in which the researcher plays a legitimate part.

Different logics of resource use are highlighted. Also a significant distinction appears between those actors who are daily and fully concerned by the use of the resource and the others. These analyses are essential for the researcher to understand his own position in relation to that of his partners and to help produce an efficient cooperation framework rather than a solution to the problems. Such a framework can help design and develop conservation / management alternatives.

Keywords: conservation, resource management, action research

Opérations de recherche	Patrimoine génétique	Paysage et forêt	Fertilité des sols
Le constat	1960, des éleveurs conservateurs maintiennent des races anciennes. 1970, mise en place des premiers programmes de conservation par les instances nationales.	1980, filière bois déficitaire, excédents agricoles, anticipation d'une libération de terres agricoles.	1984, reconnaissance que les défrichements de forêt primaire et la chute de la fertilité des sols sont un problème de développement par le Gouvernement de la province de Misiones (Argentine).
Les enjeux	Conserver des gènes ou des combinaisons de gènes susceptibles d'être utiles dans le futur.	Faire en sorte que la politique forestière soit en synergie avec celle du développement agricole.	Stabiliser l'avancée du front pionnier. Promouvoir un développement durable pour les petites exploitations agricoles.
Les partenaires Initiateurs	Ministère de l'Environnement Parcs Naturels Institut National de la Recherche Agronomique	Conseil Régional Midi-Pyrénées. Institut National de la Recherche Agronomique. Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt. Chambre Régionale de l'Agriculture Midi-Pyrénées	Ministère de l'Agriculture de la province de Misiones.
La question de départ	Définir, sur des bases biotechniques, les priorités en matière de conservation sur les races à la fois les plus menacées et les plus intéressantes.	Fournir des outils généraux d'aménagement pour accompagner n'importe quel type de boisement.	Evaluer le rôle potentiel d'un développement de l'élevage bovin pour élever le niveau de vie des familles des petits exploitants, favoriser la régénération de la fertilité des sols et ainsi contribuer à stabiliser l'occupation agricole du territoire de Misiones.
L'occasion de la recherche	1980, le Ministère de l'Environnement et la Fédération des Parcs Naturels font appel à l'INRA : « identifier les spécificités du matériel biologique et élaborer des programmes de gestion de populations ».	1990, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt et la Chambre Régionale d'Agriculture proposent un programme « Forêt Paysanne » dans le cadre du plan Etat/Région.	1984, le Ministère de l'Agriculture pose la question de la pérennisation de l'activité agricole pour 60% des agriculteurs au statut foncier non régularisé.
L'objectif	Proposer une approche scientifique pour une stratégie globale de conservation.	Réfléchir sur la politique régionale de boisement des terres agricoles en Midi-Pyrénées.	Mettre en place un « projet pilote » pour concevoir des méthodes d'intervention plus adaptées aux petites exploitations agricoles.
Les hypothèses de deuxième génération	Nous sommes capables d'énoncer les conditions à réunir pour assurer la durabilité en terme de stocks de gènes et les associer à une forme d'organisation sociale locale.	Nous sommes capables d'énoncer les conditions à réunir pour une prise en compte des aspects écologiques, esthétiques et culturels de l'évolution des paysages dans le cadre d'une coexistence entre agriculture et forêt.	Des formes de coopération entre les organismes de développement et les collectivités rurales locales sont possibles sous certaines conditions : - pour certaines formes locales d'organisation ; - et pour certaines pratiques des organismes de développement ; conditions que nous sommes capables d'énoncer.

Tableau 1 : Les contextes des recherches contribuant à la formulation des problématiques

Introduction

La gestion du patrimoine génétique animal, le souci de la maîtrise du potentiel agronomique des parcelles agricoles et de l'évolution du paysage sont autant de sujets d'actualité qui s'inscrivent dans le cadre général des préoccupations internationales concernant l'utilisation durable des "ressources" biologiques, écologiques et culturelles. Elles sont l'objet d'enjeux forts et divers et, à ce titre, elles concernent de nombreux acteurs et interpellent aussi les chercheurs.

Dans cet article, nous posons l'hypothèse que la notion de "ressource" peut constituer un cadre pertinent d'analyse et de comparaison de trois opérations de recherche menées sur ces thèmes de façons indépendantes et sur des terrains différents. Ces trois chantiers se trouvent ainsi dotés de caractéristiques communes :

- la notion de ressource dépasse la stricte dimension biologique ou écologique ; elle ne prend sens que par rapport à des acteurs, elle est donc historiquement et socialement construite et, de ce fait, toute question la concernant ne peut être isolée de son contexte naturel et socio-économique ;

- ces acteurs, individuels ou collectifs, sont nombreux, chacun ayant sa propre représentation de la ressource qui, si l'on tient compte de ses dimensions actuelles et potentielles, peut être envisagée comme un "bien commun" au sens de L. Boltanski et L. Thévenot (1991), c'est-à-dire appréhendée dans sa globalité en transcendant les intérêts des uns et des autres pris séparément et même pris ensemble ;

- la notion de ressource s'inscrit simultanément dans le quotidien et sur le long terme et même le très long terme, au sens de J. Weber et D. Bailly (1993), dans un processus de changement perçu très souvent comme irréversible ; son devenir se joue ainsi dans un contexte d'incertitude.

La notion de ressource présente donc tous les attributs d'un objet complexe. De ce point de vue, quelle que soit l'origine de la question de recherche (que celle-ci émane de la recherche ou d'un tiers), le chercheur est implicitement conduit à se

situer dans une démarche de recherche-action et plus exactement dans une épistémologie du type de celle des sciences "du second ordre", notamment pour les raisons qui sont données par S.O. Funtowicz et J.R. Ravetz (1990). Ces auteurs soulignent en effet l'inefficacité des démarches scientifiques "normales" (au sens de T.S. Kuhn, 1983) ou d'experts (au sens de P. Roqueplo, 1991) qui conduisent à la construction du problème et à l'élaboration de la solution sans la participation cognitive des acteurs sociaux, ne fournissant ainsi qu'un raisonnement ésotérique et inopérant pour le traitement de la question. Au contraire, les sciences du second ordre ne s'estiment pas affranchies des valeurs humaines¹ ; elles incorporent, dans leurs méthodes, la participation cognitive des acteurs sociaux, qui suppose une certaine transparence du raisonnement, et elles intègrent l'obtention d'un consensus social négocié (au sens de J. Habermas, 1968) dans les critères de validation des résultats.

Sur cette base, nous montrerons en quoi le parti pris d'une réflexion transversale à nos trois opérations de recherche apporte, au plan méthodologique, une contribution originale à la question des relations entre le chercheur et l'action.

1. De l'invalidation de l'hypothèse de départ à la constitution de l'objet de recherche

Partant du postulat que les démarches de recherche-action ne sont jamais isolées, mais qu'elles se situent dans un continuum de phases marquées par des événements de diverses natures (politiques, sociologiques, économiques, techniques...), il paraît difficile d'en envisager la comparaison sans se référer au préalable aux conditions qui ont été l'occasion de ces recherches et ont été à l'origine de l'implication du chercheur (Tableau 1).

¹ Cette attitude scientifique est, selon J. Weber et D. Bailly (1993), indispensable pour dépasser la simple prévision et faire de la prospective.

Les exemples qui suivent montrent combien la phase de négociation initiale joue un rôle déterminant dans l'élaboration collective d'un programme d'action.

Nos trois opérations de recherche sont nées de demandes sociales formulées autour des interrogations sur les risques que font peser, sur la ressource, des modes de développement qui apparaissent de plus en plus sophistiqués et univoques. Qu'il s'agisse, en France, des espèces domestiques qui tendent à disparaître, victimes du progrès génétique, qu'il s'agisse encore, en Argentine, du potentiel agronomique jugé localement mis à mal par des pratiques culturelles érosives, qu'il s'agisse enfin, en Midi-Pyrénées, des conséquences, sur le paysage, de certaines politiques d'aménagement, la demande initiale faite aux chercheurs était de tester, ou d'accompagner, une solution biotechnique que l'on supposait efficace pour gérer une ressource. Par la suite, la ressource a été, dans chacun des trois terrains, appréhendée comme un "patrimoine" que J. Montgolfier et J.M. Natali (1987) définissent comme « un ensemble d'éléments susceptibles, moyennant une gestion adéquate, de conserver dans le futur des potentialités d'adaptation à des usages non prévisibles aujourd'hui ». Notre approche s'est référée à l'éthique patrimoniale (Montgolfier et Natali, 1986 ; Ollagnon, 1992). Celle-ci propose des "principes directeurs pour la gestion des ressources et pour leur prise en compte dans des décisions économiques : éviter les impasses irréversibles ; laisser ouvert aussi largement que possible l'éventail des possibilités d'utilisations futures". Elle s'oppose donc à une approche étroitement utilitariste pour laquelle "toute décision doit être prise en tenant compte uniquement des préférences exprimées par les agents économiques existant aujourd'hui".

1.1. La question des races animales en péril

A partir des années 1960, des éleveurs conservateurs ont, par passion ou par tradition, maintenu des races anciennes marginalisées par le modèle dominant d'élevage intensif. Ces actions ont bientôt

été encouragées par certains généticiens, suite à la prise de conscience de l'impasse - en termes de variabilité génétique - à laquelle conduisait la mise en œuvre de schémas modernes de sélection mobilisant des outils de plus en plus sophistiqués. L'une des préoccupations majeures des protagonistes de la conservation dans les années 1970 était d'arbitrer, sur des bases biotechniques, des actions orientées en priorité vers les races les plus menacées et présentant des caractéristiques potentiellement les plus intéressantes. L'enjeu était alors avant tout de conserver des gènes ou des combinaisons de gènes susceptibles d'être utiles dans l'avenir et, sur cette base, de proposer une approche scientifique pour une stratégie globale de conservation.

L'origine de la recherche a correspondu à un moment où il y a eu convergence de démarches et d'interrogations de différents acteurs. Le Ministère de l'Environnement et la Fédération des Parcs Naturels interpellaient l'INRA pour que celui-ci apporte des réponses scientifiques tant pour l'identification des spécificités du matériel biologique que pour la mise en place de programmes de gestion de ces petites populations. Le chercheur a été délibérément commis dans une fonction d'interface entre la recherche et le développement.

L'analyse des actions menées sur le terrain démontrait la réussite de certains programmes et l'efficacité relative des autres. Si, pour l'espèce bovine, la réalisation de programmes de congélation de semence de taureaux et une présence technique renouvelée auprès des éleveurs a permis de maintenir la plupart des races menacées, pour d'autres espèces, les contraintes économiques croissantes faisaient que la situation des élevages concernés devenait de plus en plus critique et certains programmes se sont arrêtés en chemin.

A l'expérience donc, ce ne sont pas des critères "raciaux" qui ont été mis en avant mais des situations qui se sont imposées ici ou là sous l'influence d'un acteur ou d'un groupe social dynamique, imposant son propre point de vue et de fait, sa propre méthode. Une conclusion s'imposait alors : les actions de conservation ne

peuvent être réduites à la seule dimension génétique de la race et aux techniques mises en oeuvre pour conserver et gérer la variabilité, elles doivent être raisonnées relativement à l'organisation humaine dont chaque race est dépendante. Elle débouchait sur un argumentaire concernant le développement local et invitait à réfléchir sur les conditions d'émergence d'un consensus social permettant de maintenir une base génétique exploitable à moyen terme et répondant aux exigences des différents acteurs socio-économiques. L'hypothèse sous-tendue était qu'un matériel génétique original, impliqué dans des systèmes d'élevage et de production différents, peut être le support de stratégies de développement local, voire micro-local, et de diversification des productions agricoles (Audiot *et al.*, 1992).

1.2. Les paysages des coteaux de Gascogne

Au tout début des années 1990, des enjeux d'ordre économique, social et d'aménagement du territoire ont conduit un certain nombre d'institutions (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), Chambre Régionale d'Agriculture, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Centre INRA, etc.) à mettre au point un programme régional "Forêt Paysanne" qui, par la suite, a été inscrit dans le programme Etat-Région "Filière Bois". Au-delà de l'affirmation d'une politique régionale, ces enjeux s'inscrivent dans le contexte de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) qui remettait en question l'évolution des différents types d'agriculture et répondent au souci de pallier le déficit de la filière bois en s'appuyant sur les aides décidées par la CEE. Deux conceptions s'opposent alors : s'agit-il de développer au maximum la production de bois en boisant partout des terres agricoles délaissées, ou bien peut-on développer avant tout, dans une optique de développement agricole, la forêt paysanne existante comme activité de complément pour les agriculteurs ?

Le programme a été développé dans différentes directions (sylviculture, économie etc.) et par différents organismes. Les

chercheurs de l'INRA-URSAD², pour leur part, ont été chargés de traiter les aspects écologiques, esthétiques et culturels de l'évolution des surfaces boisées, sous l'étiquette générale "environnement". La demande initiale de la Région était de fournir des outils généraux destinés à accompagner les aspects économiques et techniques du boisement des terres agricoles. Compte tenu de la diversité des paysages et des situations sociales qui les sous-tendent, il ne pouvait s'agir de "plaquer" de l'extérieur des principes esthétiques généraux. C'est pourquoi, nous avons opté pour une étude pilote localisée, étape incontournable de la construction d'une méthode de recherche participative en vue d'incorporer le souci d'un paysage durable dans les actions forestières.

La question est ainsi reformulée de la manière suivante : dans la situation présente d'incertitude, comment contribuer à ce que les habitants d'une zone donnée puissent, à l'occasion d'une réflexion sur la forêt et le paysage, s'intéresser à ce patrimoine et participer, avec d'autres acteurs, à l'évolution et au maintien de leur territoire commun ?

Le dispositif de travail a consisté à conduire, en même temps qu'une étude du paysage de plusieurs communes contiguës, des enquêtes non directives sur les projets des agriculteurs et sur les représentations qu'ont de l'arbre, de la forêt et du paysage tant les visiteurs que les habitants, et principalement dans ce cas, les agriculteurs ayant des bois, qui sont largement majoritaires (Sauget, 1994). Un groupe de réflexion comportant des conseillers forestiers, des agriculteurs, des élus, s'est ensuite réuni à plusieurs reprises et a reçu divers experts afin d'incorporer leurs connaissances à la réflexion. Une exposition locale a complété ce dispositif.

Dans le cas de ces communes, les différents aspects du travail ont fait apparaître une certaine convergence entre l'identité du paysage et l'image que s'en font les habitants. Ils ont aussi permis de simuler plusieurs évolutions possibles et, parmi celles-ci, le type de détérioration

² Unité de Recherche sur les Systèmes Agraires et le Développement (Toulouse)

auquel pourraient conduire des actions non coordonnées. Le "tout-maïs", le "tout-forêt" seraient en ce lieu, a-t-on dit, des formes de "déserts", et le pâturage y a sa place (Sauget et Depuy, 1996). Au vu des nouvelles mesures concernant la zone (y compris l'introduction des mesures agri-environnementales en 1994), ce travail doit maintenant se poursuivre par un examen concret des possibilités économiques des actions proposées et par les négociations tenant à leur réalisation.

1.3. Le potentiel agronomique de la province de Misiones en Argentine

Dans la province de Misiones en Argentine, l'origine de la recherche procède également d'une préoccupation de conservation d'un patrimoine de la part d'autorités publiques, préoccupation conjointe à des aspects de développement. Les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture du Gouvernement civil qui prend place en 1984 recommencent en effet à s'intéresser à ce qui était un sujet très délicat sous le Gouvernement militaire : les 60 % de petits agriculteurs au statut foncier non régularisé.

Dans cette province subtropicale humide, la forêt native se réduit sous l'effet de deux processus : dans les zones de grands domaines privés, on pratique l'extraction des meilleurs troncs pour du bois d'oeuvre et, sur les terres de l'Etat, s'installent spontanément des petits exploitants cultivant du tabac, en intégration avec de grandes multinationales, et des cultures vivrières pour leur autoconsommation. Les surfaces des terres encore libres de l'Etat sont en train de diminuer de façon drastique, ce qui posera, à terme, un grave problème social car les nouvelles installations des jeunes ne pourront être assurées et parce que les systèmes de production paysans, tels que conçus actuellement, reposent sur une consommation régulière de terres vierges. Cette "consommation" de forêt et d'un capital agronomique du milieu semble par ailleurs largement profiter aux compagnies de tabac dont les plantations sont les premières à être installées après défrichement, imposant des itinéraires techni-

ques jugés par les paysans eux-mêmes (qui les appliquent et en subissent les conséquences) comme particulièrement érosifs. Par ailleurs certains "écologistes", tendant à oublier les coupes réalisées dans les grands domaines, s'alarment des conséquences de l'agriculture paysanne sur le milieu naturel et de la perte irréversible de biodiversité (les dernières réserves de semences des grandes forêts du Bassin du Paraná se trouvent "encore" à Misiones). Enfin, dernier des grands enjeux, et non le moindre, la colonisation spontanée à Misiones rejoint un problème géopolitique qui est lancinant : l'installation d'immigrés brésiliens sur les terres de l'Etat à Misiones.

La question posée par le Ministère était celle de la pérennisation de l'activité agricole pour les petites exploitations. Elle partait du constat que les méthodes de recherche et de développement en cours ne donnaient aucun résultat. Le Ministère avait décidé de mettre en place un "projet pilote" qui devait lui permettre, à petite échelle, de concevoir et mettre à l'épreuve des méthodes différentes d'intervention.

L'objectif était de tester l'hypothèse qu'un développement de la production de viande bovine dans les petites exploitations pouvait être un moyen d'élever le niveau de vie des familles et de contribuer à stabiliser leur occupation de l'espace du fait de l'augmentation des surfaces en prairies naturelles. Le travail du chercheur a consisté à réaliser une représentation compréhensive des modes locaux de gestion du potentiel agronomique des parcelles, au sens paysan du terme, en faisant porter l'analyse sur la place qu'y occupe l'élevage bovin, puis à les comparer aux projets de développement du Ministère. Une série d'incompréhensions entre paysans et techniciens ont été mises en évidence conduisant notamment à une invalidation de "l'hypothèse élevage bovin". L'étude a également contribué à montrer que d'autres projets de développement visant l'introduction de la culture du pin Eliotti - qui semblaient avoir un certain succès auprès des agriculteurs - produisaient sur la gestion de la ressource "espace cultivable" des effets contraires à ceux désirés par l'organisme promoteur. Les agriculteurs ont en effet planté des pins pour des raisons totalement

différentes de celles imaginées par le porteur de projet : alors que le Ministère pensait favoriser l'exploitation durable du milieu par une introduction pérenne, les agriculteurs envisageaient les plantations de pins comme le moyen de recueillir les subventions de l'Organisation Nationale de la Forêt argentine (IFONA) et d'obtenir de nouveaux permis de déboisement de forêt primaire, quitte à installer les pins sur leurs meilleures terres agricoles, sans en connaître les effets sur la qualité de sols déjà acides ...

1.4. L'analyse de la demande sociale et la stratégie d'élargissement des partenaires de recherche

Dans les trois opérations, la question posée par l'organisme demandeur a été finalement co-produite en liaison avec la recherche. La qualité de chercheur de l'exécutant le conduisait, dans tous les cas, à intégrer dans sa démarche un objectif de production de connaissance pour la communauté scientifique. De ce fait, afin de mieux cerner le champ dans lequel il travaillait, il a procédé à une analyse de la "demande sociale" qui a été à l'origine de son travail. Cette phase lui était indispensable pour identifier clairement le problème à traiter et l'intégrer à sa pratique de recherche et à son champ de compétences. La théorie de la Traduction (Callon, 1989) est une base théorique mobilisable pour analyser la façon dont le chercheur tend à se poser en porte parole d'intérêts divers.

Le chercheur s'est donc appuyé sur un diagnostic global du problème posé intégrant à la fois les aspects biologiques et humains en se référant notamment aux divers comportements, attentes et stratégies à l'oeuvre concernant l'utilisation des ressources. Dans les trois cas, l'inadaptation de la formulation de la question à la situation concrète et aux attentes des différents acteurs, conduisait à l'invalidier et à modifier partiellement la demande proposée par l'organisme commanditaire. Le chercheur mettait en lumière que l'optique proposée ne prenait pas en compte le caractère "multi-acteurs" de la gestion d'un bien commun et qu'en

priviliégiant ainsi une seule logique, elle risquait d'engager la ressource dans une impasse irréversible dans la mesure où elle réduisait les libertés de choix possibles dans le futur. Par voie de conséquence, il argumentait que d'une part la question était mal posée et que, d'autre part, il n'avait aucune chance d'y apporter seul une solution. Il lui était donc nécessaire d'avoir le concours d'acteurs sociaux autres que l'organisme "initiateur".

Cette analyse a progressivement amené - et le chercheur a souvent joué un rôle déterminant dans ce processus - à contacter puis faire participer d'autres acteurs et, par là, révéler de façon concrète les multiples enjeux liés aux divers modes de gestion.

A Misiones, il a fait en sorte que les organisations de petits paysans³ et la recherche scientifique nationale soient également parties prenantes. Dans le cas des races menacées, le diagnostic réalisé remplaçait une partie de la responsabilité de la conservation aux échelons régionaux en l'ouvrant à de nouvelles institutions - telles que les Conseils Régionaux ou autres collectivités locales et territoriales - et en y associant des partenaires économiques. La recherche sur les aspects culturels et esthétiques de l'évolution des espaces boisés a été conduite non pas à partir du seul travail d'expert mais en liaison avec les différents acteurs : (conseillers forestiers, agriculteurs, maires, etc.) intervenant localement sur un terrain précis, en accordant une importance particulière aux agriculteurs directement concernés.

Cette évolution conjointe du contexte de la recherche et de la question posée éclaire en retour le questionnement relatif à l'implication du chercheur : sa stratégie d'élargissement des partenaires de recherche a été de sortir d'une relation de "commande" qui, l'identifiant à un expert, aurait pu entraver le dispositif de recherche. La rapidité avec laquelle il le fait est essentielle pour la suite de la démarche, tant pour la qualité de ses relations aux acteurs que pour la gestion de son implication sur le long terme. Le fait qu'au

³ Le MAM, Movimiento Agrario de Misiones, est le seul syndicat représentant les petits paysans à Misiones.

début des trois opérations de recherche, les champs étudiés ne soient pas encore très structurés⁴, ni au plan des acteurs impliqués, ni du point de vue des stratégies mises en œuvre, a pu faciliter, au plan tactique, le positionnement du chercheur qui se trouvait face à un cadre institutionnel fortement incomplet. Cependant son souci d'impliquer dans sa démarche d'autres acteurs pour légitimer une nouvelle façon de poser la question est susceptible de lui assurer tant des soutiens complémentaires que des initiatives.

L'élargissement est notamment obtenu en soulignant, au-delà de sa dimension privée, le caractère public de la ressource, le fait que l'on touche à la fois à des valeurs universelles et individuelles. Le chercheur gagne d'ailleurs en partie de la légitimité en se faisant le porte parole de "l'intérêt général", empiétant en cela sur la légitimité de l'initiateur... (Callon, 1989). Il est ainsi amené à défendre une nouvelle position qu'il se forge à partir de ses propres convictions, de sa façon d'appréhender la ressource et de la façon dont il vit sa "citoyenneté" (sa situation par rapport à la société en général). A partir de ce moment, la question préalablement posée par l'organisme initiateur - qui revendiquait alors l'intérêt public - est reformulée en intégrant de nouvelles préoccupations. Elle devient bel et bien d'intérêt public et tend à placer le chercheur en porte parole d'une "nouvelle demande" sociale. Notons que cette participation commune à la formulation de la question, que l'on s'accordait au départ à ne considérer que comme un affinage de la formulation initiale, s'est produite au tout début d'un processus d'apprentissage du partenariat. Ceci explique que les organismes de développement, impliqués au premier chef dans ce processus, n'aient pu renouveler du jour au lendemain leur propre vision du chercheur. Au moment de l'exécution des travaux de recherche, ils ont notamment continué à essayer de le commettre dans un rôle d'expert devant produire des connaissances pour leur propre compte.

⁴ Que ce soit au niveau local dans le cas des Coteaux de Gascogne (forêt et paysage), au niveau régional dans le cas de Misiones ou bien encore aux niveaux national et régional pour le cas des races.

Bien entendu, cette distance prise par rapport aux "initiateurs" ne signifie pas que le chercheur puisse prétendre se constituer en acteur au même titre que les autres - ce ne serait d'ailleurs ni possible, ni même souhaitable - et ceci tant dans ses relations à la ressource qui, du fait du "cahier des charges" du scientifique, doivent être des relations construites et non spontanées, que dans son jeu social où il doit s'efforcer d'être transparent et en tout cas conscient.

2. La gestion d'un bien commun : un "système d'action"

2.1. La ressource vue comme une production sociale

Dans chacune de nos trois situations de recherche, nous avons été amenés à considérer que l'utilisation des ressources en question en appelle à des comportements de type civique au sens défini par L. Boltanski et L. Thévenot (1991), autrement dit "que les citoyens renoncent à leurs singularités et se détachent de leurs intérêts particuliers pour ne regarder que le bien commun". Tout comme ces auteurs, nous posons que cette dimension civique du bien commun n'est pas la seule à entrer en jeu (il existe également des dimensions privées), mais c'est sur elle que se fonde notre approche scientifique. Cette position de recherche est aussi celle adoptée par M. Sagoff (1989) qui distingue les individus vus comme des citoyens préoccupés par la gestion d'un bien commun ("the good of the community") de ceux considérés comme consommateurs préoccupés par leurs seuls intérêts propres. Elle sert d'ailleurs de base à une littérature anglophone en émergence (Ison, 1993) qui vise à mettre en œuvre des approches participatives des ressources ("participative ecodesign").

De ce point de vue, les ressources sont envisagées comme une construction sociale, telle que l'entendent P. Berger et T. Luckman (1989) autrement dit comme "le partage du temps d'une façon plus qu'éphémère ainsi qu'une perspective

étendue qui relie intersubjectivement des séquences de situations". Or, cette construction étant en adaptation constante à l'environnement socio-éco-politique, nous sommes conduits à émettre l'hypothèse que chaque état de la ressource est caractérisé, à un moment donné, par une situation d'interaction entre différents acteurs en présence. Ces acteurs apparaissent parties prenantes d'un "système concret d'action" au sens où le définissent M. Crozier et E. Friedberg (1977), c'est-à-dire qu'il existe un enjeu clairement identifiable et reconnu par les individus et les organisations qui se constituent en acteurs selon un minimum de règles partagées par tous, système que nous résumons par la liaison "acteurs-stratégies-ressources". Notons toutefois que ce système d'action n'est pas formalisé, il est implicite, et les normes qui le régissent ne préexistent pas aux relations sociales ; elles en sont le produit, ce qui nous rapproche de la notion de "système de décision" au sens de A. Touraine (1974). Ce postulat s'accommode d'une posture constructiviste : il n'est pas possible de séparer l'objet de recherche de l'approche du chercheur (Von Glaserfeld, 1988), ce qui revient à dire que le système d'action concret est en partie une construction faite par le chercheur pour approcher son objet.

2.2. Quels "points de vue" sur la ressource ?

De ce fait, dans chaque situation de recherche-action, les types de relations entretenues par le chercheur avec les autres partenaires sociaux sont largement déterminés par la nature des enjeux qu'assigne chacun de ces acteurs au traitement de la question. Ces acteurs, ont sur la ressource, des "points de vue" différents (issus de leurs histoires, de leurs positions sociales, etc.), des objectifs, et donc des conceptions de gestion et de conservation qui leur sont propres. A la suite de J. Montgolfier et J.M. Natali (1987) nous appellerons "logique" (que H. Ollagnon, 1992, nomme également "approche") chacune de ces visions opérationnelles qui rendent compte *a posteriori* de la façon dont chaque acteur perçoit la

ressource et agit sur elle à partir de ses propres motivations et de ses propres perceptions du contexte dans lequel il opère.

Chaque chercheur s'est donc attaché, sur son terrain, à identifier, au travers des pratiques de gestion, des discours et des rhétoriques des différents acteurs, les différentes logiques à l'oeuvre. Leur mise en comparaison nous conduit à mettre en évidence cinq grands types de logiques :

- des logiques qui se réfèrent principalement aux dimensions biologique ou écologique de la ressource ;
- des logiques qui mettent en avant ses caractéristiques culturelles et historiques ;
- des logiques essentiellement économiques qui recherchent la rentabilité au travers de l'utilisation de la ressource ;
- des logiques techniques qui privilégient l'efficacité technologique d'utilisation de la ressource ;
- des logiques enfin qui intègrent simultanément des dimensions biologiques, socio-culturelles et économiques.

La logique biologique est celle du généticien qui, habituellement chargé de l'amélioration génétique, se place en conservateur et considère les races menacées comme des réservoirs de gènes ou de génotypes, sources hypothétiques de création de ressources adaptées à un avenir incertain. A Misiones cette dimension est représentée par le Ministère de l'Ecologie dans l'hypothèse d'une valorisation différée du potentiel agronomique des parcelles.

Pour l'espace cultivable de Misiones ou les paysages de Midi-Pyrénées, la logique d'ordre technique qui, à un certain niveau, va de pair avec la logique de type économique, consiste à privilégier la productivité maximale dans l'exploitation de la ressource vue comme une matière première. Certains services de la Recherche Agronomique sont très porteurs de cette logique à Misiones. En revanche, dans le cas de la sauvegarde du patrimoine génétique, elle est directement liée à la logique biologique dans la mesure où elle cherche à adapter, pour la gestion *in situ* et *ex situ* des races menacées, des

outils et des méthodes de gestion éprouvés sur des races spécialisées et d'effectifs plus importants.

A Misiones, les logiques essentiellement économiques sont largement représentées par les compagnies de tabac, mais aussi par les producteurs semi-professionnalisés qui font "alliance" avec elles et par d'autres producteurs dont les intérêts ne sont pas spécifiquement agricoles : les petits commerçants qui disposent de terrain par exemple, ou des agriculteurs qui, eux-mêmes par ailleurs propriétaires d'un petit commerce, peuvent se permettre d'avoir une vision purement minière ou spéculative de la terre. Il semble que ce soit aussi la logique de l'Asociación de Tabacaleros. Ces logiques, notamment lorsqu'elles émanent d'acteurs disposant d'un très grand pouvoir économique, engendrent des stratégies très agressives pour le contrôle (direct ou indirect) de la ressource.

Totalement absentes au début des années 80 dans le cas des races menacées, elles sont aujourd'hui émergentes et structurent de plus en plus le discours de nouveaux acteurs qui, éleveurs innovants, chercheurs, "politiques" ou opérateurs économiques, voient dans les races locales un atout potentiel pour le développement et postulent que leur valorisation économique constitue sur le moyen terme le meilleur support de leur préservation.

Pour ce qui est des surfaces boisées, les logiques dominantes sont, en Midi-Pyrénées, les logiques techniques et économiques. La première, portée par des ingénieurs forestiers agissant à différents niveaux, privilégie la création de biomasse et la productivité maximale. La seconde est celle des industriels et des intermédiaires de la filière bois. Ils privilégieront certaines essences, et préconiseront aussi une production importante de la matière première bois. Une alliance est donc réalisable entre ces deux groupes d'acteurs dont les objectifs convergent. Par ailleurs, si l'on considère l'arbre dans le paysage, la logique biologique, au-delà de la croissance de l'arbre, comprend aussi tous les problèmes de biodiversité qui sont liés à sa présence. Cet axe a pu être défendu devant la Région par la Recherche, puis relayé par des organismes ayant mission

de veiller aux objectifs "environnementaux". Dans certaines situations, cette logique peut aussi conduire à conseiller des boisements de taille relativement importante, plus favorables à certaines espèces. Dans d'autres, la biodiversité peut s'accommoder d'une certaine fragmentation, correspondant par ailleurs au caractère de "paysages" locaux façonnés par l'agriculture (Balent, 1996).

La prise en compte de la dimension culturelle conduit à considérer la ressource comme un héritage non figé des générations. Elle intègre, à ce titre, tous les liens tissés entre la ressource et les différents groupes sociaux qui ont assuré et qui assurent son entretien et son évolution (objets, documents et savoir-faire associés à ces processus de production). Cette dimension, très présente pour l'ensemble des gestionnaires des ressources génétiques animales, notamment les éleveurs "conservateurs", est en revanche absente du terrain de Misiones. Ceci peut être expliqué par l'histoire récente des colonisations de ces terres et par le moindre intérêt porté aux aspects culturels de l'environnement dans la vie civique des Pays en voie de développement. En ce qui concerne le paysage induit par les surfaces boisées de Midi-Pyrénées, une logique culturelle, impliquant des choix d'ordre esthétique localement définis, vient mettre en question les simplifications et les généralisations d'une approche sectorielle. Redéfinie au départ par le chercheur, elle est aussi portée - sous d'autres formes et avec un langage différent - par des agriculteurs, des habitants et certains acteurs proches de ceux-ci. Elle privilégie la diversité des petites régions.

La logique bio-socio-économique repose essentiellement sur la capacité des hommes ou des structures à assurer le renouvellement de la ressource sans séparer celui-ci de son utilisation. Pour les races par exemple, elle s'apparente au souci des éleveurs de conserver les animaux dans leur milieu naturel et, par voie de conséquence, de préserver les systèmes mis en oeuvre pour répondre à un certain nombre de contraintes et réaliser leur objectif de production. Cette logique a justifié, dès l'origine des programmes, une stratégie de conservation *in situ*. Dans ce cadre, la notion de race ne repose pas essentiel-

lement sur des faits biologiques, elle se montre plutôt comme la conséquence de considérations pratiques d'élevage. Cette logique est également présente sur les deux autres chantiers, et fortement représentée par les agriculteurs. Pour un petit agriculteur de Misiones, séparer dans les discours les aspects économiques, écologiques et culturels de valorisation de la ressource "espace cultivable" n'a pas de sens.

La présence de ces logiques dans la réalité est certes nuancée. Pourtant leur approche constitue, pour le chercheur, une étape indispensable qui lui permet, au travers de l'analyse du type de relation entretenu entre un acteur et la ressource, d'interpréter les "stratégies" à l'oeuvre - celles-ci prenant en compte les relations entre acteurs - et de prévoir, dans une certaine mesure, les réactions de ces derniers à l'introduction de nouveaux projets.

Elles ne sont pas en effet, pour les acteurs, de simples moyens de se construire un discours, elles sont plus largement des cadres discursifs ayant chacun leurs propres règles de légitimation, et l'on pourrait être tenté de les rapprocher des "cités" développées par L. Boltanski et L. Thévenot dans la théorie des conventions (1991). D'autres auteurs (Casabianca et Vallerand, 1994) se sont essayés à un travail de ce type en mobilisant les concepts de cette théorie pour analyser la gestion des races locales d'animaux domestiques en Corse. De ce point de vue, les règles de gestion ou de production des discours concernant la dimension biologique et/ou écologique en appellent fortement à la "cité civique" ; la dimension économique se réfère, elle, à la "cité marchande", la dimension technique à la "cité industrielle". Par contre la dimension culturelle a plus de mal à se laisser réduire à la seule "cité inspirée".

En revanche, la logique bio-socio-économique relève d'une intégration par "bricolage" (Lévi-Strauss, 1962) des différentes composantes de l'utilisation de cette ressource. Nous faisons l'hypothèse que cette dimension ne peut pas être traitée dans le même champ théorique, dans la mesure où les acteurs concernés ne s'intègrent pas dans les mêmes cadres

discursifs (Röling, 1994). Pour en rendre compte, nous sommes amenés à mobiliser des courants de recherche relevant de l'anthropologie : étude des savoirs agricoles locaux (Richards, 1985), histoire sociale des races (Lizet, 1989), opposition entre paysages vécus de l'intérieur et paysages regardés de l'extérieur (Crouch, 1990). Bien entendu, nous sommes conscients que l'articulation entre ces deux ordres de connaissance est loin d'aller de soi. Il est encore moins évident d'arriver à la faire admettre aux différents acteurs porteurs de logiques sectorielles et, par ce biais, de les amener à une approche intégrée de la ressource. Mais c'est bien ce vers quoi tend le chercheur, dont l'objectif est d'aboutir à une vision construite de la ressource, compréhensible et utilisable par l'ensemble des partenaires concernés, soit, en d'autres termes, de donner un sens partagé à la situation étudiée.

Le chercheur est donc tenté de puiser dans cette dernière logique des éléments pour une vision "intégrée". Mais sa propre vision qui n'est pas exempte de certaines prénotions, est construite d'une façon totalement différente de celle des autres acteurs : il doit gérer à la fois une certaine transparence et sa distance au terrain.

3. Relation à la ressource des acteurs et de la recherche : notion d'espace et notion de temps

A l'issue des analyses précédentes, il convenait de comprendre la nature des blocages présidant à la prise en compte, par un acteur déterminé, des points de vue des autres. La tentative a donc consisté d'abord à mettre en rapport logiques et acteurs concernés puis à les comparer. Pour qualifier la nature de la relation de chaque acteur à la ressource, nous avons choisi comme niveaux d'analyse, les deux notions essentielles sur lesquelles se fondent la "conservation et l'utilisation durable des ressources", soit "l'espace" et le "temps".

3.1. La nature du lien à la ressource

La notion de temps permet d'approcher la rationalité de l'acteur par rapport aux objectifs de gestion qu'il se fixe. La notion d'espace permet, elle, d'expliquer, à un instant donné, la solution mise en oeuvre par l'acteur pour gérer la ressource en regard des diverses contraintes et opportunités de son environnement. Cette dernière pose d'emblée la question de la nature du lien de l'acteur à la ressource : ce lien est-il "direct", quotidien et localisé, ou non ? Elle conduit à distinguer deux grands types d'acteurs (appelés A et B dans la figure 1). Les premiers ont un lien direct et quotidien avec la ressource, celle-ci étant une pièce maîtresse de leur cadre de vie et de travail⁵ ; ce n'est pas le cas des seconds qui entretiennent avec elle un lien plus distant. Il peut arriver cependant que certains des agriculteurs, acteurs de type A, mais dont les pratiques relèvent parfois, pour des raisons culturelles ou économiques, de logiques plus sectorielles, soient amenés à nouer des alliances avec des utilisateurs occasionnels, les administratifs et les politiques qui ne réalisent qu'une utilisation indirecte de la ressource : c'est le cas, à Misiones, des gros producteurs de tabac ou de ceux qui cherchent à produire de façon "écologique". On ne peut donc faire comme si cette distinction entre les logiques différenciait strictement les agriculteurs des autres acteurs. Elle est cependant essentielle pour le scientifique.

La gestion d'une ressource implique par ailleurs, nous l'avons vu, la prise en compte du long et du très long terme. Dans les trois situations de recherche, cette préoccupation est plus ou moins partagée par les acteurs qui disposent d'ailleurs de moyens très inégaux pour anticiper sur cette évolution. Pourtant chacun d'entre eux exerce, de par ses actes ou simplement par ses décisions, une influence sur le devenir de la ressource. Or les deux types d'acteurs préalablement identifiés se différencient

de la même façon en fonction de la nature du rapport au temps qu'ils entretiennent.

Il nous est apparu d'autre part essentiel de différencier, dans les rapports des acteurs avec le temps, ce qui est de l'ordre du discours de ce qui relève de leurs pratiques. A Misiones par exemple, il est implicitement admis que les organismes officiels réalisent, ou cherchent à réaliser, une gestion sur le long terme tandis que les organismes privés (compagnies de tabac) ou les agriculteurs pratiquent une gestion à court ou moyen terme. C'est en tout cas ce qui transparaît dans les discours. Certes, comme le laisse supposer son intitulé, le Ministère de l'Ecologie s'arroge la légitimité de la gestion à long terme. Or ses propres pratiques, fortement déterminées par la durée des mandats et ses alliances politiques, démontrent le contraire (le simple fait d'ignorer les extractions forestières sur les 70 % du territoire de Misiones qui appartient aux latifundia est révélateur). Par ailleurs, s'en tenir aux discours et laisser implicitement à ce Ministère le monopole de la gestion à long terme de la ressource en "bon père de famille" ne permet pas de jeter les bases d'une coopération minimale vers une "cogestion" de la ressource. De façon plus générale, les organismes publics se posent là en seuls véritables gestionnaires, capables d'anticiper, de prévoir sur le long terme. Ils cherchent à imposer, à Misiones, une législation très prescriptive concernant l'occupation de l'espace. Cette législation présente, sur le terrain, de grandes difficultés de mise en oeuvre car il s'agit de faire appliquer, dans un milieu mal connu des organismes officiels et très peu maîtrisé, des règles sans rapport avec les pratiques de gestion de l'espace. De plus, cette façon de traiter la question disqualifie, dans une concertation éventuelle sur la ressource, tous les acteurs ou institutions autres que les autorités publiques ayant élaboré la législation et réglementation nationale.

⁵ Ce sont eux qui, de par les actes de gestion élémentaires et quotidiens qu'ils effectuent, exercent une influence directe sur l'évolution et le renouvellement de la ressource.

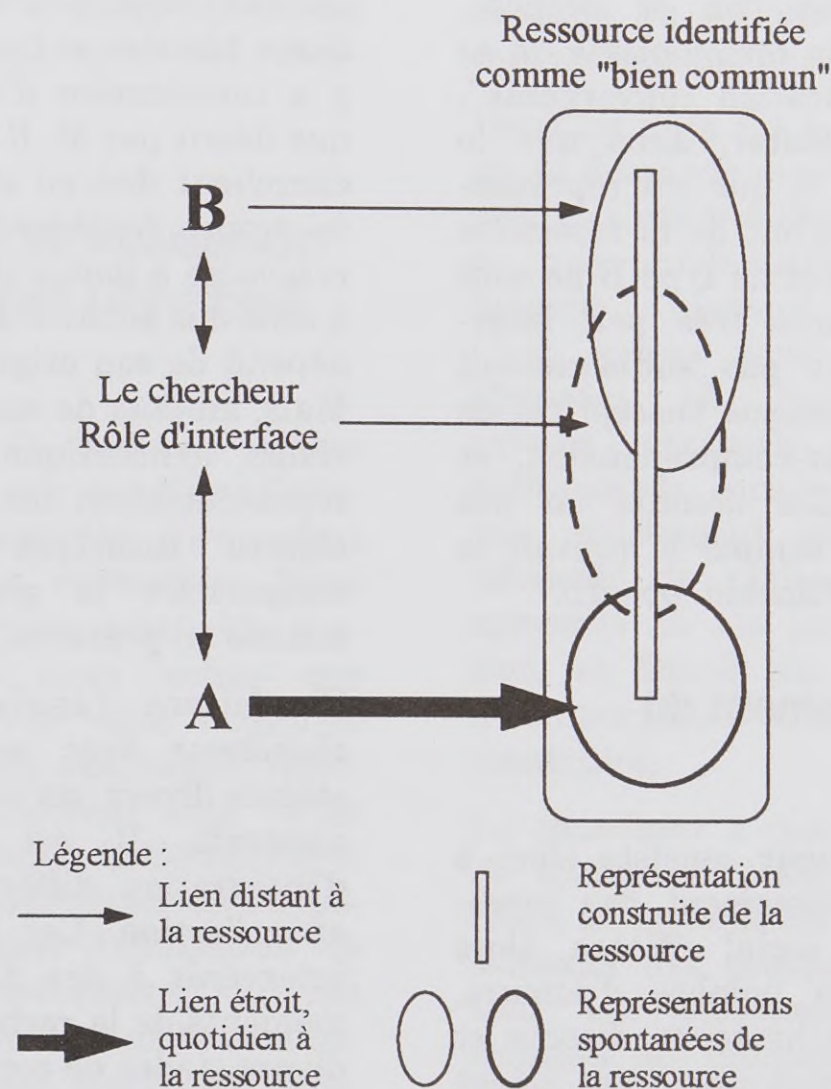


Figure 1 : Les représentations du scientifique par rapport aux acteurs de type A et B

3.2. La distance des acteurs à la ressource

Poussant plus avant la réflexion, la distinction entre les deux types d'acteurs déjà observée se pose non seulement en termes de relation à la ressource ou de pouvoir, mais aussi par rapport à la connaissance. Les acteurs de type B, en général, mobilisent plus facilement des connaissances abstraites au sujet de la ressource et conduisent une rhétorique qui intègre plus facilement des éléments issus du discours scientifique, même si ceux-ci sont parfois déviés, volontairement ou non, de leur sens premier.

Le fait de distinguer deux types d'acteurs nous conduit implicitement à identifier une "interface", au sens de "l'interface sociale" définie par N. Long (1989), entre ces deux composantes des sociétés rurales qui sont d'une part les groupes locaux et d'autre part les organisations économiques ou de développement dont l'intervention dépasse largement le cadre de la

localité. Cette interface existe notamment dans le champ du savoir agricole et des processus sociaux de production, d'utilisation et de transmission des connaissances : deux grands types de savoirs sont en présence, bien que les savoirs respectifs des agriculteurs ou des organismes de développement ne soient pas eux-mêmes homogènes.

Dans leur ouvrage, E.M. Rogers et D.L. Kincaid (1981) exposent les principes d'une représentation de la communication humaine en tant que processus de "convergence". Ils symbolisent, par une surface délimitée par un cercle, la compréhension qu'a un acteur A d'une situation de communication avec un acteur B, et vice versa. Ces deux cercles, loin d'être superposés, sont suffisamment interactifs pour qu'un effort d'ajustement entre A et B puisse, au cours du dialogue, permettre une augmentation de la surface en intersection. Une parfaite compréhension mutuelle n'est bien sûr jamais requise, la communication a atteint son but lorsque

l'inter-compréhension est devenue suffisante pour mener à bien la tâche (décision, action) que l'on se propose. Faisant référence à la terminologie de ce "modèle de communication convergente", nous avons pu constater, ainsi que le représente la figure 1, que les représentations spontanées qu'ont de la ressource les acteurs de type A et de type B ne sont pas ou seulement que très peu intersectives, en tout cas pas suffisamment pour générer un processus susceptible de déboucher sur l'inter-compréhension, et encore moins sur des accords ou des actions en commun comme le prévoit le modèle de Rogers et Kincaid (*op.cit.*).

3.3. Le positionnement du chercheur

Le travail du chercheur consiste alors à contribuer au rétablissement des conditions d'un dialogue social efficace, alors même qu'un certain nombre d'acteurs, généralement les utilisateurs directs et quotidiens de la ressource, se voient disqualifiés ou dominés dans les discussions techniques même s'ils sont parfois associés à l'élaboration des objectifs généraux (Albaladejo *et al.*, 1994). Celui-ci doit "réhabiliter" les savoir-faire de ces acteurs auprès de ceux qui ont la position et/ou le pouvoir d'instituer des projets de changements globaux concernant l'utilisation de la ressource. Dans cette optique, les pratiques des éleveurs conservateurs, tant en matière de gestion de la reproduction de leur cheptel que de valorisation des produits, sont analysées, représentées et discutées en articulation avec les propositions techniques des institutions concernées. Il était de même important, dans les coteaux de Gascogne de redonner la parole aux agriculteurs sur les thèmes de leur paysage et de la gestion de leur forêt, et de la faire connaître à leurs interlocuteurs institutionnels.

Cette préoccupation de traduction de la demande sociale constitue un élément essentiel de la méthodologie du chercheur. Elle fait partie d'une stratégie plus globale dont l'objectif est de capitaliser une expérience pouvant donner lieu à des innovations en d'autres lieux ou en d'autres temps. Ni immédiate, ni définitive, elle

s'élabore dans une situation de collaboration entre le chercheur et ses partenaires sociaux, collaboration elle-même dotée d'une histoire si l'on fait l'hypothèse qu'il y a constitution d'un acteur collectif tel que décrit par M. R. Verspieren (1990). Le chercheur doit en effet être conscient que sa propre représentation spontanée de la ressource a toutes chances d'être similaire à celle des acteurs de type B, même si cela dépend de son origine et de sa formation. Mais, au-delà de son souci de retrouver la vision synthétique qui caractérise les représentations des acteurs de type A, son objectif théorique final est bien de comprendre la globalité des représentations en présence.

En faisant l'analyse des relations du chercheur avec ses interlocuteurs aux statuts divers, un autre type de différence apparaît. Il est dû à des formes d'intégration différente de la recherche avec l'action. Ces formes peuvent aussi intervenir à des degrés divers selon les moments de la recherche, notamment aux divers stades de recueil des données ou de production de connaissances.

Ainsi, pour les deux opérations "Races animales en péril" et "Misiones", on a pu vérifier l'existence de plusieurs phases de recherche-action. Dans la première phase, qui interpellait le chercheur en tant qu'expert, on constate que l'action a primé sur la recherche. La commande initiale ayant un poids certain, l'enjeu était, pour le chercheur, de se constituer en quelque sorte un dispositif de recherche. Dans une deuxième phase, le chercheur dispose d'une connaissance préalable beaucoup plus approfondie de la situation, ce qui lui permet, avec l'appui de l'outil d'aide à la négociation qu'il s'est constitué, de participer plus activement à la reformulation des hypothèses et, de fait, la recherche prime sur l'action. Il semblerait, à la lumière du travail réalisé sur les ressources génétiques de Midi-Pyrénées, qu'une troisième phase soit à l'oeuvre dans laquelle l'action devient le moyen de mettre à l'épreuve les nouvelles hypothèses de la recherche.

Si nous avons pu, sur nos différents terrains, observer que la recherche est historiquement constituée, à la manière d'un acteur social, la question se pose de

savoir si ces opérations de recherche peuvent, en leur état actuel, connaître un terme et de définir, de ce point de vue, les conditions du désengagement du chercheur.

4. Utilité sociale et validation scientifique des résultats

Le fait d'appréhender la ressource comme un "bien commun" a pour corollaire l'existence réelle ou potentielle d'un débat social concernant son utilisation. Nous posons comme hypothèse, vérifiable seulement *a posteriori* et dans l'action, que les règles de gestion de cette ressource sont susceptibles d'être amendées, réformées et même coordonnées sous l'effet d'un débat social. Comme L. Boltanski et L. Thévenot (1991), nous excluons l'hypothèse qui ferait reposer l'utilisation de cette ressource exclusivement sur des relations sociales conduites par la domination et la force et nous postulons l'existence d'un champ social de construction d'une "commune humanité" à propos de son utilisation. Par ailleurs, nous nous sommes efforcés d'utiliser la notion de "bien commun" en tenant compte des préoccupations "globales" et d'autres plus "locales", ainsi que du long terme et du court terme. Deux types de résultats sont donc attendus : les uns concernent la production de connaissances généralisables, les autres relèvent de la contingence ; ils concernent notamment la production de solutions spécifiques, production qui intervient en réponse à un problème posé dans des situations toujours particulières et historiquement datées.

4.1. La production de connaissances généralisables

La validation scientifique nous oblige à un retour sur l'implication du chercheur. La stratégie d'élargissement des partenaires qui, rappelons-le, visait à créer une base de réflexion plus large pour la recherche de solutions cohérentes a d'abord conduit

à la reformulation des questions initiales : c'est déjà, au plan scientifique, une avancée en soi tant d'un point de vue méthodologique que théorique.

Dans les trois cas qui nous ont intéressés ici, la demande exprimée par les pouvoirs publics a été transformée par le chercheur en une problématique scientifique dans laquelle s'insèrent les acteurs locaux. C'est le cas pour les races en Midi-Pyrénées, où, l'analyse, partie d'une volonté nationale de construire une politique de conservation d'un point de vue strictement génétique, révélait la nécessité de réaliser au préalable une approche de ses possibilités de valorisation, et faisait des régions un échelon incontournable dans l'architecture à construire.

Le chercheur a donc délibérément choisi de mettre en place une négociation au cours de laquelle les acteurs ou les représentants des groupes concernés définissent ou choisissent eux-mêmes une solution au problème qui les concerne. L'élargissement de la question à d'autres acteurs sociaux a constitué le cadre d'évaluation de la pertinence de la question initialement posée et il est d'ailleurs probable que s'il n'y avait pas eu élargissement au-delà de l'acteur initiateur, cette invalidation ne se serait produite, ni pour les races en péril, ni pour Misiones, ni pour l'évolution des paysages.

Cet état de fait nous amène à nous interroger sur nos finalités de chercheurs : souhaitons-nous rendre traitable le problème posé ou bien nous limiter à montrer pourquoi, de la façon dont il se présente au départ, ce problème n'est pas traitable ? De ce point de vue, la méthode utilisée par le chercheur pour déterminer les raisons pour lesquelles la question n'est pas traitable, en l'état initial de sa formulation, est sans doute le point sur lequel les comparaisons de nos trois opérations peuvent prétendre à une généralisation. Poussant plus avant le raisonnement, nous sommes conduits à postuler que la généralisation des réflexions concernant les conditions à réunir pour rendre traitable le problème est, elle, plus difficile. Elle nous renvoie de fait à la singularité de nos propres terrains et des questions qui s'y posent et interroge la

responsabilité sociale du chercheur. Doit-il se limiter à montrer pourquoi le problème n'est pas traitable tel qu'il est proposé, sans mettre en place des dispositifs différents et sans les valider par l'action ? Dans le cas des races animales en péril, nous l'avons vu, le cadre d'hypothèses qui avait été élaboré à l'échelle nationale, s'est avéré une aide précieuse pour construire un nouveau questionnement à l'échelle régionale. Le chercheur a alors largement participé à la conception d'un dispositif humain et institutionnel (le Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional de Midi-Pyrénées) capable de s'acheminer vers une gestion concertée des ressources. L'une des possibilités spécifique au terrain de Misiones consisterait, par exemple, à traiter la question de la gestion des ressources en donnant aux syndicalistes paysans présents dans le Conseil Directif de l'INTA (Recherche Agronomique argentine) les moyens de discuter les orientations de recherches décidées non seulement sur un plan social mais aussi technique. Cela passe notamment par une connaissance et une reconnaissance des logiques techniques paysannes. Un autre moyen serait d'introduire les questions techniques liées à la culture du tabac (avec ses aspects annexes : pollution, fertilité du milieu, santé, etc.) dans les programmes de la recherche publique, en concertation avec les différents acteurs du secteur. En matière de forêt et de paysage, il est clair que, dans toutes les situations, les propriétaires forestiers, les techniciens, les habitants etc. doivent se rencontrer et rapprocher leurs points de vue. Mais le rôle des conseillers forestiers devrait varier selon que l'on travaille sur une zone de grande propriété forestière ou de propriétés paysannes morcelées. Dans ce dernier cas, et bien qu'une gestion paysanne des bois ait naguère existé, les conseillers forestiers locaux ont du mal à la reconnaître et se sentent aussi moins à l'aise pour apporter un conseil. Il peut être utile alors de susciter, en relation avec eux, une recherche spécifique sur la gestion technique de ces bois.

Au plan scientifique, l'objectif du chercheur est de fournir un "guide collectif" adaptable aux différentes situations terri-

toriales et respectant les différences culturelles.

La production d'un corps d'hypothèses qui soit pertinent dans d'autres situations que celles où il a été élaboré est un type de résultat dont il faut tenir compte. Il est en général peu mentionné dans les travaux de recherche. De même, l'utilité d'un corps d'hypothèses élaboré dans le cas de Misiones pour en générer un nouveau sur une autre frontière agraire, celle de l'Amazonie Brésilienne Orientale, a pu être testée. Il ne s'agit en aucun cas d'une transposition, mais de la possibilité de s'appuyer sur un questionnement construit sur un terrain ou à un niveau, pour en générer plus rapidement un nouveau ailleurs. C'est de la même façon que les hypothèses élaborées à propos du paysage et de la forêt paysanne dans les Coteaux le sont dans un souci d'adaptation de celles-ci à la diversité des situations qui pourront être rencontrées par la suite.

Par définition, le "système d'action" est lui-même en adaptation constante face aux influences externes que font peser sur lui les nouveaux enjeux qui se jouent à un niveau plus global. Ses délimitations changent à chaque itération du processus dans la mesure où les conceptions de l'action se transforment au gré du renouvellement des acteurs eux-mêmes, du niveau des avancées scientifiques sur la connaissance de la ressource, des nouvelles technologies disponibles pour en assurer la gestion, ou simplement de l'évolution de leur contexte socio-économique. Par voie de conséquence, la nature de la demande sociale évolue et le dispositif de prise en compte de cette demande peut changer de niveau et, le cas échéant, entraîner le désengagement du chercheur si ce niveau s'avère incompatible avec ses possibilités d'intervention.

Dans ce contexte évolutif, la problématique scientifique reste toujours la même : réfléchir sur les conditions d'émergence d'un type de négociation permettant de maintenir à moyen terme les différentes potentialités d'une ressource et répondant à court terme aux exigences des différents acteurs socio-économiques. Le cadre de recherche et le dispositif mis en oeuvre dans une démarche de recherche-action supposent donc d'être redéfinis, dans le

détail du moins, à chaque situation nouvelle et le chercheur trouve alors un nouveau cadre pour tester ses hypothèses, en vérifiant à chaque moment si les conditions de maintien d'un potentiel sont bien remplies. C'est la façon de relire, de réinterroger la question et de la rendre traitable par rapport à ces nouveaux enjeux qui change. La pertinence de la qualité de l'intervention du chercheur est donc fortement liée à sa capacité à anticiper sur les changements à venir et à concevoir des moyens d'accompagnement de ces changements, tout en s'assurant de la pertinence des actes de gestion mis en oeuvre en regard des conditions de conservation des potentialités de la ressource à long terme. De ce point de vue, l'expérience acquise dans le cadre du Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional de Midi-Pyrénées éclaire en retour la mise en oeuvre d'une politique nationale de gestion des ressources génétiques réalisant un compromis entre des objectifs simples de protection et de connaissance et des objectifs plus complexes de gestion dynamique impliquant différents acteurs socio-économiques (Audiot, 1995).

Les changements produits dans les représentations des différents acteurs en présence constituent, à ce niveau, un résultat de grande importance et pourtant très difficile à évaluer (Albaladejo et Casabianca, 1994). Ces transformations font partie du processus de participation : ils peuvent, par exemple, conduire les acteurs qui prennent des décisions à un autre niveau (en général des acteurs de type B) à reconsidérer l'apport possible des acteurs de type A et à prendre en compte leurs avis et leurs connaissances. Un prolongement possible serait alors de suivre l'évolution des positions des uns et les autres.

4.2. La validation par l'action

La mise en place de systèmes de gestion de ressources mobilise des éléments d'ordre technique, scientifique et/ou réglementaire pour assurer à la fois la préservation et l'utilisation durable. L'utilité première de ces systèmes est cependant souvent évaluée à partir de la satisfaction immédiate des acteurs du

terrain, les solutions adoptées constituant alors une sorte de compromis entre le problème perçu par l'acteur et les moyens parfois limités dont il dispose. La validation des résultats par les acteurs sociaux en présence n'a donc alors qu'une valeur conjoncturelle. Dans le cas des programmes de conservation de l'espèce bovine par exemple, la congélation de semence de taureaux était l'objectif prioritaire poursuivi au début des années 1980. Mais quinze ans plus tard, ce modèle a généré un apprentissage des institutions. Il démontrait la faisabilité d'une conservation *in situ* visant le maintien de la capacité des races à se reproduire normalement dans les élevages sous réserve d'une assistance technique renouvelée et extérieure au réseau d'éleveurs. Le statut de ce que l'on appelle les "technologies de l'urgence" se trouvait ainsi repositionné avec l'évolution du concept même de conservation.

Nous avons pu également constater le danger de laisser croire que la question, où que ce soit, n'a qu'une seule façon de devenir traitable. Différents modes de gestion de la ressource impliquant différentes configurations d'acteurs sont généralement possibles et *a priori* tout aussi valables. Il est donc impossible de déterminer de façon objective le poids pris par le travail du chercheur dans l'inflexion de ces modes de gestion. Tout au plus pouvons-nous avancer que la qualité de son analyse des conditions à réunir pour l'établissement du débat social sera déterminante pour préparer le terrain du changement social produit par sa recherche. Notons cependant que ce type de validation échappe souvent au praticien qui a toujours l'impression de faire avancer les choses par lui-même. Le but du jeu n'est pas, toutefois, de lui démontrer le contraire.

La démarche de recherche-action est aussi à l'origine de productions spécifiques davantage tournées vers des groupes sociaux distincts des "pairs" habituels du chercheur. Ces productions peuvent revêtir des formes diverses, allant de restitutions directes aux partenaires sociaux de la recherche (cela a été fait notamment à Misiones au cours de la première phase de terrain), à la réalisation d'expositions comme dans les Coteaux de Gascogne. Il

s'agit d'aboutissements datés, et même "éphémères", mais que nous estimons importants. L'intérêt pédagogique de ce type de travail ne doit pas être occulté : celui qui a été mené dans les Coteaux, par exemple est utilisé directement pour la formation des professeurs d'établissements d'enseignement agricole, confrontés à la nécessité d'introduire leurs élèves à l'aménagement paysager. Enfin, le Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional a accompagné ses premières années d'activité d'une importante action de promotion avec notamment la publication d'une plaquette grand public (Audiot et Flamant, 1992).

Si, par ailleurs, la position sociale et institutionnelle du chercheur lui confère une certaine légitimité, c'est le plus souvent sa propre personnalité qui détermine son engagement. Nous avons vu que la question n'est pas seulement technique mais qu'il s'agit bien également d'un projet social, c'est pourquoi son aptitude à s'insérer dans les réseaux existants et à négocier avec les différents partenaires (institutionnels, praticiens ...), sa capacité à gérer les conflits générés par des intérêts ou des positions divergentes seront déterminantes.

Conclusion

La comparaison *a posteriori* de trois opérations de recherche-action conçues et menées de façon non concertée, fait apparaître que nos démarches ont utilisé des principes communs du fait notamment que les problématiques ont été construites en réponse à une demande sociale, autour des enjeux pesant aujourd'hui en tous lieux sur la gestion des ressources.

Deux constantes rapprochent en effet, les trois terrains : une proximité d'action et d'intérêt entre certaines institutions et certains individus à propos de l'utilisation d'une ressource donnée et, par ailleurs, des interrogations concernant son évolution jugée préoccupante et incertaine. Ces caractéristiques nous ont conduits à mobiliser la notion de "bien commun" et, grâce à la construction théorique qui la

sous-tend, à aborder de façon renouvelée la question de la "gestion" d'une ressource.

Dans les trois cas, le souci du chercheur aura été de prendre, à travers l'élargissement du champ des partenaires, une certaine distance par rapport à une commande initiale. Ceci l'a conduit à postuler l'existence d'un système d'action à propos de la gestion d'une ressource. Devenant acteur lui-même, le chercheur a aussi sa propre histoire. La gestion de sa position et de son implication deviennent alors des éléments centraux de sa méthode.

Il n'existe pas, en ce domaine, de solutions que la recherche puisse "trouver" ni même construire. Le travail du chercheur consiste donc en grande partie à rendre traitable la question posée puis, dans un second temps, à aider les acteurs à conduire un processus de construction de "solutions" jugées acceptables. En pleine cohérence avec l'utilisation de la notion de "bien commun", ces solutions "acceptables" ne peuvent surgir que d'un débat social entre les différentes parties prenantes. Le degré de démocratie de ce débat aura des conséquences sur la capacité sociale d'innovation. En somme, le rôle du chercheur est avant tout de mettre en évidence les facteurs qui entravent durablement une coopération.

Bien que la plupart de ces facteurs renvoie aux contingences de nos trois terrains de recherche, des constantes apparaissent et permettent des hypothèses de généralisation. La plus forte concerne la différence entre deux grands types d'acteurs : ceux qui ont un lien étroit et quotidien à la ressource et les autres. Cette distinction se révèle tant au niveau de la relation technique et culturelle à la ressource, qu'à celui du type de connaissance mobilisé qui n'est pas sans influencer le rapport au pouvoir économique et politique. La relation du chercheur à ces deux grands types d'acteurs est elle-même dissymétrique. Nous ne prétendons pas que la mise en évidence de cette différence explique tout, mais elle nous paraît rendre compte de certains obstacles à une gestion concertée des ressources.

La complexité des relations sociales nouées autour des ressources ne facilite pas la mise au point de critères de validation des résultats. On sait au moins que

cette validation ne peut être réalisée, ni en termes d'impact de la recherche en réalisations dites "concrètes" sur le terrain, ni sur le plan de la satisfaction de tel ou tel acteur social. Ce ne peuvent être que des indicateurs parmi d'autres. L'évaluation du travail du chercheur doit aussi tenir compte de l'analyse de son implication.

L'approche présentée ici, nous permet, en sortant d'un certain isolement, d'envisager avec prudence une mise en débat, dans notre communauté de chercheurs, d'aspects de notre travail qui n'étaient jamais discutés de façon organisée auparavant.

Puisse cette réflexion apporter sa contribution à une gestion "durable" des ressources.

Bibliographie

- Albaladejo C., Casabianca F.**, 1994. Une recherche-action agissant sur les représentations que les organismes de recherche et de développement se font du savoir des agriculteurs. Actes du *Symposium International sur les Recherches Systèmes en Agriculture et Développement Rural*. Montpellier, 21-25 Novembre 1994, pp. 618-622.
- Albaladejo C., Dominguez C., Cittadini R. et Baranger D.**, 1994. Un interface a elaborar : Las relaciones entre las pequeñas explotaciones y sus contornos tecnológicos. Seminario sobre Resultados de Enfoques Sistémicos Aplicados al estudio de la Diversidad Agropecuaria, 1994, marzo 22-24, Mar del Plata (Argentina Balcarce), INTA-CERBAS y INRA/SAD, Actes pp. 461-490.
- Audiot A., Flamant J.-C.**, 1992. *Trésor vivants. Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional de Midi-Pyrénées*. Rapport INRA-Conseil Régional de Midi-Pyrénées, 20 p.
- Audiot A., Verrier E., Flamant J.-C.**, 1992. National and regional strategies for the conservation of animal inheritance in France. In : Alderson L., Bodo I. (éds). *Genetic conservation of domestic livestock*, CAB International, Oxon, pp. 110-127.
- Audiot A.**, 1995. *Races d'hier pour l'élevage de demain*. Paris, INRA Editions, Coll. "Espaces ruraux", 229 p.
- Balent G.**, 1996. Introduction : la Forêt Paysanne et l'Aménagement de l'Espace Rural. *Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 29 : 7-14.
- Berger P., Luckman T.**, 1989. *La construction sociale de la réalité*. Trad. Pierre Taminiaux, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, 288 p.
- Boltanski L., Thévenot L.**, 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Editions Gallimard, 483 p.
- Callon M.** (dir.), 1989. *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*. Paris, Editions La Découverte, 214 p.
- Casabianca F., Vallerand F.**, 1994. Gérer les races locales d'animaux domestiques : une dialectique entre ressources génétiques et développement régional. *Genet. Sel. Evol.*, 26 (Supp n°1) : 343-357.
- Crouch D.**, 1990. Culture in the experience of landscape. *Landscape Research* 15 (1) : 11-19.
- Crozier M., Friedberg E.**, 1977. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Paris, Editions du Seuil, 500 p.
- Funtowicz S.O., Ravetz J.R.**, 1990. Global environmental issues and the emergence of the Second Order Science. Commission of the European Communities, Directorate-General Science, Research and Development. Brussels, 24 p.
- Habermas J.**, 1968. *Connaissance et intérêt*. Traduction française, 1979, Editions Gallimard, collection Tell, 386 p.
- Ison R.L.**, 1993. Participative Ecodesign : a new paradigm for professional practice. The Epidemiology Chapter, Australian Veterinary Association Annual Conference, Gold Coast, Actes, pp. 43-55.
- Kuhn T.S.**, 1983. *La structure des révolutions scientifiques*. Trad. Laure Meyer, Paris, Editions Flammarion, 435 p.
- Lévi-Strauss C.**, 1962. *La pensée sauvage*. Paris, France, Editions Plon, 347 p.
- Lizet B.**, 1989. *La bête noire. A la recherche du cheval parfait*. Editions La Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 340 p.
- Long N.** (dir.), 1989. Encounters at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development. Agricultural Wageningen University, *The Netherlands. Wageningen Studies in Sociology*, 27, 276 p.

Montgolfier J. de, Natali J.M., 1986. La gestion patrimoniale des ressources naturelles. Association des Ruralistes Français. Colloque National, Strasbourg, "La Nature et le Rural", Groupe 3: Protéger et gérer : des coûts et des règles, Actes, 8 p.

Montgolfier J. de, Natali J.M., 1987. *Le patrimoine du futur. Approches pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles*. Paris, Editions Economica, 248 p.

Ollagnon H., 1992. Stratégie patrimoniale pour la gestion des ressources et des milieux naturels. Colloque : *Gérer la nature ?* 25e Anniversaire ENGREF, Nancy, Paris, 7-8 juin 1990. Paris, Association des Ingénieurs du Génie Rural et des Eaux et Forêts, ENGREF, pp. 195-222.

Richards P., 1985. *Indigenous agricultural revolution*. Editions Unwin Hyman, London, 192 p.

Röling N., 1994. Platforms for decision-making about ecosystems. In : Fresco L.O., Stroosnijder L., Bouma J. and van Keulen H. (eds), 1994 : *The future of the land : Mobilising and integrating knowledge for land use options*. London, Editions John Wiley & Sons, pp. 385-393.

Rogers E.M., Kincaid D.L., 1981. *Communication networks. Toward a new paradigm for research*. New York, USA, The Free Press, 386 p.

Roqueplo P., 1991. L'expertise scientifique : convergence ou conflit de rationalités ? In : Theys J. (dir.) : *Environnement, science et politique*. Paris, Éditions Association Germes, pp. 43-80.

Sagoff M., 1989. *The economy of the earth*. Cambridge, Cambridge University Press, 271 p.

Sauget N., 1994. Of land, woods and men : Farmers talk about the land, the evolution of woodland areas and the landscape. *Landscape Issues*, 11 (1) : 52-57.

Sauget N., Depuy M., 1996. Forêt Paysanne et Paysage : les agriculteurs et le visible. *Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 29, pp. 245-264.

Touraine A., 1974. *Pour la sociologie*. Paris, Editions du Seuil, collection Points, 243 p.

Verspieren M.R., 1990. *Recherche-action de type stratégique et sciences de l'éducation*. Bruxelles, Paris, Coédition Contradictions et l'Harmattan, 396 p.

Von Glaserfeld E., 1988. Introduction à un constructivisme radical. In : Watzlawick P. (dir.), 1988 : *L'invention de la réalité*. Paris, Editions du Seuil, pp. 19-43.

Weber J., Bailly D., 1993. Prévoir c'est gouverner. *Natures - Sciences - Sociétés*, 1 (1) : 59-64.

Construction d'une probl  matique commune    trois op  rations de recherche participative en   levage et am  nagement rural

Martine NAPOLEONE*
Jean-Marc CHABOSSEAU
Claude CHEVALLIER
Jean-Pierre DARRE
Catherine PERICHON

*INRA-SAD, Ecod  veloppement, Site Agroparc, Domaine Saint-Paul, 84914 Avignon Cedex 9

R  sum  

Nous proposons d'analyser les contraintes de la recherche-participative (RP), qui privil  gie la coop  ration entre chercheurs et acteurs du d  veloppement dans l'  laboration et l'  volution de la probl  matique de recherche. L'analyse porte sur trois programmes de RP dans le domaine de l'  levage et de l'am  nagement rural sur des p  riodes allant de 6    30 ans. Les questions que nous soulevons *a posteriori* sur le d  roulement de ces recherches concernent 4 points principaux :

- 1) l'ajustement des repr  sentations que se font les participants de la question pos  e. Cela n  cessite de se donner le temps et les moyens de rendre lisible la construction de l'argumentation de chacun. Nous proposons pour ce faire d'utiliser des repr  sentations graphiques comme supports concrets d'aide au dialogue.
- 2) La distanciation qui est observ  e entre le groupe et les institutions de rattachement de ses participants, suite aux   volutions successives des points de vue d  velopp  s par le groupe.
- 3) La n  cessit   de concevoir des dispositifs permettant de prendre en compte et de traiter en temps r  el les probl  mes   voqu  s ci-dessus.
- 4) Enfin, le r  le du chercheur dans le processus. Nous nous interrogeons sur les moyens que le chercheur a de rester clairvoyant sur la port  e strat  gique des activit  s de type « coop  ratif » (au sens donn   par J. Habermas).

Mots-cl  s : recherche participative, d  veloppement agricole, activit  s coop  ratives, dispositif de recherche

Abstract

Building a common research problematic for three participatory research projects dealing with livestock farming and rural development. We propose an analysis of the constraints inherent in participatory research operations (PR) in which scientists and agricultural development agents co-operate in elaborating and progressively readjusting the research problematic. Our analysis deals with three PR programmes in livestock farming and rural development over a period extending from 6 to 30 years. Four main questions arise *a posteriori* on the development of this research:

1. the reciprocal adjustment of the representations which the participants have of the question posed. For the participants to understand how each has developed his/her viewpoints requires time. We propose to assist this process by means of graphic representations serving as concrete bases in the dialogue;
2. The distance which evolves between the group and the organisations to which the participants belong as a consequence of successive adjustments of the viewpoints developed by the group;
3. The need to design structures allowing the above problems to be dealt with in real time;
4. Finally, the scientist's role in the process. How can the researcher ensure that he/she keeps a clear view of the strategic scope of co-operative type activities (in the sense given by Habermas)?

Keywords: participatory research, agricultural development, co-operative activities, research design.

Construction d'une problématique commune en recherche participative

En France, au cours des 20 dernières années, la recherche agronomique a développé des études sur le fonctionnement technique des exploitations et la compréhension des projets des agriculteurs. Elle visait ainsi à aborder la complexité des systèmes techniques dans les exploitations agricoles et inscrire les connaissances produites dans le processus de développement agricole. Pour les chercheurs, cette recherche a impliqué une nouvelle forme de partenariat, avec les agriculteurs d'une part et avec les agents de développement d'autre part. Des recherches s'appuyant notamment sur l'analyse des pratiques des agriculteurs, et des performances obtenues ont été entreprises (Landais et Deffontaines, 1988) qui ont contribué à une bonne description de la diversité des exploitations. Cependant, abordant les dynamiques agricoles essentiellement au travers de l'évolution des actes techniques, ces travaux se sont heurtés au fait que l'innovation constitue aussi un processus d'apprentissage social (Alter, 1995) pour s'inscrire réellement dans les processus de développement agricole. Un tel constat a fortement orienté les recherches sur les systèmes agraires depuis une dizaine d'années, aboutissant notamment à des travaux portant sur l'aide à la décision, ainsi qu'à des recherches participatives (RP) qui privilégient la coopération acteurs-chercheurs. Ces recherches partent de l'hypothèse que la coopération pour l'élaboration et les modifications de la problématique de recherche, ainsi que la conduite collective des travaux constituent un processus social d'apprentissage. Il est cependant rapidement apparu que cette collaboration ne va pas forcément de soi. Dans cet article, nous nous efforçons précisément de mieux comprendre les raisons de ces difficultés de la démarche de RP.

Nous suivrons pour cela l'évolution de la problématique au fil des étapes de construction qui reflètent bien "les hauts et les bas" des collaborations entre partenaires. L'élaboration initiale illustre par exemple les conditions de la mise en place de la coopération alors que ses évolutions apparaissent à la fois comme cause et effet des changements dans le partenariat.

Nous nous appuyons ici sur l'analyse de trois recherches dont nous suivons l'évolution de la problématique et les relations au contexte partenarial : la valorisation des marais de l'Ouest, la connaissance du fonctionnement des exploitations d'élevage pastoral dans le Sud-Est et enfin, l'adaptation de l'élevage ovin allaitant du Montmorillonnais aux conditions économiques des années 1990.

Ces trois projets ont tous été initiés par une demande de partenaires locaux auprès de la recherche. Ils couvrent des temps plus ou moins longs : 30, 12 et 6 ans. Mis en place pour produire des connaissances utiles pour l'action locale, ils ont suivi l'évolution des démarches de recherche, depuis une vingtaine d'années, allant des études des pratiques de l'agriculteur à l'aide à la décision dans une logique de coopération. Ils constituent en quelque sorte autant de "traductions locales" de cette évolution. Ils se sont construits chemin faisant et n'ont pas été au départ conçus comme la mise en place d'un projet de RP tel que nous pourrions le formaliser aujourd'hui.

Nous présenterons tout d'abord les trajectoires des trois projets et leur relation au partenariat. Nous développerons ensuite des éléments d'analyse de la construction de la problématique en regard du contexte partenarial en traitant tout particulièrement des questions concernant : 1) *l'ajustement des représentations entre participants* ; 2) *les trajectoires du groupe de RP et des institutions de rattachement* ; 3) *le dispositif mis en place pour gérer les relations du groupe avec son environnement institutionnel et social*. Nous discuterons enfin du rôle du chercheur dans le processus.

1. Des recherches ouvertes sur des problématiques locales

1.1. Projet Marais de l'Ouest

Le Domaine expérimental INRA de Saint-Laurent-de-la-Prée, Charente-Maritime, est impliqué depuis trente ans dans le développement agricole d'une entité géographique très typée, les Marais de l'Ouest, marais littoraux occupant 250 000 ha sur la côte atlantique (Figure 1). La pérennité et l'identification régionale quasi exclusive d'une telle implantation est une opportunité pour examiner sur le temps long les influences réciproques entre chercheurs et acteurs locaux dans la construction d'une problématique de développement et de recherche face aux grandes évolutions de la politique agricole.

Dans les Marais de l'Ouest, la forte pression humaine qui vise, depuis sept siècles, à tirer parti des riches potentialités agricoles et aquacoles s'exerce en premier lieu par la maîtrise hydraulique. Un ensemble d'aménagements complexes et diversifiés (digues, canaux, écluses) les a ainsi totalement transformés. Ce caractère artificiel contribue par sa diversité au maintien d'une très grande richesse écologique de type humide ; mais, il implique aussi une gestion et un entretien constants que les vicissitudes historiques ont souvent perturbé. Après le dernier conflit mondial, d'importantes subventions publiques ont été affectées par décret (1955) à la remise en état des ouvrages à la mer et du réseau hydraulique avec l'objectif principal d'aider à la valorisation agricole de zones alors totalement herbagères. En 1964, sous la pression conjointe des instances politiques locales et de l'administration agricole, l'INRA incorpore dans son service de vulgarisation (SARV) une implantation spécifique aux Marais de l'Ouest et crée le Domaine INRA. A l'échelle de temps envisagée (30 ans), la problématique des travaux du Domaine s'inscrit nécessairement dans une question globalisante : *Quelle valorisation agricole pour les marais de l'Ouest ?* et se rapportent pour

ses évolutions aux relations institutionnelles entre Recherche, Pouvoir politique, Administration et Profession agricole ; c'est sous cet angle que l'aspect participatif est envisagé.

1960 : comment valoriser l'agriculture des Marais de l'Ouest à partir des grands aménagements hydrauliques ?

Il s'agit alors de valoriser les résultats de la recherche avec une finalité précise : valoriser par l'agriculture les aménagements hydrauliques. En effet, une forte concordance de vue entre l'administration agricole, les élus locaux (Conseils Généraux) et la profession agricole (Chambres d'Agriculture) s'établit sur la nécessité d'adjoindre aux efforts consentis sur les infrastructures hydrauliques à l'échelle collective, une démarche de progrès technique à la parcelle pour parvenir à une revitalisation économique des marais. Ce consensus sur lequel le Domaine est créé, donne d'emblée à celui-ci un ancrage local fort et une relation privilégiée avec le développement agricole, au sein duquel, d'ailleurs, sont recrutés ses premiers agents. La demande est donc institutionnelle et fortement liée aux problèmes d'aménagement. Elle se réfère à l'état général des marais, à savoir la prairie naturelle exploitée de manière extensive par l'élevage bovin pour laquelle des préconisations techniques étaient attendues. Le Domaine est en position de vulgarisateur des produits de la recherche sur un thème précis. Ce rôle est conforme aux missions fixées par l'INRA à la SARV et à ses Domaines expérimentaux. Les réponses techniques apportées permettent de situer les potentialités de la prairie naturelle et fournissent les voies d'amélioration de sa conduite (maîtrise hydraulique, fertilisation, mode d'exploitation) pour un doublement de la production fourragère. De même, dans le mouvement de la révolution verte de l'époque, les possibilités offertes par la prairie temporaire sont abordées. Cependant ces propositions ne connaissent guère de succès auprès des exploitations concernées. Le marais demeure pour elles un espace complémentaire, qui, du fait de son éloignement et du caractère saisonnier de sa production, continue d'être utilisé comme "garage" à génisses et à vaches de

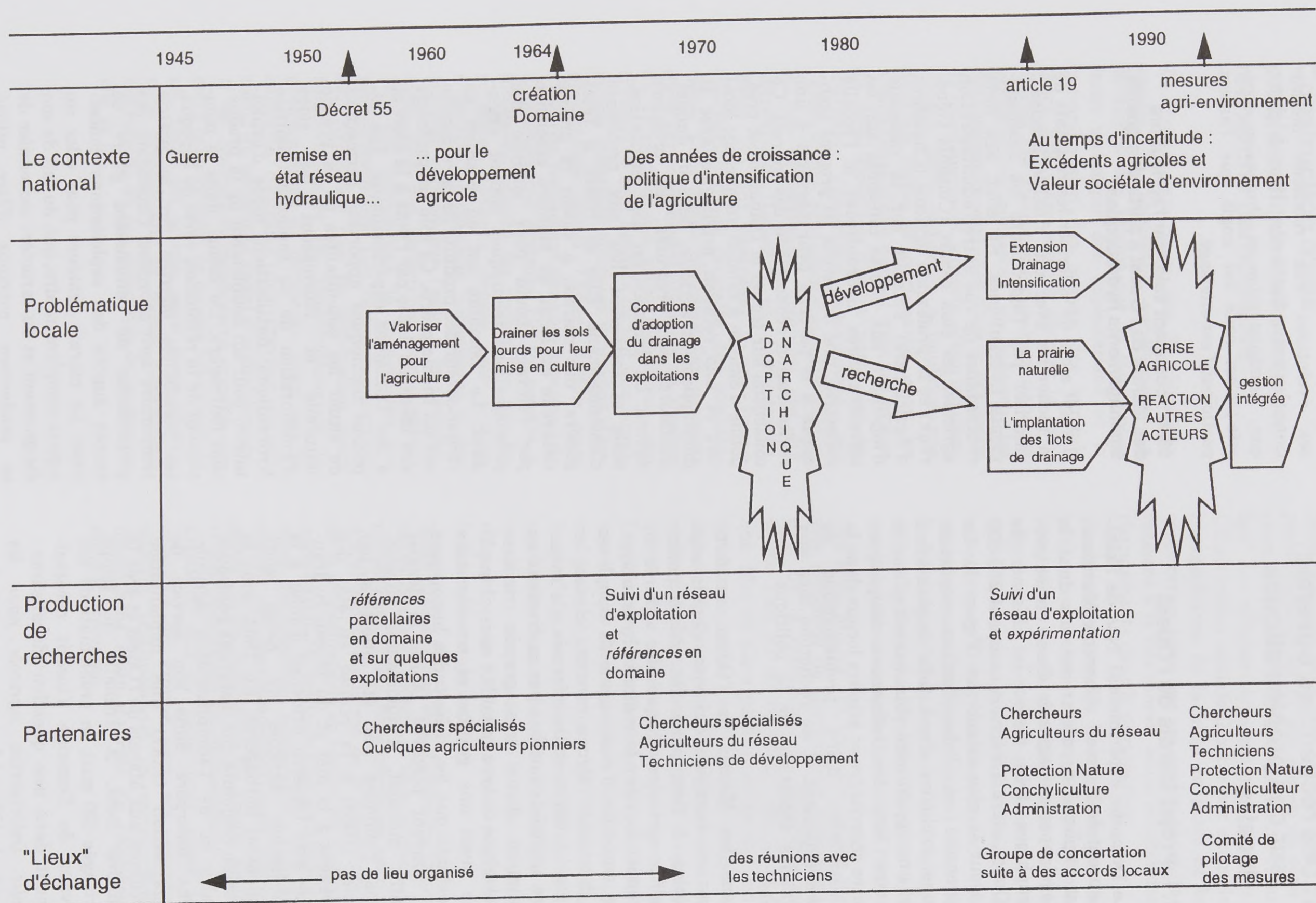


Figure 1 : A travers le temps : le projet marais de l'Ouest

réforme avec un chargement moyen de 0,6 UGB/ha. Cette désaffectation relative des agriculteurs place alors, de fait, le Domaine en position d'autonomie vis-à-vis de sa mission initiale. Les travaux engagés sur les prairies temporaires montrant les potentialités du sol pour la mise en culture, ils ouvrent la voie à une démarche orientée vers les cultures de vente : le domaine, tout en conservant ses relations avec le Développement agricole, aborde ainsi une activité de recherche plus autonome et plus innovante.

1970 : la valorisation agricole passe par la maîtrise des excédents d'eau d'hiver, c'est-à-dire par le drainage

Cette proposition, adaptée au contexte économique créé par l'évolution de la Politique agricole au cours de ces dix années (le soutien à la production) conduit naturellement à la mise en culture. Il faut pour cela lever la contrainte de l'excès d'eau hivernal, ce qui se fait par des aménagements individuels au sein de l'aménagement collectif. Dans un premier temps, des expérimentations sont entreprises sur le drainage des sols lourds en vue de leur mise en culture dans le Domaine principalement, en partenariat avec des spécialistes des sciences du sol et de l'hydraulique agricole non impliqués dans le milieu local (Damour et Pons, 1987). Ces démarches expérimentales apportent une argumentation probante, contribuent à démontrer auprès des exploitants et des institutions un savoir-faire de la station de recherche. Elles permettent au Domaine, douze ans après sa création, de proposer à l'administration et à la Profession agricole la mise en place d'actions de recherche-développement tournées vers un objectif d'intensification de la production.

1972 : tester les conditions et les conséquences d'adoption du drainage

Cette nouvelle phase s'appuie sur un partenariat Administration, Développement agricole, Recherche dans lequel la Recherche a l'initiative. Elle aboutit à la mise en oeuvre d'un réseau de fermes de références (12 puis 40) animé et géré par le Domaine. Il rassemble sur le terrain des agriculteurs qui acceptent de prendre

le risque de drainer leurs sols, des chercheurs et des techniciens du développement chargés de conseiller, de collecter et d'interpréter les observations techniques et économiques. Ces travaux de suivi correspondent à une évolution dans la conception du développement, les préconisations techniques étant situées dans le fonctionnement de l'exploitation agricole ; il ne s'agit plus de vulgariser un résultat technique à la parcelle, mais d'examiner les conditions de son transfert dans la réalité de l'exploitation agricole. Cette nouvelle phase renforce les relations, d'une part avec les agents du développement par un engagement commun auprès d'agriculteurs, et d'autre part avec des scientifiques plus spécialisés (sciences du sol, notamment).

1980 : la problématique à l'épreuve des acteurs "Attention, un marais peut en cacher un autre"

A partir des années 1980, sur la base des enseignements issus du réseau de fermes de références, l'administration et la profession agricole assurent le développement du drainage avec des aides publiques à l'aménagement individuel. Mais sous l'effet du succès économique de la mise en culture, l'adoption du drainage prend beaucoup d'ampleur malgré les préconisations visant à limiter sa mise en oeuvre aux meilleurs sols. L'INRA se retire alors d'une implication directe. Cette adoption anarchique du drainage n'est pas sans conséquence sur le régime des eaux et pose le problème de la compatibilité de l'intensification agricole avec les autres secteurs d'activité. La problématique des recherches évolue. L'INRA engage des travaux pour établir un argumentaire sur la limitation raisonnée du drainage... sans réussir à se faire entendre par les organisations professionnelles agricoles. La recherche est ainsi confrontée à deux ordres de questions et à de nouveaux interlocuteurs/partenaires :

- les modifications radicales liées à la création des îlots de drainage impliquent une évaluation des risques, vis-à-vis des activités conchylicoles situées en aval des rejets des eaux de drainage et vis-à-vis de la préservation du milieu naturel, perturbé par la réduction du maillage

parcellaire, des surfaces en eau et de la prairie naturelle ;

- l'évolution de l'organisation de l'espace selon les deux pôles, intensification céréalière en pleine expansion et prairie naturelle peu rentable, promise soit à la disparition, soit à la déprise, impose de rechercher une viabilité aux systèmes d'exploitation basés sur l'élevage.

Suite à la demande des organisations professionnelles agricoles et conchylicoles, ainsi que des administrations agricoles et préfectorales, d'importantes aides régionales permettent de soutenir des propositions de recherche sur la qualité des eaux et sur la valorisation de la prairie naturelle. L'INRA s'associe à l'IFREMER pour les recherches sur l'eau. Des travaux sur la prairie naturelle sont mis en place (suivi d'un réseau d'exploitants associé à des expérimentations). Les chercheurs du Domaine s'assurent de nouvelles collaborations scientifiques en écologie et sociologie rurale (Université de Rennes, CNRS, CEMAGREF) pour aborder de manière plus globale les interactions entre systèmes techniques, écologiques et sociaux. Des travaux de recherche s'engagent suivant deux objectifs, celui de raisonner dans l'espace l'extension du drainage et celui de faire émerger des systèmes de production complémentaires fondés sur la préservation de la prairie naturelle humide (Lefeuvre *et al.*, 1984). Cette phase permet l'établissement progressif d'un processus de concertation, organisé grâce à des protocoles d'accord locaux entre Agriculture, Conchyliculture et Protection de la Nature dans lesquels l'INRA occupe un rôle d'expertise et aussi de médiation. Cette initiative bénéficie de soutiens financiers des Ministères de l'Environnement. Cette phase est essentiellement une période de concertation, mettant en présence un partenariat nouveau, pluri-acteurs, cherchant à définir les bases d'un compromis pour une problématique collective de gestion de l'espace. Elle constitue une prémisse pour de nouvelles orientations de recherche. Mais elle pose aussi la question de la définition et de la reconnaissance du rôle de la recherche dans ces négociations. Force est de constater que cette question reste en suspens par suite de la marginalisation de ces

actions par les institutions agricoles locales puis par l'INRA.

1990 : une problématique renouvelée "Vers une gestion intégrée de l'espace"

La crise agricole stoppe net le drainage. Les politiques agri-environnementales, qui amorcent une concertation entre les acteurs, contribuent à réduire l'écart de rémunération entre l'élevage et la mise en culture, mais ne sont pas suffisamment incitatrices pour promouvoir des solutions alternatives. Localement, la profession agricole se saisit en 1990 de l'opportunité de "l'Article 19", disposition d'une directive européenne autorisant à subventionner des pratiques respectueuses de l'Environnement, pour établir une concertation avec les protecteurs de la Nature. Les chercheurs prennent une part active, en tant qu'experts à l'élaboration des cahiers des charges. Il s'agit alors de renforcer la rentabilité des systèmes de production et de raisonner la complémentarité des diverses occupations du territoire actuellement existantes, afin d'associer les diverses activités dans un projet collectif de gestion intégrée de l'espace. La participation à ces approches expérimentales en Agriculture-Environnement (OGAF-Environnement) a montré la difficulté d'établir un minimum de représentation commune pour démarrer une recherche participative.

La remise en cause du modèle de développement intensif par le contexte économique actuel se traduit par une réorientation des objectifs de recherche vers une gestion intégrée du milieu. Les rapports entre acteurs et chercheurs se réaffirment dans le sens d'une démarche plus participative comme l'illustre leur participation aux nombreux comités de pilotage locaux et nationaux sur les mesures agri-environnementales.

1.2. Projet caprins pastoraux Sud-Est

Alors que l'orientation productiviste de l'élevage connaît de plus en plus de succès et que la production caprine s'organise, se spécialise, s'intensifie, dans les années 1970-1980 des néo-ruraux s'installent

dans les collines et parcours du Sud-Est de la France. Pour la plupart confrontés à des contextes fourragers très contraignants (parcours forestiers sans terre cultivable ou très peu), ils développent de manière empirique des systèmes de production innovants. Ces éleveurs sortent des normes et des manières de faire courantes, et n'ont que peu de contacts avec les services de développement. En 1980 une fédération régionale de l'élevage caprin est créée. Elle devient un lieu de débat entre ces "éleveurs pastoraux" et les autres éleveurs. Parallèlement, localement, le problème des incendies de forêt reste prégnant : 6000 hectares brûlent dans les Maures en 1979. Les services forestiers se posent la question de l'utilité de l'élevage dans la prévention des incendies. A la suite des Etats Généraux du Développement Agricole, et à la demande du Directeur Régional des Eaux et Forêt, l'INRA crée en 1983 une équipe de recherche avec pour mission : *étudier les possibilités de valorisation des espaces pastoraux par l'élevage*. L'équipe décide de travailler chez quelques éleveurs pastoraux néo-ruraux, d'observer leurs pratiques pour comprendre les modes de fonctionnement de ces élevages et mettre au point des références. Le lien entre les pratiques agricoles, l'utilisation du territoire et la protection des incendies est de plus en plus objet de débats entre les acteurs locaux, ce qui contribue à donner une certaine reconnaissance sociale aux éleveurs pastoraux, considérés jusque là comme relativement marginaux (Figure 2).

1985 : comment fonctionnent les élevages pastoraux ?

Un réseau caprin pastoral est constitué à partir d'un constat de convergence d'intérêt. Les techniciens d'élevage (EDE) et pastoralistes (CERPAM) de la région PACA, souhaitent créer un groupe de travail, afin de se donner les moyens de mieux connaître les élevages pastoraux pour mieux répondre aux demandes des éleveurs et adapter leur conseil. Ils demandent aux chercheurs de l'INRA-SAD, qui travaillent depuis deux ans dans quatre élevages pastoraux, de se joindre à leur groupe. Ceux-ci voient dans cette proposition la possibilité de prendre en compte une plus

grande diversité de situations, et de créer des liens de travail avec le développement. Un réseau de Recherche-Développement informel, réunissant les techniciens d'élevage et les pastoralistes de cinq départements ainsi que les chercheurs travaillant sur les systèmes d'élevage, est ainsi créé autour de la question initiale : comment fonctionnent les élevages pastoraux ? (le fonctionnement du réseau est présenté dans l'encadré ci-dessous).

Mode de fonctionnement du réseau

- Un groupe d'animation fut constitué de 3 personnes (EDE, CERPAM, INRA).
- Chaque année, un sujet de travail, découlant des travaux antérieurs était proposé, par le groupe d'animation, pour discussion et définition de la problématique retenue in fine. Un protocole était alors discuté.
- Chaque participant (y compris ceux constituant le groupe d'animation), suivait personnellement 1 à 3 exploitations dans son département, en appliquant le protocole commun
- Le groupe d'animation faisait une première analyse des résultats issus de tous les départements. L'implication de la recherche dans cette phase était plus importante que celle des autres institutions, car l'analyse nécessite un investissement en temps important. Cette analyse, ainsi que l'ensemble des informations traitées, étaient envoyées à tous les participants pour discussion.
- Suite à ces réflexions, un échange avec les éleveurs était organisé, au cours duquel le groupe renvoyait aux éleveurs une image des modes de fonctionnement des exploitations.
- Cette réunion, marquant la fin de l'étude en cours sur l'année était formalisée dans un compte rendu/synthèse à usage interne.

1985 - 1992 : des références aux démarches d'accompagnement

Les premiers travaux du réseau vont consister à acquérir des références sur ces systèmes (Napoléone et Gillet, 1990 ; Prévost et Napoléone, 1989). Ils mettent en évidence une grande variété de résultats et de façons de faire. Les activités du réseau s'orientent ensuite vers la mise au point de démarches permettant de comprendre les stratégies de production des éleveurs et de situer les pratiques observées dans le cadre du processus de production (1990-1991). Pour le réseau, l'image ainsi créée du fonctionnement de l'élevage ne pouvait être considérée comme valide que si elle pouvait s'ajuster aux projets de l'éleveur. Ce qui nécessitait que les chercheurs et techniciens du

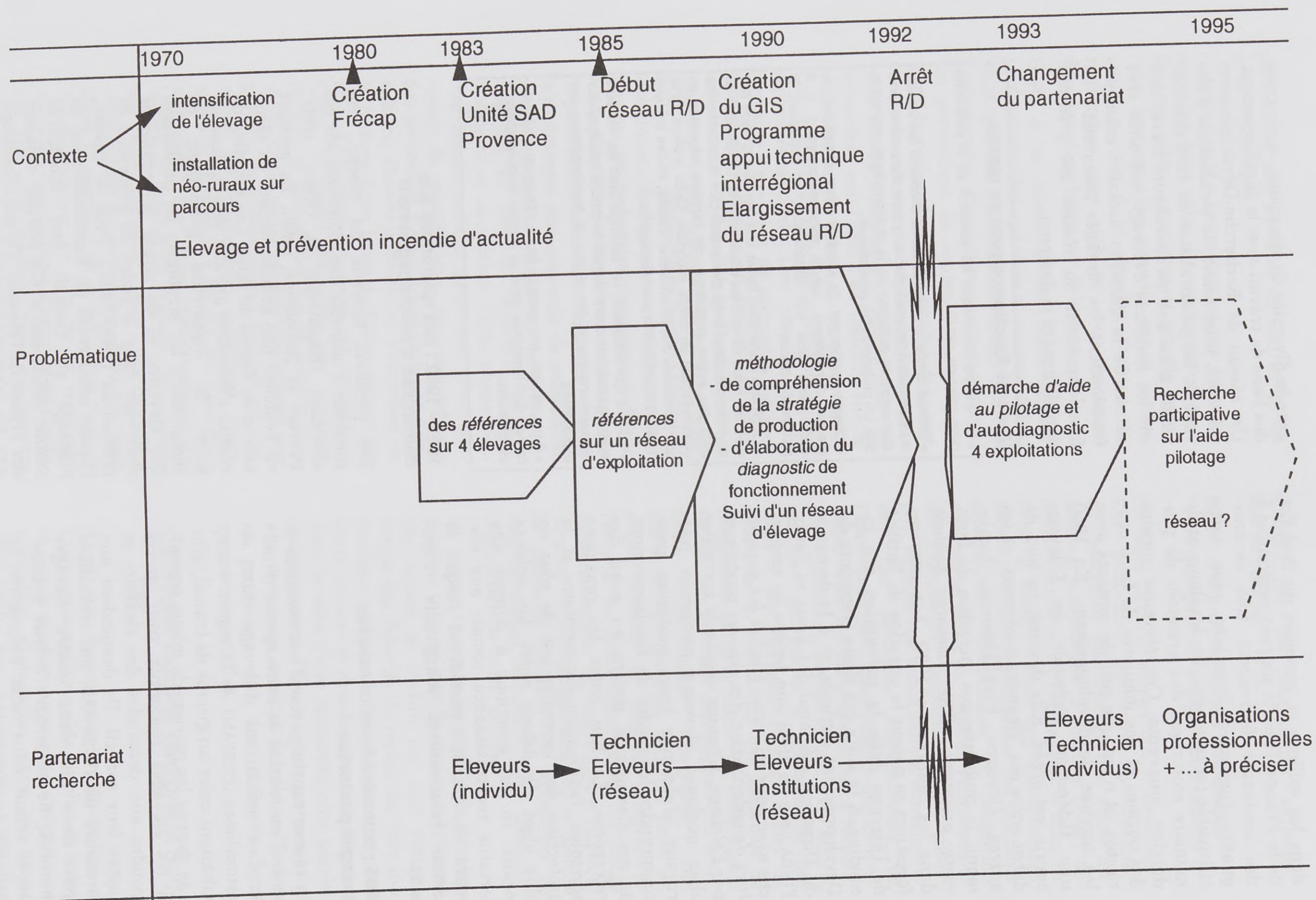


Figure 2 : A travers le temps : le projet caprin Sud-Est

réseau d'une part et les éleveurs d'autre part ajustent leurs points de vue, l'objectif étant bien sûr, que cette compréhension rende pertinents les conseils aux éleveurs. Petit à petit la problématique a donc évolué vers des démarches d'accompagnement des producteurs (1992).

A partir de 1990 : changement du "paysage institutionnel"

En 1990 de nombreuses modifications institutionnelles ont lieu :

1) les questions relatives à l'utilisation du territoire deviennent de plus en plus des thèmes d'actualité et une source de financement pour les diverses institutions. Les structures les plus concernées par ces sujets décident de créer un GIS sur "élevage et utilisation du territoire". Ce GIS regroupe l'ITOVIC (jusqu'alors absent de la région), les services pastoralistes et l'INRA, mais les EDE (partenaires du réseau) ne sont pas représentés.

2) Les représentants des organisations professionnelles caprines négocient au niveau national un programme d'appui technique rénové, dont le maître d'oeuvre sera l'ITOVIC. Ce programme interrégional sera une source importante de financement pour le conseil en élevage caprin et un lieu de négociation pour les professionnels de plusieurs régions. Il constituera un cadre pour l'orientation des activités des techniciens départementaux des EDE.

3) Des responsables de structures professionnelles changent (au CERPAM, à la Fédération Régionale de l'Élevage Caprin).

Localement, quelle articulation ?

Sous la maîtrise d'oeuvre de l'ITOVIC et la coordination de la fédération régionale le programme inter-régional se met en place. Les techniciens départementaux des EDE engagent des suivis en exploitation dans le but de mettre au point des références technico-économiques et thématiques sur les systèmes de production. En PACA, le thème retenu est l'utilisation du territoire.

Localement, le réseau R/D (informel, sans source de financement) constitué pour la mise en place du programme inter-régional, pose problèmes : problème de

reconnaissance institutionnelle, problème de "concurrence sur le temps des techniciens", problème d'adéquation entre les démarches travaillées au sein de ce réseau et celles proposées dans le cadre du réseau inter-régional, à un moment où le développement agricole connaît des difficultés. Pour tenir compte de ce nouveau contexte, le réseau s'ouvre aux institutions qui n'y sont pas représentées jusqu'alors (l'ITOVIC, le service pastoraliste du Languedoc (SIME)). Il évolue ainsi d'un groupe de travail sans position institutionnelle reconnue, à un groupe institutionnalisé. Cela a pour conséquence de mettre en exergue des enjeux institutionnels, jusque là peu présents, et de brider les possibilités d'initiative et d'action. La question de la reconnaissance réciproque entre les institutions pour traiter certaines problématiques (mise au point de références, de méthodes, d'outils) devient pesante. Le "bascullement" des travaux du réseau de la mise au point de références vers des démarches d'accompagnement, marque des difficultés institutionnelles croissantes et la fin du réseau en tant que tel...

La finalité d'action du groupe de travail a donc fait progressivement évoluer les personnes qui s'y sont le plus impliquées d'une logique de conseil aux éleveurs à une logique d'accompagnement d'un processus. Cela a des conséquences importantes sur les positions relatives de l'éleveur et du conseiller, sur les statuts respectifs donnés à la connaissance de l'un et de l'autre. Cette évolution interroge les conceptions habituelles dans les institutions sur le métier de conseiller et celui de chercheur et peut expliquer les difficultés institutionnelles que nous avons rencontrées.

1993 : reconstituer un groupe de travail

Les chercheurs de l'INRA ne souhaitant pas limiter leurs préoccupations à la mise au point de références (seul champ reconnu par tous les partenaires institutionnels) décident de trouver un nouveau partenariat pour développer des travaux sur l'aide au pilotage. Ils engagent en 1993 un suivi dans quelques élevages, sur un département non concerné par les difficultés passées et dont le technicien et les professionnels sont

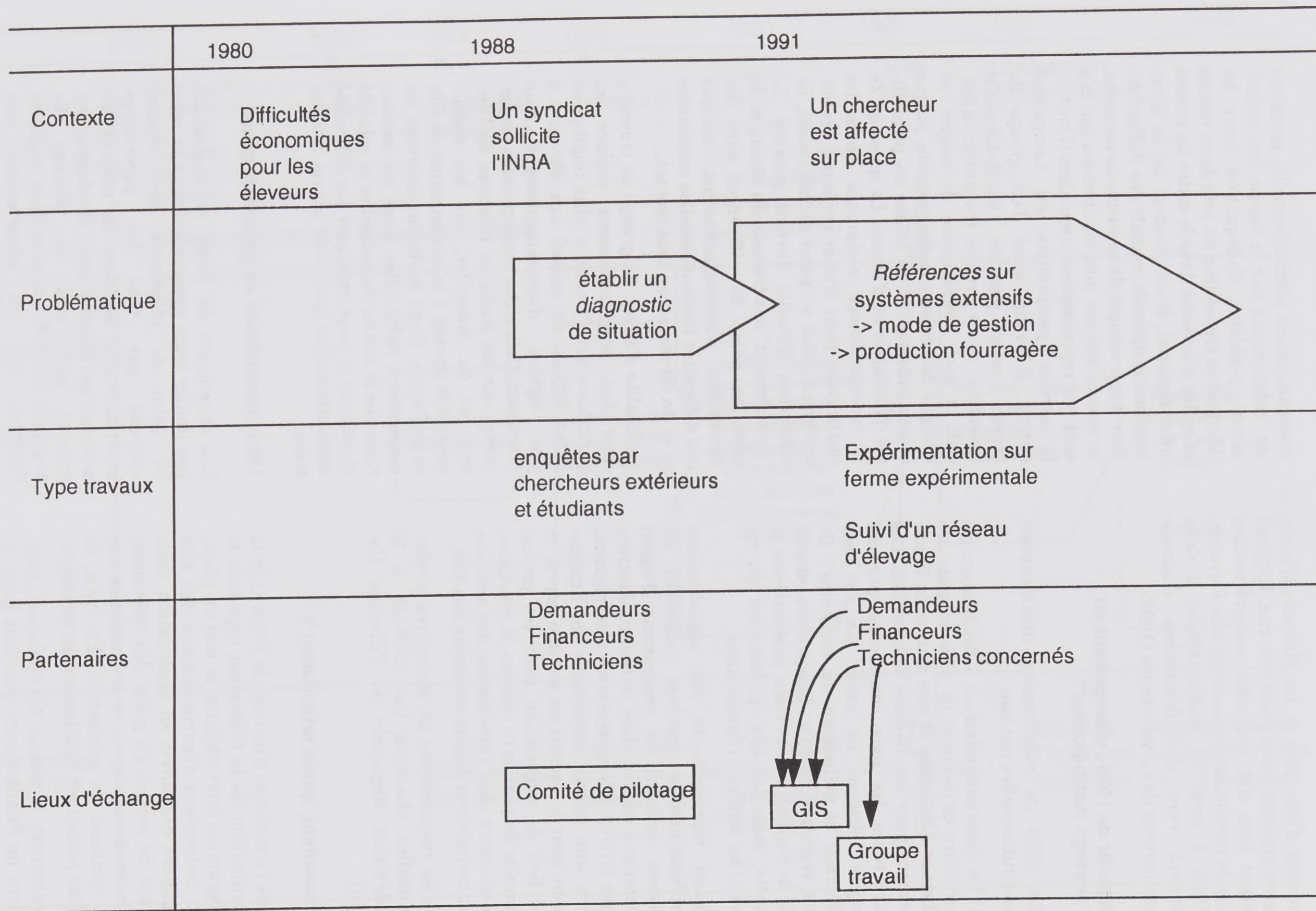


Figure 3 : A travers le temps : le projet Montmorillonais

favorables à cette problématique. Ils recherchent par ailleurs la collaboration avec des anthropologues (GERDAL). Des travaux visant l'élaboration d'une démarche d'accompagnement du processus de production, et d'élaboration d'un diagnostic co-produit avec le producteur débutent à partir d'un suivi de 4 élevages.

1995 : une conjoncture qui engage à l'implication

Les organisations professionnelles du département concerné s'inquiètent du fait que la majorité des élevages sont conduits selon un mode intensif de production alors qu'elles font l'hypothèse que leur développement reposera, à l'avenir, sur la production de produits de terroir et le développement de pratiques mieux intégrées à leur environnement. Elles s'interrogent sur la capacité d'évolution des exploitations et sont intéressées par les travaux sur l'aide au pilotage et le renforcement des capacités d'auto-diagnostic chez les éleveurs. L'INRA et le syndicat d'élevage s'associent pour répondre à un appel d'offre et trouver ainsi les moyens matériels de développer ces approches en partenariat sur le département. Les connaissances issues de ces RP apporteront peut-être des éléments pour bâtir d'autres actions en concertation avec les partenaires institutionnels à une échelle plus large... D'autant plus que la crise que rencontrent le développement et l'agriculture oblige à repenser le métier de conseiller et le rapport au partenariat.

1.3. Projet systèmes d'élevage extensifs en Montmorillonnais

Les conditions pédoclimatiques du Montmorillonnais, petite région agricole de plaine du Centre-Ouest de la France, sont peu propices à l'agriculture ; des sols peu fertiles et mal drainés ainsi qu'une mauvaise répartition des pluies, rendent peu performantes les grandes cultures et contribuent à une production fourragère inconstante en quantité et moyenne en qualité. Traditionnellement l'élevage ovin et bovin allaitant y prédomine malgré une tendance à la mise en culture dans les deux dernières décennies liée à l'introduction de techniques nouvelles (drainage et chaulage notamment).

Années 1980 : une préoccupation générale liée à la baisse des résultats économiques

Les années 60 et 70 ont été fastes pour la production ovine : cours élevés, développement des cheptels, modernisation progressive des exploitations, résultats économiques satisfaisants. Au début des années 1980, le vent tourne. La baisse des cours de la viande entraîne des difficultés économiques dans de nombreuses exploitations. Pour y pallier, et aussi pour limiter le travail important lié à l'activité d'élevage, les cultures se développent là où c'est possible. Malgré les innovations introduites, les résultats sont décevants par leur irrégularité. Il s'ensuit une baisse des installations, le non remplacement des agriculteurs prenant leur retraite et des craintes d'abandon de terres. On s'inquiète pour l'occupation de l'espace rural. Les organismes para-agricoles et les pouvoirs publics se mobilisent.

1988 : un syndicat sollicite l'INRA : les recherches débutent (Figure 3)

En 1988, un syndicat d'élevage constitué à sa création par des éleveurs exploitant de grands domaines ovins et agissant aujourd'hui surtout comme coopérative de services demande à l'INRA d'intervenir. Pour cela il interpelle les plus hautes autorités de l'Etablissement. Certains dirigeants du Syndicat sont très intéressés par le progrès génétique ovin et voient dans l'INRA le moteur d'un développement basé sur "l'intensification génétique" tel que l'Institut a pu y contribuer dans la région de Roquefort. En s'attachant la collaboration d'un organisme de recherche reconnu, le syndicat fait aussi oeuvre de communication auprès de ses adhérents et se positionne sur l'échiquier des organismes locaux. Le temps et les hommes ne sont plus les mêmes, le contexte est différent de celui de l'Aveyron des années 60-70 et l'INRA ne souhaite pas développer une opération massive sur le secteur. Il accepte cependant de s'impliquer sous réserve de mettre en place une collaboration avec tous les organismes pouvant apporter leur concours. Des chercheurs

extérieurs à la région interviennent ponctuellement et des travaux sont réalisés par des étudiants dans le cadre de leur mémoire de fin d'études. Les recherches traitent d'économie, de systèmes d'exploitation, d'agronomie et de fourrages. Elles contribuent à établir un diagnostic de la situation. Un partenariat structuré est mis en place, concrétisé par la constitution d'un comité de pilotage. Les propositions d'actions émanent surtout des chercheurs. Différents partenaires se dégagent : les organismes qui collaborent avec les chercheurs dans les processus de recherche, les organismes finançant l'opération à la requête du demandeur (DRAF, Conseil Régional) et les organismes seulement présent au comité de pilotage.

1991 : la problématique se précise

Dans un deuxième temps (1991), l'INRA affecte un chercheur à temps complet sur l'opération. Il est basé à la Station d'Amélioration des Plantes Fourragères de Lusignan. Sa mission est de coordonner les relations entre les différents partenaires et de promouvoir des recherches dans le domaine des fourrages. La modification du paysage agricole tend à s'accélérer avec la réforme de la PAC : les départs à la retraite sont plus nombreux, les exploitations s'agrandissent, des craintes de désertification surgissent ; les agriculteurs s'interrogent sur les rentabilités relatives des productions et des orientations à prendre. Après 3 ans d'existence, les études à vocation diagnostic sont terminées. Seul un observatoire économique continue de fonctionner, à la satisfaction des différents partenaires. Le chercheur nouvellement arrivé cherche à relancer l'opération en faisant émerger les questions à traiter et en mettant des actions en place.

Deux types de programme nouveaux, répondant à des motivations différentes sont alors développés :

- des expérimentations fourragères (en station ou en ferme) pour essayer de répondre à des besoins identifiés antérieurement ;

- des travaux sur le fonctionnement des systèmes de production extensifs et sur l'évaluation de leur intérêt économique.

Le recentrage vers des sujets "élevage" incite les partenaires concernés par les problèmes d'agronomie ou de grandes cultures (qui avaient été intégrés au comité de pilotage) à se retirer.

La problématique de l'extensif

Par leur caractère économe, les systèmes extensifs peuvent, dans un contexte où il est impossible de jouer sur l'augmentation des produits, contribuer à assainir les résultats économiques des exploitations. Par leur aspect valorisateur d'espace, ils sont également les plus à même d'empêcher l'abandon des terres laissées libres par les agriculteurs partant à la retraite. Ces modes de production sont encouragés par les pouvoirs publics. Le chercheur est par ailleurs également conforté dans l'intérêt de se lancer dans un processus de Recherche Développement sur l'extensif par les premiers résultats des recherches menées dans d'autres régions (de Montard *et al.*, 1992) qui montrent l'intérêt économique du mode d'exploitation.

Pour le chercheur isolé, le traitement de la problématique "extensif" est aussi (surtout ?) fortement liée aux possibilités de trouver des partenaires intéressés par une collaboration. Dans l'opération "Montmorillonnais", les conditions sont réunies et deux actions peuvent être lancées :

- d'une part, une expérimentation "système" est installée pour tester un modèle extensif et en comparer les résultats avec une unité plus intensive. Cette action n'est rendue possible que parce qu'un lycée agricole du Montmorillonnais souhaite développer son secteur expérimentation et qu'un enseignant est motivé pour prendre en charge l'opération ;

- d'autre part un réseau de suivi d'exploitations est créé. Là aussi, une conjonction de facteurs et d'intérêts est à l'origine de l'opération.

Au-delà de la volonté du chercheur d'étudier les systèmes extensifs en ferme, des techniciens du développement

souhaitent élaborer des références sur ces systèmes peu étudiés jusqu'alors et un autre chercheur de l'INRA cherche des points de chute pour étudier le fonctionnement technique de fermes extensives. Un groupe se constitue. Des éleveurs acceptent de collaborer avec des chercheurs et des techniciens ; certains pour que leurs conceptions "marginales" soient enfin reconnues, d'autres pour être confortés dans leur démarche de mutation ou d'installation.

Le réseau de suivi : nécessité d'un dispositif précis et accepté par le groupe de travail

C'est sur des propositions méthodologiques des chercheurs (Dedieu et Chabosseau, 1994) que la collaboration s'engage mais c'est à la suite des premiers contacts avec les éleveurs et les techniciens que s'est affinée la problématique. Elle peut être énoncée aujourd'hui comme étant la détermination des principes de gestion des surfaces et des troupeaux, des processus de décision et des types de pratiques qui en découlent pour satisfaire les objectifs économiques et de travail dans les élevages extensifs. Cette problématique est cependant constamment ajustée en fonction des connaissances acquises et des besoins de chaque partenaire. Les travaux du réseau consistent à réaliser des suivis approfondis chez des exploitants volontaires et à enregistrer leurs pratiques pour les analyser puis les discuter. Les suivis sont réalisés soit par les deux chercheurs, soit par les cinq techniciens du développement qui opèrent chacun dans deux à cinq exploitations selon le même protocole proposé par les chercheurs puis négocié. Un groupe de trois personnes anime l'équipe. Le nombre de personnes impliquées dans le réseau est une richesse si l'on considère la multiplicité des points de vue et la diversité des expériences et connaissances. Il engendre cependant des difficultés pour la mise en commun des données et leur traitement collectif. Dans ce contexte au-delà d'une nécessaire rigueur dans le recueil de données visant à obtenir une homogénéité d'informations entre fermes, une mutualisation des points de vue est nécessaire ; elle est

réalisée au cours de réunions entre techniciens ou entre techniciens et agriculteurs. Cette mutualisation a pour fonction d'expliquer le fonctionnement des exploitations au-delà des données factuelles ou quantitatives contenues dans les dossiers de suivi. Au bout du compte, il y a focalisation sur certains points-clés et donc infléchissement de la problématique. En fait, c'est après une année de fonctionnement qu'un consensus s'établit pour la mise en place d'un dispositif précis : des échéances sont fixées tant pour la mise en commun des données, que pour l'analyse et les restitutions.

Bilan provisoire sur l'évolution de la problématique et du partenariat

La problématique très vaste, très floue, du départ a fait place à une problématique plus cernée et couvrant un champ plus réduit. Trois remarques à propos de cette évolution :

- elle conduit au retrait (volontaire) de certains partenaires initiaux moins concernés par les orientations choisies ;
- elle aboutit à un sujet sensiblement différent de ce que les chercheurs avaient pu comprendre de la demande initiale. Mais cela ne remet pas en cause l'implication du demandeur ;
- elle est l'oeuvre de ceux particulièrement intéressés par la réalisation des opérations ("groupe de travail").

Le partenariat s'organise finalement sous deux formes : un comité de pilotage (transformé en Conseil de Groupement d'un Groupement d'Intérêt Scientifique après 1991) et des groupes de travail.

Le comité de pilotage s'avère être un lieu de compte-rendu des actions et de discussions sur les moyens mais pas véritablement un centre de négociations sur la problématique. Par la formalisation des objectifs et des fonctions de chacun dans un document, la transformation en GIS avait pourtant eu l'ambition de favoriser le dialogue sur les questions de fond. On peut s'interroger sur les raisons de ce "dysfonctionnement" : habitude de laisser la réflexion aux chercheurs ? Mauvaises techniques d'animation ?

Le deuxième niveau d'organisation, les groupes de travail, constitue un autre lieu de RP. Il se différencie du précédent par le fait que ses éléments sont tous concernés concrètement par les opérations de recherche : techniciens du développement, éleveurs, chercheurs...

Cependant le mode de constitution du partenariat (association sur la base d'une convergence d'intérêts) ne doit pas cacher que les objectifs initiaux étaient relativement différents : constitution de références technico-économiques pour les agents du développement, amélioration de leur système de production pour les éleveurs, description des stratégies de production, des modes de fonctionnement et mise en relation avec les performances pour les chercheurs. Les travaux menés doivent permettre d'harmoniser les objectifs et de répondre en même temps aux différentes préoccupations. En plus de cet accord sur le fond, il apparaît que la collaboration doit se dérouler dans un cadre suffisamment organisé pour aboutir. La mise en place d'une organisation (dispositif) acceptée par tous est alors nécessaire.

2. Établissement d'une problématique et contexte partenarial

Dans les trois projets, la collaboration s'est organisée à partir d'une préoccupation commune : maintien de l'activité agricole dans le Montmorillonnais, développement de l'élevage pastoral dans le Sud-Est ou valorisation du marais dans l'Ouest. Dans chacun des cas, il s'agit d'accompagner des situations en évolution et de *renforcer les capacités des acteurs dans la maîtrise des processus qu'ils gèrent*, que ce soit au niveau collectif (articulation des activités autour d'un projet global pour la valorisation des marais de l'Ouest), ou au niveau individuel (renforcer les capacités d'adaptation des exploitations d'élevage du Montmorillonnais ou du Sud-Est).

A partir des trois projets décrits ci-dessus, nous mettrons en évidence certains points susceptibles d'entraver le processus d'établissement d'une collaboration et la

construction d'une problématique de recherche commune :

1) les projets de Recherche Participative mettent en présence des personnes ayant des points de vue différents. Cela constitue un obstacle, mais aussi un enjeu dont la prise en compte est la condition pour l'établissement d'une compréhension suffisante ;

2) quand la compréhension est suffisante entre les membres du groupe, la problématique évolue rapidement... mais ceci peut conduire à des difficultés d'articulation de trajectoires entre le groupe concerné et les institutions de rattachement ;

3) ces difficultés doivent être prises en compte dans l'établissement du dispositif et dans la gestion du processus de Recherche Participative.

2.1. Échange et coopération : la confrontation des façons de voir

Une recherche participative s'organise donc autour d'une préoccupation partagée, chaque partenaire arrivant dans un projet avec son point de vue propre, compte tenu de ses activités. Nous faisons l'hypothèse que l'établissement d'une collaboration suppose que chacun puisse exprimer ses façons de voir et être entendu par le collectif, afin que son point de vue concoure à l'établissement d'une problématique commune, à l'évolution des questions et qu'il contribue à la production de réponses (Darré et Le Guen, 1986 ; Farrington et Martin, 1990).

Or, les problèmes ne sont pas déterminés par "des situations matérielles, celles qu'on appelle objectives, mais par la façon dont quelqu'un en parle, la vit. Le point de départ d'un problème, c'est donc une certaine façon de concevoir les choses, de les dire, de les décrire, et le point d'arrivée - c'est à dire ce qu'on va considérer comme une solution - ce sera une autre façon de les dire", (Darré, 1992). C'est-à-dire qu'à partir d'un contexte commun, chacun n'exprime pas les mêmes préoccupations. Ainsi autour de la question "comment faire pour valoriser les marais ?", les

écologistes ont la traduction suivante "comment faire pour préserver la diversité écologique des milieux humides", les agriculteurs-céréaliculteurs "quelles sont les terres les plus intéressantes à drainer pour mettre en culture", les ostréiculteurs "comment faire pour préserver la qualité et le régime des eaux en aval" ? Seuls des états de crise conduisent, (sous les auspices de l'administration), ces acteurs à accepter de (à désirer ?) discuter ensemble de la question.

Une difficulté pour établir l'échange, la compréhension et la coopération est donc liée au fait que les partenaires ont des formes de connaissances différentes, des objectifs différents, des procédures de validation de ces connaissances différentes. Une autre est liée au fait que la participation des partenaires aux différentes étapes d'un projet n'est pas constamment la même. Par exemple, l'analyse des résultats, qui demande un temps important, est souvent réalisée par un nombre réduit de participants. Ce travail particulier sur une étape du projet fait évoluer les façons de voir de ceux qui le réalisent, d'où le risque que s'établissent des décalages d'information et de réflexion entre les participants, entravant ainsi le processus d'évolution de la problématique et mettant en péril leur coopération. Il n'est pas forcément évident aux personnes qui n'ont pas participé à une étape de reconstruire le cheminement qui conduit au résultat... *Si cette difficulté n'est pas prise en compte, si l'on ne se donne pas le temps et les moyens de rendre lisible la construction de l'argumentation il y a risque que petit à petit, certains se désengagent, considérant que c'est l'affaire des spécialistes.*

Une question qui se pose donc, pour prendre en compte des différences de point de vue liées aux activités et/ou aux formes de participation, est de savoir comment aider chacun à exprimer sa façon de voir les choses et comment en faciliter la compréhension par ses interlocuteurs. Nous faisons l'hypothèse que l'explicitation progressive du raisonnement de chacun qui l'amène à une conclusion - et non pas simplement l'exposé des résultats - est une des conditions essentielles de l'établissement de la compréhension. Or, il n'est pas toujours facile de se rendre compte soi-même du chemin parcouru

pour parvenir à une conclusion, et donc d'exposer clairement son point de vue en ayant conscience de ses propres implicites. Plusieurs pistes peuvent être envisagées pour réduire cette difficulté et faciliter l'échange. Ainsi, dans certains projets de développement local, des "facilitateurs" aident les participants des groupes locaux - essentiellement des agriculteurs - à préciser petit à petit leur point de vue pour passer progressivement de l'expression de préoccupations à la formulation de problèmes (Ruault, 1992).

Les groupes de travail du Sud-Est et du Montmorillonais ont exploré l'intérêt d'associer au dialogue des outils graphiques. Ces supports d'échange ont été utilisés pour permettre aux interlocuteurs de formaliser leur raisonnement à partir de la représentation chronologique des éléments et événements caractérisant une situation tels que l'articulation dans le temps des différentes activités d'une exploitation, l'organisation du travail, les lots d'animaux réalisés, l'alimentation distribuée ou le pâturage utilisé, l'évolution du produit du troupeau... Le but est ainsi de "dresser le décor" de la situation afin que chacun puisse s'en faire une idée, exposer plus facilement sa façon de décrire et d'analyser et donc développer une argumentation allant de l'observation de la situation, à l'analyse qu'il en fait (Figure 4). Prenons ainsi un zootechnicien et un éleveur.

Le zootechnicien, dans son évaluation de la situation, comparera le produit d'élevage aux références dont il dispose dans des situations comparables : il juge d'une baisse de production, estime un résultat au volume global.

L'éleveur, évalue la situation, en l'occurrence la production de son troupeau de façon beaucoup plus globale. Une baisse de production peut ainsi lui paraître particulièrement intéressante s'il rencontre des difficultés d'organisation du travail ou de commercialisation. En rester à discuter du produit pourrait conduire à un dialogue de sourds entre tiers et éleveur. Le but est donc de pouvoir prendre en compte les éléments qui interviennent dans l'argumentation des uns et des autres. Représenter chronologiquement le produit permet dans ce cas de pointer

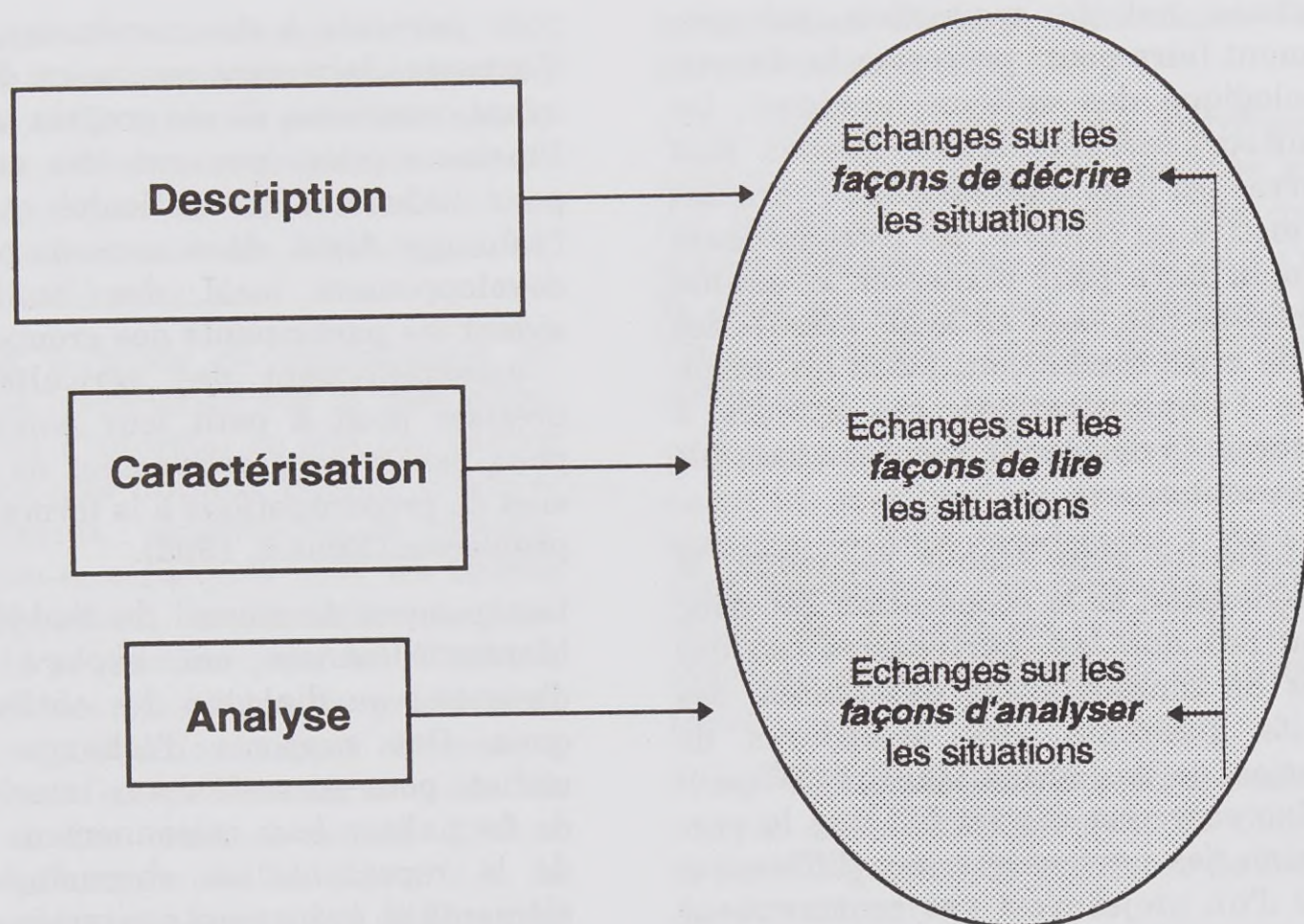


Figure 4 : De l'observation à l'analyse : autant de sources d'échange

dans le temps les divers éléments qui interviennent dans l'argumentation : le temps de travail, des difficultés de commercialisation.... et donc petit à petit de reconstruire une représentation d'une réalité construite en commun à partir des points de vue respectifs.

Des différences de conception ou de participation constituent des freins à la coopération. La formalisation de l'enchaînement logique d'arguments et d'idées qui ont conduit à l'élaboration d'une façon de voir, dans un langage et dans une forme lisible par tous, nous paraît capitale pour l'établissement d'une coopération. Elle renforce la possibilité de maîtrise partagée du processus d'élaboration d'une problématique convergente. Cela nous paraît de nature à faciliter l'apprentissage collectif, c'est-à-dire l'évolution des façons de penser et d'agir des partenaires du projet et la création d'un savoir collectif nouveau qui n'existerait pas sans la confrontation de points de vue.

2.2. Maintien de la coopération : des trajectoires du groupe de RP à celles des Institutions.

Les opérations de Recherche Participative (RP) se caractérisent par leurs liaisons avec les rôles et les intérêts de groupes sociaux même si ceux-ci sont parfois mal définis. Autour d'une préoccupation se constituent des groupes de RP dont il nous paraît intéressant d'observer la structuration et l'évolution.

Il peuvent être constitués principalement d'acteurs de terrain qui ont l'envie et les moyens de se réunir pour résoudre un problème. Par exemple, le groupe de travail qui a fonctionné dans le Sud-Est de 1985 à 1990 ne regroupait que des chercheurs et agents de développement directement concernés par la question : comment fonctionnent les élevages pastoraux ? La compréhension de ce fonctionnement constituait pour eux un problème dont la résolution devait être utile à leurs activités de tous les jours (les agents de développement pour mieux conseiller, les chercheurs pour orienter la production de

connaissances sur ces systèmes novateurs). Dans ce cas, le partenariat se constitue facilement par cooptation des acteurs autour d'une question relative-ment cernée. La phase active de RP s'enclenche rapidement sur des bases apparemment communes et rapidement négociées. Les participants s'impliquent dans la plupart des étapes. La coproduction de la connaissance s'organise autour des compétences de chacun. La problématique évolue rapidement, en créant ainsi un hybride qui, de fait, n'est pas la réplique des objets traités par les institutions représentées. En partant, par exemple de la mise au point de références zootechniques sur les systèmes pastoraux, la problématique du groupe a progressivement évolué vers des démarches visant à comprendre les stratégies qui sous-tendent les pratiques puis vers des démarches d'aide à la décision. Nous pourrions considérer que d'un certain point de vue, la coopération est réussie quand le groupe fonctionne, construit sa problématique propre, qu'il peut la faire évoluer de manière à créer un produit reconnu par tous les participants. Dans ce cas, le groupe a sa dynamique propre. Cependant, cette dynamique même peut mener à un écueil important.

Par confrontation des façons de voir, les participants évoluent, le groupe se construit un corps commun de règles et de repères, ce qui peut créer petit à petit une certaine distance en premier lieu entre le groupe et la population concernée par la question et en second lieu entre les participants à la recherche et leurs institutions.

Cette situation pose des questions de compatibilité des trajectoires entre le groupe et les diverses institutions représentées. Ainsi, dans le Sud-Est, le groupe de travail a pris fin quand les institutions de rattachement d'une partie des participants ont pris de nouvelles orientations pour lesquelles la problématique traitée par le groupe (accompagnement des éleveurs) pouvait remettre en cause des choix ou positionnements institutionnels.

L'établissement de la coopération entre membres du groupe de travail nécessite de prendre en compte ces questions de trajectoire et d'organiser un dispositif permettant de les traiter en temps réel.

Mais le cas se présente aussi quand des intérêts particuliers ou stratégiques conduisent une (ou des) institution(s) à souhaiter la prise en compte par un collectif - ou par la recherche - d'une préoccupation plus ou moins précise. Par exemple, difficultés économiques des éleveurs ovins du Montmorillonnais ou valorisation des marais et gestion des eaux. Dans ces cas les personnes se retrouvant autour de cette question sont à la fois des personnes directement concernées dans leurs activités quotidiennes et des représentants d'institution. Il semble alors nécessaire que le dispositif contribue à créer un cadre de travail dans lequel chaque institution concernée par le sujet puisse exprimer un point de vue et contribuer à la définition du projet. C'est pour cela qu'un GIS a été constitué dans le Montmorillonnais, ou que des comités de pilotage ont été mis en place dans les marais de l'Ouest. Cependant, il apparaît sur la base de nos expériences qu'une telle instance, représente un lieu d'échange d'information et de reconnaissance mais ne constitue pas forcément un lieu d'élaboration ou de remise en cause des problématiques. La question qui se pose alors est celle de l'organisation des échanges entre groupe de travail et groupe de type comité de pilotage ou GIS.

2.3. Dispositif : construire des lieux et des moyens d'échange

Pour M.R. Verspieren (1990), le dispositif est l'ensemble des moyens et des méthodes utilisés pour mener, terminer, évaluer une RP. On conçoit aisément qu'il s'agit d'un ensemble qui se construit progressivement en fonction de l'évolution du projet ; tout ne peut être prédéterminé car certains éléments structurants de la recherche ne sont pas connus à l'avance. Cependant, l'analyse des difficultés que nous avons rencontrées dans nos Recherches Participatives nous conduisent à mettre l'accent sur certains éléments du dispositif.

Nos projets mettent notamment en évidence l'importance de formaliser le fonctionnement des *groupes de travail* pour qu'une base suffisante d'échange existe et

permettre ainsi aux partenaires d'avancer ensemble sur des questions concrètes. Ils mettent aussi en évidence l'intérêt de créer des *lieux d'échange entre le groupe et les institutions représentées*. L'accord sur le fond de la problématique, étape par étape, par les institutions de rattachement nous paraît indispensable à la liberté de pensée et d'action des individus dans le groupe de RP. En conséquence il paraît important d'organiser une information en temps réel des institutions de rattachement afin qu'elles puissent se situer chemin faisant par rapport à l'évolution de la problématique.

Mais comment concevoir et articuler ces lieux et ces moments ? Dans nos trois projets, quatre situations de partenariat se sont présentées :

- celle mettant uniquement en jeu un groupe de travail constitué des acteurs directement concernés. Ce mode d'organisation, s'il peut permettre aux individus d'avancer rapidement, laisse de côté les aspects institutionnels, et risque donc de créer rapidement des difficultés de reconnaissance institutionnelle des activités du groupe.

- celle où l'on institutionnalise un groupe de travail en l'élargissant aux représentants d'institutions.... ce qui présente le risque de brider les possibilités d'initiative des individus et d'amalgamer les discussions sur la problématique et les problèmes institutionnels ;

- celle de groupes essentiellement institutionnels ce qui présente le risque de ne jamais pouvoir constituer de lieux où se construit la problématique... ;

- celle de groupes de travail et de groupes institutionnels distincts... La possibilité d'inscrire la discussion "institutionnelle" dans un cadre officiel (comité de pilotage, GIS...) constitue une sécurité pour préciser et stabiliser les relations à l'intérieur du groupe RP autour d'un premier questionnement négocié.

Il paraît important de disposer de lieux et de temps d'échange entre le groupe et les institutions représentées. Ne pas les prévoir conduit à renvoyer à l'individu-acteur la responsabilité de résoudre les ambiguïtés de trajectoire : légitimation de la RP. aux yeux de son institution et justification

au sein du groupe de RP de certaines orientations, ou réorientations relevant de choix institutionnels.

3. Quelle position pour le chercheur ?

Activités coopératives et activités stratégiques

La Recherche Participative plonge les chercheurs dans des systèmes d'interactions sociales où les acteurs ne sont pas seulement préoccupés par la résolution d'un problème, mais cherchent aussi à renforcer ou à améliorer leurs positions (sociales, de pouvoir, financières), à élargir leurs marges de manoeuvre, à s'attribuer tels ou tels moyens d'initiative ou d'influence, à s'assurer le soutien de certains, à contraindre d'autres, bref, à promouvoir leurs intérêts et à imposer leurs buts en opposition à ceux des autres. Qu'il le veuille ou non, le chercheur occupe une place dans ces jeux de luttes et d'alliances.

Que peut-il faire dans cette situation ? Qu'est-il souhaitable qu'il fasse ? Quels avantages, quels risques peuvent être attribués à telle ou telle ligne de conduite, à telle ou telle règle d'action ? Bien entendu, les situations sont plus ou moins complexes ou conflictuelles, les enjeux plus ou moins importants. Cependant, il semble possible et souhaitable de chercher à définir des moyens de description et des principes d'action ayant un caractère général.

Nous avons retenu, en considérant qu'elle offrait une base solide d'analyse, la distinction que propose le philosophe J. Habermas entre *discussion pratique* et *activités stratégiques* (Habermas, 1986), qu'on peut aussi désigner comme activités coopératives et activités stratégiques. Dans le premier type de discussion, "les participants sont d'accord pour coordonner en bonne intelligence leurs plans d'action", en vue de la réalisation d'un but commun. Il y a sinon un intérêt commun, au moins des intérêts et buts convergents. Dans les activités stratégiques, il n'y a pas de but commun, et chacun cherche à

obtenir l'accord des autres par divers moyens, menaces, promesses, manifestations de force ou rappel d'inégalités de ressources, etc. Il s'agit là de luttes entre des intérêts stratégiques divergents ou opposés, où les interlocuteurs cherchent un point d'équilibre, ajusté selon les rapports de force et de ressources, et selon les besoins concernant ces ressources. Bien entendu le fait qu'une discussion ait un caractère "pratique" ou "stratégique" ne relève pas d'une décision, qu'on prendrait par exemple en annonçant : "Aujourd'hui, nous nous livrerons exclusivement à une discussion pratique".

Dans un groupe composé par exemple de représentants de l'administration, de dirigeants d'organisations professionnelles agricoles, d'associations de défense de l'environnement et de conchyliculteurs, le ton que prendra la discussion n'est pas tout à fait prévisible. Il y aura peut-être des ouvertures vers la définition d'un but commun - vers une "discussion pratique" pour savoir quoi faire ensemble et comment le faire - et sûrement des manoeuvres ou mises en place stratégiques plus ou moins dissimulées. Devant cela, quels principes d'action peut se donner le chercheur ? Il est clair que sa fonction est d'apporter son concours pour la résolution de problèmes relevant de ses compétences scientifiques, et non de favoriser les manoeuvres des uns ou des autres. S'il se mêle d'entrer, d'une façon ou d'une autre, dans les activités stratégiques de ses interlocuteurs, il risque en premier lieu d'être entraîné bien au-delà de ses compétences en la matière, et dans une position difficile pour revenir à des activités de recherches. Il risque en outre de perdre de la crédibilité dans sa communauté scientifique. A partir de là, et à partir de nos expériences, - en particulier celles qui font l'objet de notre première partie - viennent les questions suivantes :

- est-il possible pour le chercheur de s'absenter complètement des activités stratégiques que mènent entre eux ses interlocuteurs, et où ils cherchent naturellement à l'utiliser ?

- Est-ce dans tous les cas souhaitable ?

- Comment le chercheur peut-il procéder pour orienter la discussion vers un champ coopératif ?

- Quels effets cette "stratégie" (visant à ne pas entrer dans les jeux stratégiques), peut produire, et comment le chercheur peut-il réagir à ces effets ?

Aider à construire la problématique

Nous indiquerons d'abord les voies de réponse à la question "Comment faire ?".

Dans une démarche de recherche, la définition d'un but commun, associée à la considération du contexte (moyens, contraintes, etc.), s'exprime dans les termes d'un problème à résoudre. La coopération porte donc, de façon essentielle et nécessaire, sur la formulation du problème et, par la suite, sur les reformulations successives au cours de l'avancement de la démarche. Les intérêts des partenaires s'investissent donc dans la définition d'un problème à résoudre en commun. L'activité du chercheur pour que les discussions s'établissent sur une base coopérative consiste donc à aider les interlocuteurs à formuler les problèmes qu'ils souhaitent traiter, et à chercher à constituer une convergence sur un ou un ensemble de problèmes communs : étant entendu qu'un problème impliquant une activité de recherche de solutions pour l'action ne se formule pas sous la forme "Voilà ce qui ne va pas". Par exemple : "L'extension des surfaces cultivées compromet nos activités de conchyliculteurs", ou "perturbe des écosystèmes fragiles") mais sous la forme "Comment faire pour... ?". *Cette activité constitue la possibilité et le moyen, pour le chercheur, de se centrer sur les activités coopératives, et d'y maintenir, autant que possible, les discussions.*

La problématique s'établit donc petit à petit à partir d'une recherche de convergence sur un problème commun. Il est évident que le chercheur a lui aussi au départ des objectifs propres, pour la prise en compte desquels il juge que le cadre de coopération avec des partenaires est le plus adéquat. Les préoccupations du chercheur font donc elles aussi partie de la discussion.

La différence avec d'autres situations de recherche est double : d'une part, s'il y a plusieurs partenaires, le chercheur aide à

la convergence sur un problème commun ; d'autre part la formulation du problème à traiter s'exprime sous forme de problème d'action (du type "Comment faire pour... ?") et non de problèmes de recherche formulés de façon transitive (du type "Comment se fait-il que... ?" ou "Que peut-il se produire si... ?").

Selon ce principe d'action, le chercheur évalue toute intervention visant à analyser et à expliciter les enjeux et les stratégies des participants. En restant dans le champ des problématiques, il cherche à faciliter la formulation commune, mais il lui revient aussi de relever les incompatibilités ou les incohérences, *d'évaluer la possibilité de construction d'un projet commun, de vérifier si ce problème est traitable, avec lui, et avec les personnes présentes, etc.* (Il va de soi que, par la suite, le chercheur aura d'autres activités que cet accompagnement de la démarche en termes de formulations successives).

S'il n'a pas à intervenir dans les manoeuvres stratégiques, le chercheur n'a pas non plus à les subir : il n'est pas prisonnier de ses interlocuteurs. A tout moment de la démarche, il peut soit arrêter son activité avec un groupe d'interlocuteurs (par suite d'apparition d'incompatibilités de projets ou pour des raisons scientifiques ou déontologiques), soit chercher à composer un autre groupe d'interlocuteurs ou à modifier la composition du groupe (cf. élevage du Montmorillonnais et caprins du Sud-Est).

Est-il possible de s'en tenir à ce principe ?

En d'autres termes, la recherche en coopération n'implique pas la disparition de l'espace d'indépendance du chercheur. Mais il reste cependant, à partir de l'énoncé de ces principes d'action, deux questions. Est-il toujours possible de s'en tenir à cette règle, et est-ce dans tous les cas souhaitable ? Nous avons abordé ces questions principalement sous l'angle de certains effets, et des conséquences qu'ils peuvent entraîner pour le chercheur dans sa prise en compte des enjeux et activités stratégiques.

Dans un système complexe de relations, les activités stratégiques et coopératives sont en interaction, et le chercheur aidant à l'établissement d'une problématique contribue indirectement à modifier les points d'équilibre de ce système de relations et cela pour différentes raisons :

- les partenaires, dans leur apprentissage réciproque, évoluent et établissent une problématique commune qui peut s'écarter progressivement des visées des institutions. Cette évolution constitue une divergence vis-à-vis de la commande initiale, et peut provoquer des réticences institutionnelles.
- De la même façon, la reformulation de la question grâce à l'intervention des chercheurs remet en cause le contexte stratégique, dans le cas par exemple où elle conduit à une recomposition du partenariat par le choix des acteurs et des sites de travail ; elle peut aussi déboucher sur des résultats non prévisibles et inacceptables de la part de commanditaires engagés dans le débat local.
- Enfin, dans le cas de demandes fortement institutionnalisées (par exemple, les questions d'aménagement du territoire), le chercheur peut être conduit à considérer que l'analyse des enjeux stratégiques pour chaque catégorie d'acteurs est partie intégrante de ses activités dans la construction de la problématique. En explicitant les intérêts contradictoires vis-à-vis de la question posée, en objectivant les conduites effectives des acteurs et en mettant en évidence d'éventuels écarts entre leurs intérêts réels ou supposés, il fournit la base d'une évolution possible des enjeux. En effet, la demande résulte d'un rapport de forces institutionnel ; la recherche d'une convergence d'intérêts à l'intérieur de cette demande porte en elle une modification de ces rapports de force. D'un autre côté, l'expression d'un problème commun à résoudre place sur un pied d'égalité des acteurs qui d'autre part ne le sont pas. L'adhésion à une problématique générale repose pour une bonne part sur l'élaboration de perspectives nouvelles, de nouveaux enjeux, et donc peut entraîner un réajustement de forces initialement en présence. Même si le chercheur situe ses interventions sur l'aide à l'expression d'une problématique,

l'évolution de la problématique et l'apprentissage social qui en résulte modifient les positions relatives des membres du groupe et donc leurs activités stratégiques.

Il paraît donc important de souligner la différence entre l'intervention volontaire et directe du chercheur à un instant donné sur la problématique traitée... des conséquences, sur le long terme, de l'évolution de la problématique (et donc de l'intervention du chercheur) sur la modification des équilibres du système de relation.

La nécessité d'être clair sur les enjeux et stratégies

Or, pour maintenir les possibilités de coopération, le chercheur doit rester au fait des enjeux stratégiques en présence, de l'évolution de ces enjeux et des conséquences de la transformation de la problématique sur le système de relations. Il doit autant que possible avoir une vision claire des activités stratégiques du groupe ou des individus dans le groupe, pour pouvoir raisonner sa participation et ne pas se laisser entraîner involontairement sur le terrain du renforcement de quelques intérêts particuliers. Nous pouvons imaginer par exemple que sous couvert d'un éclaircissement thématique particulier, certains participants aient essentiellement le souci de renforcer leurs positions stratégiques. Dans ce cas, la coopération deviendrait un alibi.

Quelques situations difficiles

Limiter ses interventions au champ coopératif, en restant attentif à l'évolution du système de relation est une règle plus ou moins facile à mettre en oeuvre et à tenir.

Lorsque les interlocuteurs du chercheur constituent un groupe d'acteurs limité et n'interviennent dans la démarche qu'en leur propre nom, il est assez facile de maintenir ses interventions dans le champ de la construction et l'évolution de la problématique, c'est-à-dire dans un contexte de discussion coopérative. La Recherche Participative se déroule, dès lors, au travers d'un apprentissage croisé

acteur-chercheur, et peut aboutir ainsi à des résultats concrets pour le terrain étudié. Les énoncés généralisables que le chercheur peut établir sur les processus à l'oeuvre et les résultats thématiques lui permettent de trouver sa légitimité scientifique. Les enjeux stratégiques sont limités et assez clairs pour tout le monde. Cependant, nous avons vu que cette situation elle-même, qui peut paraître idéale, est porteuse d'un risque important de par la force que représente un groupe d'individus qui évolue en inter-compréhension et qui crée petit à petit des conceptions et des projets communs risquant de ne pas, ou de ne plus, paraître légitime au yeux des institutions de rattachement.... A ce moment-là, le groupe risque d'être confronté à des luttes d'influence qui peuvent bloquer ses activités et modifier ses relations (exemple du Sud-Est). C'est pour éviter de telles situations de blocage que nous avons souligné l'importance d'organiser, au travers du dispositif, l'information entre groupes de recherche et institutions ou instances politiques concernées, tout au long de la démarche, de manière à rendre compatible l'évolution de la problématique et des activités de coopératives et l'évolution des enjeux en présence.

En revanche, dans le cas où les commanditaires sont institutionnels (exemple des marais de l'Ouest), le chercheur aura probablement plus de difficultés à se maintenir sur le terrain de l'élaboration de la problématique parce qu'il est sans cesse sollicité de prendre part d'une manière ou d'une autre aux discussions stratégiques.

Conclusion

Nos analyses de trois cas de RP mettent l'accent sur deux aspects des processus : la constitution et les transformations de la problématique en relation avec la conformation du partenariat du chercheur, d'une part, et la façon dont le chercheur peut définir son rôle au regard des manœuvres de ses partenaires entre eux.

En ce qui concerne le premier aspect, nous retiendrons les trois observations suivantes :

1) Les raisons de participer à un projet ou d'en prendre l'initiative sont aussi des raisons de constitution d'alliances et d'exclusions entre les acteurs, phénomènes auxquels le chercheur ne peut manquer d'être attentif, s'il veut comprendre les places respectives de ses interlocuteurs dans le cours de la recherche, et la sienne.

2) Les investissements des acteurs peuvent varier dans la durée de la recherche. En particulier, l'évolution de la problématique et l'ajustement progressif des conceptions et des visées, inhérents au processus de RP se produit éventuellement de façon inégale pour les différents groupes d'interlocuteurs, provoquant des prises de distance, ou des ruptures. Il importe donc de porter attention aux moyens de maintenir, pour tous les participants, les conditions d'une élaboration collective.

3) Un phénomène semblable peut se produire, lorsque la démarche et les buts des participants à une R.P. sont perçus par leurs institutions comme trop distants ou contradictoires de leurs missions. Une telle situation se traduit soit par des pressions pour corriger le cours de la problématique, soit par la suspension de la participation.

En ce qui concerne le second point - le rôle du chercheur face aux activités stratégiques de ses partenaires - nous retenons la distinction proposée par le philosophe Habermas entre "activités coopératives" (sur la base d'une convergence possible de buts ou intérêts) et "activités stratégiques" (celles que mènent les acteurs lorsque les buts sont incompatibles ou contradictoires). Cependant, nous ne pouvons pas considérer avoir répondu de façon suffisante aux questions relatives aux conditions de possibilité, et dans certains cas d'acceptabilité de l'activité du chercheur portant exclusivement sur la problématique et sa progression. Nous pouvons seulement estimer avoir posé les prémisses d'une recherche qui reste à poursuivre, par l'analyse de nouveaux cas.

Bibliographie

Alter N., 1995. Peut-on programmer l'innovation ? *Revue Française de Gestion*, 103 : 78-86.

Damour L., Pons Y., 1987. *Attention ! Un marais peut en cacher un autre*. Brochure de Vulgarisation du Programme Régional de relance agronomique Poitou-Charentes. INRA - St-Laurent-de-la-Prée, Chambres d'Agriculture et DDAF de Loire Atlantique, Vendée, Charente-Maritime, Gironde - Ministère de l'Agriculture et de la Forêt. 12 p.

Darré J.P., 1992. *Du sens aux actes*, Rapport du GERDAL, 32 p.

Darré J.P., Le Guen R., 1986. L'élaboration de modèles de vie et de travail en agriculture. *Agriscopes*, 7 : 1-196.

Dedieu B., Chabosseau J.M., 1994. Conception et réalisation de suivis d'exploitation d'élevage extensif en zone herbagère. *Systems oriented Research in Agriculture and Rural Développement Int. Symposium*, Montpellier (France). Actes pp 531-538.

Montard F.X. (de), Louault F., Thériez M., Brelurut A., Pailleux J.Y., Benoit M., Lienard G., 1992. Conduite extensive des surfaces fourragères pour la production d'agneaux en Massif Central humide. *Fourrages*, n° spécial : L'extensification en production fourragère : 126-127.

Farrington J., Martin A., 1990. La participation des agriculteurs dans la recherche agricole : concepts et pratiques. Publication N°9-0, ODI Londres (traduction D.Side CTA Wageningen), 78 p.

Habermas J., 1986. *Morale et communication*. Traduit de l'allemand par C. Bouchindhomme. Paris, Editions du Cerf, 214 p.

Landais E., Deffontaines J.P., 1988 Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique. *Etudes Rurales*, 109 : 125-158.

Lefeuvre J.C., Damour L., Chevallier C., 1984. La Recherche, un préalable à la mise en valeur des marais de l'Ouest. Colloque "les journées du littoral" La Rochelle (France). Actes, Problèmes bio-économiques du littoral charentais, pp 33-53.

Napoléone M., Gillet T., 1990. Profil de production du troupeau et système d'élevage caprin. *Prod. Anim.* 3(5) : 347-354

Prévost F., Napoléone M., 1989. Objectif d'élevage, stratégie alimentaire et utilisation du territoire en élevage caprin laitier. Chronique des travaux d'un groupe de recherche-développement. Sem. FAO Syst. Prod. Capr. Décembre 1989 Corte (France).

Ruault C., 1992. De la parole à l'action ; initiatives de groupes locaux d'agriculteurs. Rapport GERDAL, 13 pages + annexes.

Vespieren M.R., 1990. *Recherche Action de type stratégique et sciences de l'éducation* Coédition Contradiction Bruxelles et L'Harmattan, 396 p.

Une recherche-action en pratique : entre production d'eau min  rale et agriculture

Bruno LEMERY,
Marc BARBIER
Eduardo CHIA

INRA-SAD, Unit   de Versailles - Dijon - Mirecourt, BP 1607, 21036 Dijon Cedex

R  sum  

L'objectif de cet article est de donner des   l  ments pr  cis et argument  s pour mettre l'intention de Recherche-action    l'  preuve de ce qu'elle peut effectivement produire. Nous nous appuyons sur une   tude de cas mettant en jeu une telle intention. Nous analysons un programme de recherche pluridisciplinaire qui avait pour but de contribuer    la r  solution d'un probl  me de gestion de la qualit   d'eau d'un g  te hydromin  ral exploit   par une entreprise et menac   de pollutions agricoles. Cette analyse est conduite    partir de la description du d  roulement du programme en stylisant les modes d'engagement des acteurs, leurs relations et les institutions g  n  r  es par la formation progressive d'une situation de gestion inter - organisationnelle. Nous en tirons des enseignements quant    ce que peut signifier la recherche-action comme mode d'intervention sp  cifique de la Recherche dans ce genre, de plus en plus fr  quent, de mobilisation de l'expertise scientifique.

Mots-cl  s : recherche-action, sociologie de la Recherche, situation de gestion, coordination.

Abstract

Action research in practice: developing a compatibility between the production of mineral water and agriculture. This paper proposes a set of well-argued guidelines to test a posteriori the actual outcomes of an operation intended as action research. We analyse a research project operation designed as action research. This involved a multidisciplinary research programme whose aim was to help solve problems of groundwater quality management in a catchment exploited by a mineral water company and threatened by diffuse pollution from agriculture. Our analysis is based on a description of project progression in time, the ways in which the parties concerned got involved in the project, the relations among actors and the structures which progressively emerged as an inter-organisation management situation developed. We draw conclusions regarding the significance of action research as a new mode of intervention of research bodies and, more and more frequently, of calling on scientific expertise.

Keywords: action research, sociology of science, management situation, coordination.

"Une coordination qui exigerait la satisfaction des exigences de la communication individuelle et qui se fonderait par exemple sur le savoir mutuel serait impraticable. Mais si l'on accepte de ne pas pouvoir d  cider le sens dernier des actions individuelles, si on accepte l'ind  ciderable, la coop  ration et la coordination sont possibles."

P. Livet, 1994.

Les recherches en sciences sociales ont, depuis un certain temps d  j  , entrepris d'  laborer et de th  oriser des pratiques

visant    associer, suivant des modalit  s variables, les acteurs    la construction et    la conduite de leurs dispositifs m  mes

d'étude¹. Recherche - développement, recherche participative, recherche clinique, recherche-action, sont autant de termes dont la mise en circulation témoigne de cet effort. Dans le secteur agricole, les agriculteurs sont de plus en plus confrontés à des problèmes qui dépassent le cadre de leurs exploitations et qui ne concernent pas leur seul groupe professionnel. C'est le cas, notamment, lorsqu'il s'agit de trouver les moyens de rendre compatibles des objectifs d'usage de ressources "communes" portés par des acteurs multiples et dont les intérêts sur ce plan ne sont pas *a priori* convergents. On est là face à des situations où se mêlent, selon des configurations variables, des questions d'ordre à la fois technique, économique, social et culturel, qui mettent en jeu des définitions de rôle établies. La recomposition qui s'impose alors de nouveaux systèmes de production et d'activités - c'est-à-dire de nouveaux ensembles de pratiques matérielles, de nouvelles formes de relations professionnelles et sociales, et de nouvelles identités collectives - implique l'invention de cadres de référence et d'action inédits, au travers de l'expérience même de changements au cours incertain.

Un tel état de choses constitue, pour la recherche agronomique un double défi. Il s'agit pour elle, d'une part, de produire des connaissances scientifiques qui intègrent cette transformation à l'oeuvre de ses objets "traditionnels", et elle est, d'autre part, très directement sollicitée pour aider les acteurs à traiter et à résoudre les problèmes que leur pose la situation nouvelle avec laquelle ils doivent maintenant faire. A son tour, elle est donc conviée à développer de nouvelles "postures" d'intervention, dans des situations où, pour reprendre le concept de Schultz (1987) son monde propre et ceux de l'action ordinaire sont de plus en plus étroitement imbriqués. Face à la montée, dans ce domaine, de références à la "recherche-action", on peut se demander cependant, à la suite d'Ardoino (1983), si cette réfé-

rence n'apparaît pas de façon surtout programmatique. L'objectif de cet article est alors de mettre cette intention affichée à l'épreuve de ce qu'elle peut effectivement produire.

Pour mener une telle réflexion on s'appuiera sur l'analyse d'un programme de recherche particulier, à la conception et à la réalisation duquel nous avons directement participé. Ce programme a pour origine la demande d'une société productrice d'eau minérale (Société O), confrontée à un problème de préservation de son bassin d'alimentation vis-à-vis de la pollution d'origine agricole. Il émane d'une équipe de recherche pluridisciplinaire de l'INRA (Département Systèmes Agraires et Développement), associée à des chercheurs d'autres laboratoires de cet Institut ainsi que du CNRS et du CEMAGREF. Il avait pour objectif de trouver les moyens de rendre compatibles le souci de protection de son site exprimé par la Société O et le maintien d'une agriculture rentable sur ce site (Brossier et Deffontaines, 1990). Il visait ainsi l'élaboration d'un cadre de gestion discuté et négocié du problème qu'elle se posait et qu'elle souhaitait voir *in fine* intégré par les agriculteurs.

Après avoir indiqué, dans une première partie, en quel sens ce programme relève d'une perspective de recherche-action, on exposera ensuite comment cette perspective s'est "traduite", au sens de M. Callon (1986), en formes successives de mobilisation des acteurs en présence, en configurations prises par leurs rapports et en opérations aboutissant à un certain traitement du problème à résoudre. Nous nous appuierons pour cela sur un récit dont nous expliciterons au préalable les principes de construction. Les enseignements que l'on peut alors tirer d'une telle démarche d'évaluation feront l'objet de la troisième partie de cet article. Nous insisterons en particulier, sur ce que suppose d'organisation et d'apprentissages organisationnels l'ambition pour la recherche agronomique de prendre en compte la question de ses inscriptions effectives dans des jeux sociaux comme celle des inscriptions de ces jeux dans l'exercice même de son activité.

¹ Cette thématique a ainsi fait l'objet de nombreux débats au tournant des années soixante-dix / quatre-vingt. Cf., par exemple, les numéros spéciaux qui lui ont été consacrés à cette époque dans *Connexions* (1977), la *Revue Internationale d'Action Communautaire* (1981), la *Revue de l'Institut de Sociologie* (1981) ou la revue *Pour* (1983)).

1. Préliminaires : une situation de gestion, une intention de recherche- action

1.1. Une situation de gestion

Selon J. Girin (1990), "une situation de gestion se présente et se donne à voir empiriquement parce que des participants sont réunis pour accomplir dans un temps déterminé une action collective conduisant à un résultat soumis à un jugement externe". Nous prenons cette définition en élargissant la notion de jugement externe à l'institution d'un univers de sens commun entre plusieurs "mondes", institution qui permet la justification des pratiques et donc l'exercice du jugement (Boltanski & Thévenot, 1991).

Dès le début du siècle, la Société O a agi pour protéger ses sources, ciblant les activités domestiques et industrielles urbaines. L'agriculture, pour sa part, n'avait pas fait l'objet d'interventions spécifiques, bien qu'elle occupe environ les deux tiers des 5.000 hectares que compte son périmètre de protection. Ce périmètre correspondait, en 1989, à une quarantaine d'exploitations, globalement assez performantes à l'échelle du département, tant pour les productions céréalières que pour les élevages. Vers la fin des années 1980, des travaux de l'INRA mettent en évidence une forte corrélation, depuis 1971, entre les taux de nitrates des eaux de la Source O et ceux d'un ruisseau du périmètre alimenté par les eaux de subsurface d'un bassin d'alimentation exclusivement agricole (Gaury, 1992). La Société O va alors considérer comme déterminant le rôle de l'agriculture dans l'évolution de ces taux. A cette époque, l'entreprise doit faire face à trois types d'incertitudes croissantes : la dégradation possible de la qualité de son eau, la compétition forte que connaît le secteur oligopolistique des eaux embouteillées, et enfin, les évolutions de la réglementation européenne de la protection de la qualité de ces eaux. L'intérêt stratégique de la Société O est de stabiliser la qualité biochimique de ses sources, ce qui va la conduire à intervenir dans le monde agricole.

Dans la mise en place de cette intervention, elle va se trouver d'abord confrontée aux Organisations Professionnelles qui, traditionnellement, représentent ce secteur. Interlocuteurs obligés, celles-ci ne disposent cependant pas forcément d'une légitimité assurée, dans un contexte général où les formes de régulation de l'activité agricole se voient fortement perturbées (réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), négociations du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT), etc.). Localement, le taux de syndiqués est faible, même si on compte parmi les agriculteurs du périmètre deux responsables départementaux. La Société O peut donc s'interroger sur la capacité de ces Organisations à relayer auprès de leur "base" l'action qu'elle souhaite engager. Par ailleurs, face à une interpellation qu'elles perçoivent comme une accusation de pollution, ces Organisations adoptent d'emblée une position plutôt de dénégation, arguant du fait que les taux de nitrates acceptables visés par la Société O, moins de 10 mg/l, sont largement en dessous de la norme pour les eaux potables.

La Société O va alors solliciter directement le concours d'un partenaire susceptible d'aboutir, par sa nature d'instance scientifique supposée garante d'une certaine neutralité, à une approche plus "froide" du problème posé, et avec lequel, par la place qu'il occupe dans les Institutions de l'Agriculture, les Organisations Professionnelles doivent compter. Une équipe de l'INRA-SAD va alors s'engager dans l'élaboration d'un projet de recherche et d'un dispositif d'intervention visant, à la fois, à fournir à la Société O des moyens effectifs de résoudre son problème, et à faire en sorte que soient bien pris en considération le point de vue des agriculteurs, l'état et la flexibilité de leurs pratiques et les perspectives d'évolution de leurs exploitations. Pour cette équipe, un tel programme constituait une opportunité d'élaborer, sur un cas traité en vraie grandeur, une connaissance fine des enjeux et des conditions de la transformation d'un système agraire et d'un système social de développement agricole confrontés à la nécessité de prendre en compte de nouvelles demandes sociales. Cette question était susceptible de lui permettre d'éprouver, et de faire reconnaître, une

certaine conception de la recherche, pluridisciplinaire, attentive aux acteurs et à leurs pratiques, et soucieuse de son utilité et de sa responsabilité sociales.

1.2. Le projet de la recherche, en tant qu'intention de recherche-action

Tel qu'initialement formulé (INRA, 1989), le projet de recherche ne se présente pas comme un programme de recherche-action en tant que tel. Il se situe *dans le contexte d'une demande* adressée à l'INRA par la Société O, demande relative aux *modifications des systèmes de production qui pourraient enrayer l'accroissement du taux des nitrates dans les eaux de drainage qui alimentent la nappe, et aux conditions dans lesquelles ces modifications pourraient être mises en œuvre*². Et il se réfère à une thématique de travail en "partenariat". Si les *relations avec les partenaires* y sont ainsi affirmées comme l'un des *deux principes majeurs* sur lesquels il est fondé (l'autre étant la *globalité* entendue comme approche d'un système complexe), ce n'est pas sans une certaine ambiguïté. Dans le but d'*éclairer la négociation* qui doit s'établir entre les agriculteurs et la Société O, l'attention portée aux acteurs et à leurs relations s'exprime d'abord par un souci de prendre en compte leurs *stratégies comme objet de recherche*. Et si on y relève la volonté de *participer à la proposition d'actions, de solutions, de scénarios d'évolution qui seront discutés, confrontés, modifiés par les divers partenaires, ceux-ci devenant acteurs de la recherche*, la façon de combiner cette volonté avec le souci précédemment exprimé n'est pas vraiment précisée.

Si on ne trouve pas, dans la formulation initiale du programme, de référence explicite à la recherche-action, le terme apparaît cependant dans la présentation du travail envisagé dans le cadre du volet "étude du système de relations économiques", avec la mention de *réunions, recherche-action avec les différents acteurs du système agraire pour élaborer un projet*

économique collectif. Une telle référence est par ailleurs sous-jacente dans le volet "étude du système de relations sociales" : celui-ci prévoit, en effet, la *mise en place, au niveau des communes, de groupes de coopération agriculteurs - chercheurs* qui, outre cette fonction, devaient pouvoir *permettre aux agriculteurs d'élaborer les questions qu'ils souhaitent poser à la Société O, et à la Société O elle-même de clarifier sa position*. Elle est, par contre, absente des deux autres volets alors retenus pour l'organisation du travail ("étude du système écologique" et "analyse du fonctionnement des exploitations").

En fait, on peut faire l'hypothèse d'une recherche-action implicite, si l'on entend par là l'existence d'une volonté des chercheurs de prendre au sérieux les multiples interactions entre acteurs au travers desquelles ils escomptaient construire leurs objets, et de se donner les moyens d'initier une démarche permettant d'aller dans cette direction. Si les principes et la méthodologie de la recherche-action ne constituaient pas une référence suffisamment claire et partagée entre les différentes approches disciplinaires concernées pour s'inscrire dans un mode d'organisation *ex ante*, on note ainsi que ce cadre de réflexion et d'action est mobilisé dans le cours du programme (Chia et Brossier, 1993 ; Chia et Raulet, 1993). Certains chercheurs, au moins, s'y réfèrent, à la fois pour penser la position difficile que la Recherche va devoir occuper entre expertise, développement et production de connaissances scientifiques, et pour tenter d'organiser la gestion de ses liens avec les autres acteurs.

2. Les inscriptions de la recherche : une intention de recherche-action suivie à la trace

Nous allons, dans cette deuxième partie, montrer comment l'intention de recherche-action contenue dans le programme "O" s'est inscrite dans un certain flux d'événements. Notre récit sera structuré suivant trois étapes, correspondant à cer-

² Les formulations en caractère italique correspondent, dans cette section, à des éléments directement repris du Projet de Recherche.

taines configurations successives des intérêts et des relations des acteurs concernés. Pour identifier ces étapes, nous avons procédé à partir d'une certaine lecture des informations dont nous disposons pour reconstituer l'enchaînement des faits auxquels ont donné lieu les développements du programme "O". On commencera donc par expliciter les principes généraux de cette lecture.

2.1. Considérations théoriques et éléments de méthode

La chronique dont il s'agit ici ne se limite pas à la présentation d'un certain contexte social qui aurait déterminé la trajectoire prise par une recherche dont les intentions initiales suffiraient à épuiser la qualification. Ce qu'elle vise à restituer, c'est comment, et avec quels effets, se sont constitués et organisés au fil du temps, autour d'une certaine visée d'intervention, les acteurs principaux qu'elle a mobilisés. Globalement, nous adoptons donc une démarche ethno-méthodologique.

Nous visons, en effet, l'analyse des "activités quotidiennes des membres" participant à un jeu social donné - ici, le programme "O" -, en partant du principe que "les activités par lesquelles les acteurs produisent et gèrent des situations mettant en jeu les affaires courantes organisées" peuvent être appréhendées à partir des "procédures que les acteurs mobilisent pour rendre ces situations exposables / justifiables (*accountable*)..." (Garfinkel, 1967). Nous voulons, ainsi, suivre les acteurs dans la façon dont ils se sont construits une représentation, plus ou moins partagée, de l'univers d'action possible auquel correspondait, pour eux, la situation de gestion telle qu'instituée par le programme "O". Pour nous, en effet, celui-ci n'est pas à envisager comme l'application, plus ou moins réussie, d'un modèle préétabli. Il doit être vu d'abord comme le produit de règles d'action qui se sont progressivement édifiées sur la base d'un certain sens commun (Eymard-Duvernay et Marchal, 1994), ou plutôt d'une certaine expérience d'interaction (Livet, 1994). C'est ce sens commun et cette expérience qu'il s'agit, précisément, d'évaluer quant au genre de coopération qui

s'en est suivi entre les acteurs. En d'autres termes, nous nous écartons de la posture normative souvent adoptée pour délimiter "un certain style de recherche" (Heller, 1993), et nous proposons de rendre compte, de manière "symétrique", des activités et des raisonnements pratiques auxquels un programme de recherche-action donne lieu. Par symétrique, nous entendons ici : suivre les pratiques, et les discours justificateurs des pratiques, de l'ensemble des acteurs concernés, en mettant sur le même plan, de ce point de vue, les chercheurs et les autres participants au programme. Il s'agit notamment d'éviter que les réussites du programme étudié ne soient attribuées qu'au dispositif mis en place par les chercheurs, les échecs étant imputés à l'envahissement du social ou du politique que représenteraient seuls les intérêts particuliers des autres partenaires... (cf. Bloor, 1991, et Latour, 1989).

Pour autant, une telle approche ne suffit pas, à elle seule, à caractériser ce qui s'est passé tout au long du déroulement du programme "O". Celui-ci ne se réduit pas, en effet, à un enchaînement de jeux d'interactions, à une succession de scènes de rencontres où son devenir se serait rejoué en permanence dans sa totalité. Il correspond aussi à la construction et à la stabilisation d'un certain cadre d'action dans lequel ses différents protagonistes - caractérisés par certains intérêts préexistants et plus ou moins actualisables et actualisés dans ce cadre - ont progressivement élaboré une certaine définition de qui ils étaient et de ce qu'ils pouvaient avoir à faire ensemble. Cette définition s'est inscrite dans des formes de relations établies, dans des schémas d'action qui se sont matérialisés dans certains objets, et ont acquis par là même une certaine inertie. Pour rendre compte de ce processus, nous avons effectué une lecture analytique des matériaux dont nous disposons (chronique de la recherche tenue par un certain nombre de chercheurs, notes et comptes-rendus de réunions, entretiens spécifiques auprès des acteurs, informations indirectes collectées à l'occasion des différentes opérations de recherche, et nos mémoires personnelles en tant que participants au programme) suivant trois axes (Figure 1).

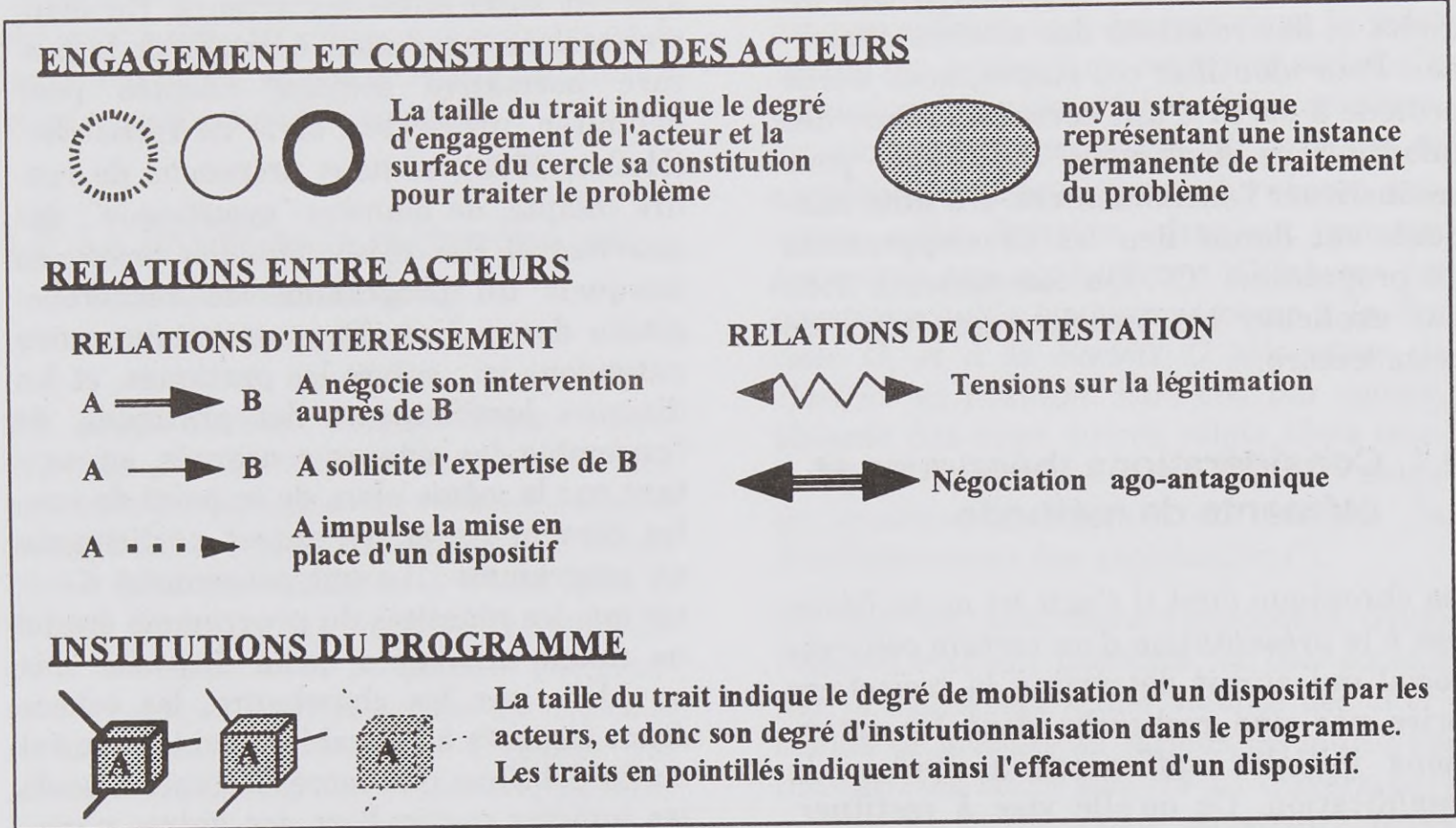


Figure 1 : Les trois dimensions de l'analyse du déroulement du programme "O"

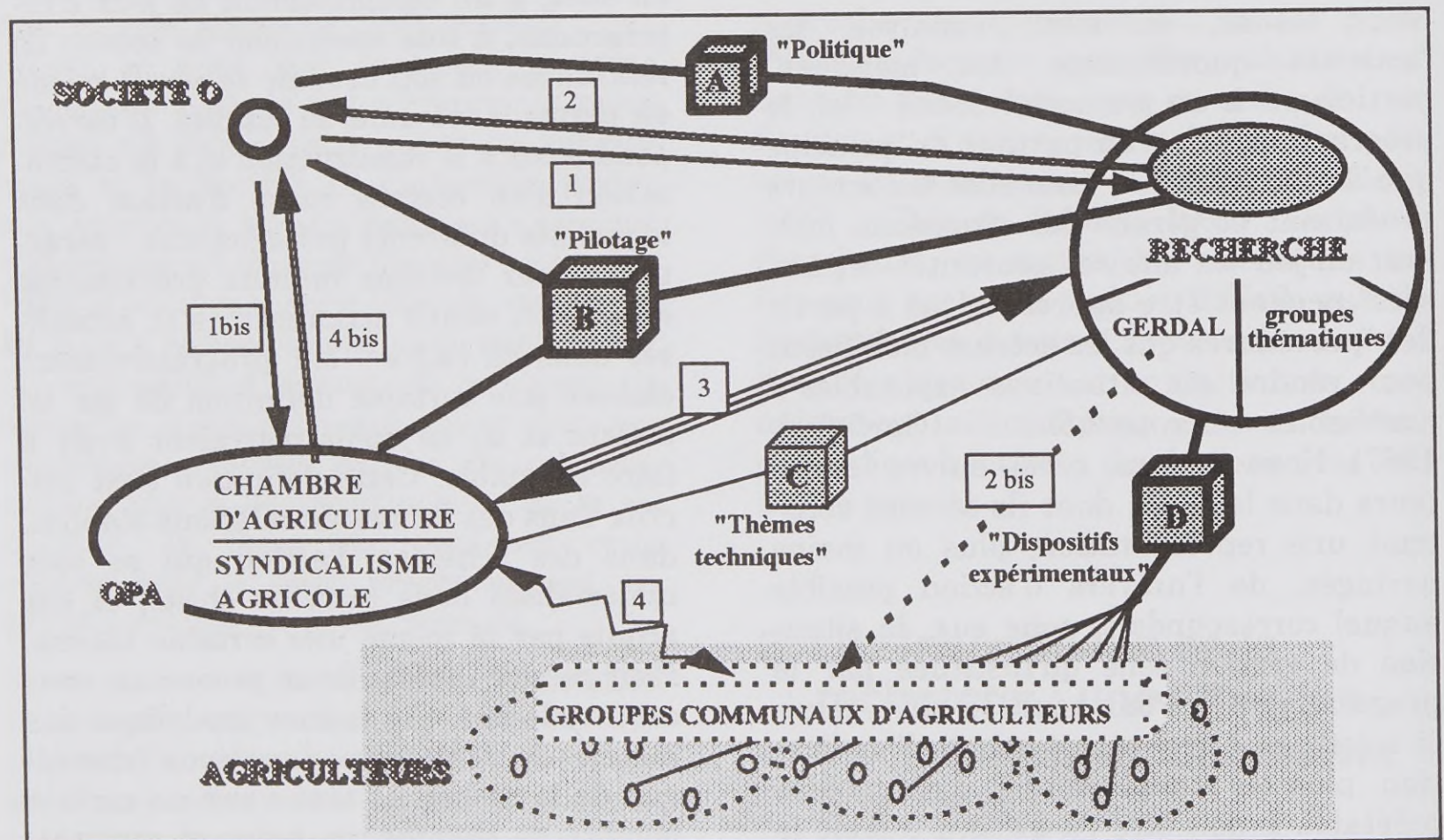


Figure 2 : Les modalités de constitution du problème (Etat initial : 1987 / mai 1989)

Le premier s'attache à relever les modalités d'engagement des principaux acteurs associés dans la formulation et le traitement du problème posé. Il correspond à la caractérisation des différents types de définition de la situation et des formes d'organisation à partir desquels la Société O, la Recherche et les acteurs concernés dans le champ professionnel agricole, se sont investis dans les phases successives de l'histoire que l'on veut ici raconter.

Le deuxième privilégie l'exploration des types de coordination qui se sont établis au fil du temps entre ces acteurs. Pour les qualifier, nous avons essayé de caractériser leurs relations en distinguant :

- d'une part, des relations "d'intéressement" d'un acteur vers un autre, selon la définition qu'en donnent M. Akrich *et al.* (1988) : sollicitation d'une compétence portée par un autre acteur, négociation de la mise à disposition d'une telle compétence, ou mise en place de dispositifs visant à permettre la création de compétences nouvelles... ;

- et d'autre part des relations de "contestations" : mise en cause de la légitimité de l'intervention d'un partenaire ou situations de conflit "ago-antagonique" (Bernard-Weil, 1988), c'est-à-dire une relation dialectique entre deux acteurs, relation dont l'objet contient la constitution de l'identité d'*ego* dans la dénonciation de celle d'*alter* et réciproquement.

Le troisième, enfin, concerne les différentes "institutions" dans lesquelles se sont inscrits et concrétisés ces jeux de relations et ces modalités d'engagement. Par institutions, nous entendons ici les dispositifs divers, dotés d'une dynamique propre, que les acteurs ont établis pour faire valoir auprès d'autrui le sens de leurs interventions projetées et négocier et ajuster leur mise en œuvre : instances de débats, méthodes et outils de gestion, opérations matérielles du programme.

2.2. Une description du déroulement du programme "O"

2.2.1. Etat initial : les modalités de constitution du problème

En 1987, la Société O, après différentes études sur la qualité de l'eau de sa source principale, décide d'une intervention sur le périmètre du gîte hydrothermal pour prévenir les risques de pollution par l'activité agricole (nitrates et pesticides). Elle envisage tout d'abord de mobiliser les moyens réglementaires disponibles, en sollicitant, d'une part, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et la Préfecture (cette piste sera rapidement abandonnée), et d'autre part, les institutions du champ d'activité agricole : la Chambre d'Agriculture, la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER), l'INRA et le Comité d'Orientation pour la Réduction de la Pollution des Eaux par les Nitrates (CORPEN). A ce stade, la conception du problème émane de la direction de la Société O, qui ne dispose pas d'une instance spécifique pour le traiter. Dans le même temps, elle achète les terres qui se libèrent dans la zone, influençant fortement, dans certains cas, la décision de vente. Cette première phase aboutit à la mise en place d'un dispositif de concertation qui fonde l'existence et la permanence du problème de menace de la qualité de l'eau du gîte par l'activité agricole. Nous représentons cette situation initiale dans la Figure 2.

2.2.1.1. La situation du côté de la Société O

La Société O n'est pas organisée pour traiter le problème de la qualité de l'eau au niveau du gîte, elle sollicite donc des expertises diverses pour pallier ce manque (relations 1 et 1bis). Il s'agit là pour elle d'instituer une scène qui lui permette de se familiariser avec un monde agricole qui lui est étranger. Deux instances importantes supportent son travail d'intéressement : un comité réunissant l'INRA et la Société O (dispositif A), et un comité de pilotage (dispositif B) réunissant les représentants de la Société O, l'INRA et des porte-paroles des Organisations

Professionnelles Agricoles (OPA), c'est-à-dire de la Chambre d'Agriculture et du Syndicalisme. L'INRA et les institutions du champ professionnel agricole (Chambre d'Agriculture (CA), SAFER, Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)...) constituent les médiateurs de la cible de la Société O, les agriculteurs présents sur le gîte, avec lesquels elle n'entretient pas de relations ordinaires, mais qui constituent le passage obligé pour régler et gérer à terme son problème de qualité d'eau. Au sein de ces dispositifs, elle s'efforce d'orienter la construction progressive du problème sous un angle qui se veut essentiellement technique (modifier les façons de faire des agriculteurs dans un sens qui lui convienne et qui reste acceptable pour eux).

2.2.1.2. La situation du côté de la Recherche

Sollicité, l'INRA voit la possibilité d'un programme pionnier pour l'étude des nouvelles fonctions de l'agriculture. L'unité de recherche interpellée (SAD-VDM) propose à la Société O une approche systémique de son problème et un cadre d'intervention devant assurer la traduction de ce problème en question de recherche - développement. Elle se structure très rapidement autour de ce programme en y intéressant trois partenaires scientifiques qui disposent de compétences lui manquant dans les domaines de la pédologie et de la géologie (avec le CNRS), de la circulation des nitrates et du transfert d'eau dans les sols (avec le Centre du Machinisme Agricole du Génie Rural et des Eaux et Forêts (CEMAGREF)), et de l'intervention sociologique (avec le Groupe de Recherche et d'Expérimentation : Développement et Actions Localisées (GERDAL), ce dernier partenaire étant chargé de l'étude des systèmes de pensée des agriculteurs et de leur dynamique, et des procédures de coopération entre groupes d'agriculteurs et équipes de recherche). Cette structuration s'établit autour de "thèmes" de travail (cf. les quatre volets de la recherche présentés *supra* au point 1.2) entre lesquels la coordination est assurée par une instance de pilotage interne, qui constitue le noyau stratégique de l'équipe pour la gestion de ses relations avec les autres acteurs. La

Recherche, ayant ainsi étoffé ses compétences d'expertise, négocie avec la Société O (au sein du dispositif A) le financement de son programme (relation 2).

Vis-à-vis des OPA, elle doit assurer sa légitimité scientifique à intervenir dans le traitement du problème que la Société O leur pose. Dans la perspective qui est la sienne, elle a besoin de groupes locaux d'agriculteurs qui soient des interlocuteurs effectifs pour la Recherche et pour la Société O, (relation 2 bis). Cette tâche du GERDAL³ implique une certaine autonomie. Elle est perçue comme une irruption de la Recherche dans le domaine des OPA, et l'animation du développement agricole local devient rapidement un enjeu, plus ou moins exprimé, entre la Chambre d'Agriculture et la Recherche (relation 3). Le contrôle des relations avec les agriculteurs et le rôle de chacun se négocient au sein d'un comité technique (dispositif C). La Recherche tente, au sein du comité de pilotage (dispositif B), de soumettre ce conflit latent avec les OPA à l'arbitrage de la Société O, tout en maintenant la nécessité d'un travail spécifique avec des groupes d'agriculteurs. C'est dans ce contexte difficile de négociation du dispositif de recherche, du financement du programme et du rôle respectif des différents partenaires, que l'équipe réussit l'implantation - première action importante - d'un système de mesure des nitrates dans les eaux sub-racinaires et la réalisation d'enquêtes approfondies auprès des agriculteurs (dispositif D).

2.2.1.3. La situation du côté du champ professionnel agricole

Les agriculteurs du périmètre de protection sont pris dans un jeu complexe. La Société O intervient dans les transactions foncières, les chercheurs les sollicitent comme "partenaires" mais ils se sentent aussi objets d'étude, et ils ont à se situer dans un champ professionnel agricole local perturbé. L'irruption de la Société O remet en cause le modèle de développement porté par les OPA en même temps qu'elle les pousse à renforcer leur légitimité de porte - paroles exclusifs. Les

³ Sur les principes théoriques et méthodologiques à la base de l'intervention du GERDAL, cf. Darré (dir.), 1994, et Darré, 1996.

initiatives du GERDAL pour mettre en place des groupes locaux d'agriculteurs devant pouvoir intervenir dans le programme comme interlocuteurs à part entière débouchent sur une contestation de ce travail de légitimation (relation 4). Pour se constituer en acteurs - négociateurs avec la Société O, les porte - paroles officiels de la CA et du syndicalisme tentent alors de mobiliser le monde agricole en arguant que la profession était injustement attaquée comme pollueur. Ils investissent le comité de pilotage (dispositif B) pour négocier la place de la Recherche et, surtout, celle du GERDAL.

Leur position consiste essentiellement à contester le statut de pollueur auquel les assignent la Société O et la Recherche elle-même dont le travail ne vise pas à qualifier cette pollution mais se centre rapidement sur l'élaboration de moyens de la traiter *via* des cahiers de préconisation de bonnes pratiques. En s'opposant, néanmoins, à la constitution de groupes communaux d'agriculteurs pour conserver leur légitimité, ces porte - paroles officiels se coupent d'un espace de discussion possible des objets effectifs susceptibles d'être pris en compte dans le programme. Se plaçant en situation de concurrence vis-à-vis de la Recherche, les OPA essayent d'obtenir de la Société O, dès lors que celle-ci les a sollicités pour "relayer" son problème auprès des agriculteurs du périmètre, une reconnaissance surtout de leur droit à intervenir dans la façon d'envisager son traitement même (relation 4 bis).

Dans cette première phase, on assiste donc à un engagement des trois principaux acteurs concernés dans un travail de formulation de problème. Chacun étant cependant dominé par le souci de défendre sa légitimité à intervenir dans ce travail, les relations qu'ils ont établies entre eux, pour y négocier leur place davantage que pour discuter ce qui y était en cause, se sont déroulées sur un mode plutôt conflictuel.

2.2.2. Etat intermédiaire : l'émergence de pistes de solution

La première phase de constitution du problème se solde par le retrait du GERDAL du programme et la signature

d'une convention entre la Société O et la Recherche dont la légitimité est ainsi établie, mais seulement en tant qu'instance d'expertise. La profession agricole, pour sa part, ne reste dans le jeu qu'en tant que partenaire politique : les agriculteurs ne vont plus pouvoir intervenir directement (collectivement, en tout cas) dans la discussion du problème, même si leurs Organisations conservent un certain pouvoir pour fixer à cette discussion ses limites. La Figure 3 schématise l'état intermédiaire qui s'ouvre ainsi.

2.2.2.1. La situation du côté de la Recherche

Après le "sacrifice" d'une certaine forme d'intervention, la Recherche poursuit néanmoins le travail avec les agriculteurs et la CA, recrutant pour cela - sur financement de la Société O - un animateur technique, lui-même auparavant conseiller à la CA. Le dispositif envisagé est une interface d'échange (dispositif D') entre quelques agriculteurs "expérimentaux" et les chercheurs, dans une perspective de recherche - développement qui vise à tester ce qui est acceptable par les agriculteurs en fait de changement de leurs pratiques, avant d'en négocier une application plus générale. Ce dispositif, propre à la Recherche, s'accompagne d'une participation limitée de la CA qui investit quelques conseillers sur les thèmes techniques du programme (dans le dispositif C). La Recherche maintient son attachement à une telle relation en tandem au sein du dispositif B, mais, pour l'essentiel, elle s'engage seule dans la formalisation du nouveau système de production à mettre en place. La validation technique de ses travaux auprès du commanditaire s'effectue dans le dispositif E, constitué des responsables de thèmes⁴, de l'animateur technique, et de la direction de la Société O avec son chargé du suivi du programme. Les aspects politiques sont

⁴ Au cours de cette phase, le travail de la recherche va, progressivement, se structurer en six volets : modélisation de la circulation de l'eau de surface en vue de la détermination des flux de nitrates, dynamique et maîtrise des systèmes de cultures, maîtrise des systèmes d'élevage, gestion et économie de l'exploitation, socio-économie du changement, organisation du territoire agricole et forestier en relation avec la qualité de l'eau (sur l'organisation et le produit de ce travail, cf. Deffontaines *et al.*, 1993).

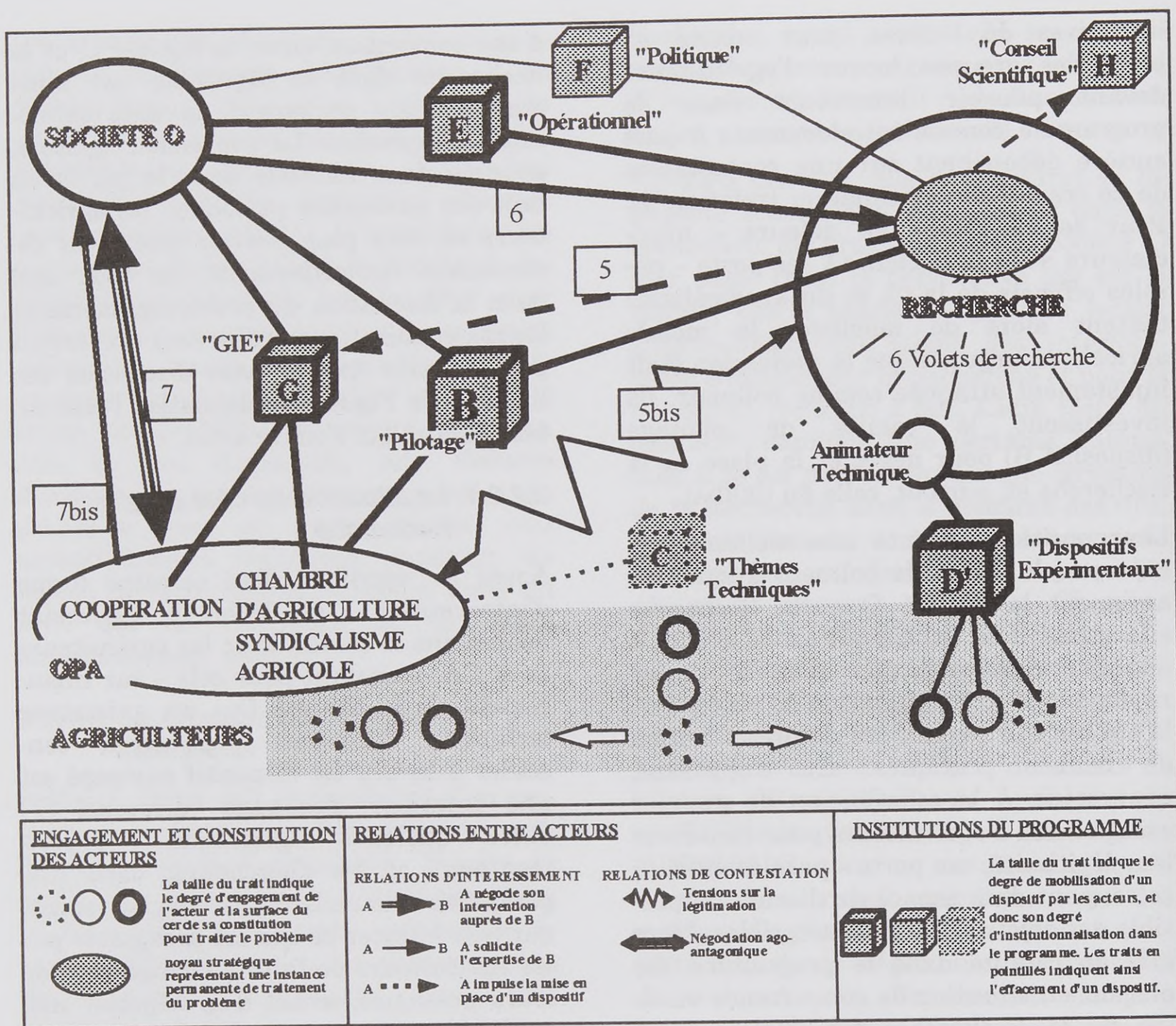


Figure 3 : L'émergence de pistes de solution (Etat intermédiaire : juin 1989 / septembre 1992)

traités dans le dispositif F, qui réunit les deux responsables de l'équipe de recherche, le responsable du secteur "développement" de l'INRA, la direction de la Société O et le Président de la CA.

A partir des travaux menés sur le plan technique et économique, la Recherche relance alors l'idée de la nécessité d'une approche collective du problème posé par la Société O et elle s'investit sur un domaine nouveau : celui de la valorisation des produits que devrait fournir le nouveau système de production en gestation, assez proche des spécifications de l'agriculture biologique et des diverses questions qui en découlent. Elle propose ainsi que les agriculteurs s'organisent autour d'un projet d'usine de déshydratation de la luzerne (appelée à se substituer à la culture du maïs), qu'ils s'associent pour le traitement du compostage des fumiers, et qu'ils engagent une réflexion sur le thème de la valorisation de leurs produits (projet

de micro - filière de céréales de qualité spécifiée). Elle impulse donc (relation 5) la formation d'une instance de concertation entre les différents partenaires économiques concernés sur le site (dispositif G), instance qui va devenir un Groupement d'intérêt Economique (GIE) regroupant les principaux agents économiques de la filière lait, les OPA et la Société O. Ce double investissement de la Recherche dans le champ technique et dans le champ économique rencontre le bras de fer qui se joue entre la Société O et les OPA pour la définition d'une autre agriculture sur le périmètre et pour la maîtrise du foncier. La Recherche étant l'acteur constitué pour définir cette nouvelle agriculture, les relations entre la CA et la Recherche en font les frais (relation 5 bis) et s'achèvent dans une "brouille", avec le recrutement de l'animateur technique. A ce stade, et pour y voir plus clair dans un jeu de plus en plus complexe qu'elle ne maîtrise pas

toujours, elle se dote d'une nouvelle instance propre, un conseil scientifique destiné à soumettre l'avancée de son travail - et les questions que lui pose son déroulement - au "contrôle" de quelques experts choisis au sein de la communauté scientifique (dispositif H).

2.2.2.2. La situation du côté de la Société O

Dans le contexte de son rachat par une multinationale, Super O, la Société O poursuit sa politique d'acquisition foncière à travers la SAFER mais ne s'est toujours pas constituée spécifiquement en acteur pour traiter le problème sur la scène où elle l'a posé. Elle renforce néanmoins son exigence d'expertise auprès de la Recherche (relation 6) en tentant de contenir le traitement du problème dans sa dimension technique.

Elle s'investit pour cela dans le dispositif E, dont l'objet est de suivre l'élaboration d'un nouveau système de production dont elle fixe les contraintes (moins de 10 mg/l de nitrate sous les racines et zéro produit phytosanitaire). Ce dispositif devient l'instance opérationnelle de la mise en oeuvre de la convention de recherche, tandis qu'est créé, on l'a vu, le dispositif F pour assurer le contrôle politique de la situation. Avec la mise en place du GIE (dispositif G), la Société O fait face à deux exigences issues du champ technico - économique. La première consiste à assumer le changement de système de production en traitant le problème du compost et de la déshydratation de la luzerne. La deuxième consiste à accepter le principe d'une aide économique au changement, soit par une aide au revenu soit par une aide à la valorisation des produits. Sur ces deux points, elle entre dans une négociation sur le rôle que chacun doit tenir dans une nouvelle forme de développement de l'agriculture du site avec la CA, d'une part, et les entreprises d'aval (Coopération), d'autre part (relation 7).

2.2.2.3. La situation du côté du champ professionnel agricole

La constitution des groupes d'agriculteurs ayant été évitée, la CA et le syndicalisme tentent de susciter parmi les agriculteurs un projet de résistance qui crée un rap-

port de force plus favorable dans la négociation avec la Société O. Cette remobilisation syndicale se fait autour de la défense d'une identité professionnelle "d'agriculteur - entrepreneur". Néanmoins une scission s'opère au sein de l'ensemble des agriculteurs du site. Si certains se définissent de la sorte en opposants résolus, d'autres s'engagent, plus sous la pression des négociations que délibérément, sur un projet agricole qui intègre effectivement le changement de pratiques proposé par l'INRA. Ils se posent, en tout cas, des questions sur l'avenir de l'agriculture en pleine réforme de la PAC et sur l'opportunité que pourraient représenter, dans ce contexte, les propositions de la Société O.

Cet état de fait se retrouve fortement présent dans les négociations des OPA au sein du GIE (dispositif G), et dans celles que la CA mène avec la Société O pour faire financer quelques actions techniques propres qu'elle continue de son côté (relation 7 bis). Leur présence sur la scène du programme prend fin avec la présentation au GIE du cahier des charges des nouvelles pratiques élaboré par la Recherche et le recrutement de l'animateur technique par le tandem INRA / Société O. Au sein du GIE, les OPA et la coopérative laitière se voient mises en demeure de considérer l'effet des changements préconisés sous l'angle de la valorisation économique de produits spécifiques. Le registre de la discussion avec la Société O s'en trouve modifié. Ce qui se trouve en question de la sorte, c'est en effet, au-delà de la façon de produire, le régime même de développement de l'agriculture sur le périmètre. Se posent fortement à nouveau, donc, des problèmes de légitimité qui se traduisent par des relations (relation 7) assez fortement conflictuelles et qui vont aboutir à la disparition du GIE.

Cette deuxième phase apparaît caractérisée par l'émergence de certaines pistes de solution, techniques, économiques et organisationnelles, au problème de la Société O. Si la recherche participe fortement à l'activation de différents projets (déshydratation, compostage, indemnisation notamment) qui voudraient définir, avec les agriculteurs, un nouveau modèle de développement envisageable pour la zone, les représentants des OPA tiennent une

position ambiguë entre participation et contestation et les agriculteurs sont localement partagés quant à l'attitude à prendre à l'égard de ces projets. Du côté de la Société O, cependant, le cahier des charges qui lui a été fourni ouvre la voie d'une concrétisation d'un nouveau système de production possible et dans laquelle elle va s'engager...

2.2.3. Etat final : un mode de traitement du problème devenu irréversible?

Le cahier des charges des nouvelles pratiques proposées implique un système de

production sans maïs et sans produit phytosanitaire, à base de luzerne et de compost, comme mode de résolution technique du problème. Ce cahier des charges est accompagné d'aides structurelles au changement (bâtiments et matériels de récolte) et d'aides au revenu dont le montant, fixé par la Société O, tient compte de l'analyse économique réalisée par l'INRA. Focalisé sur le suivi et l'ajustement de l'application de la solution ainsi élaborée au problème pour la résolution duquel il avait été convoqué, le programme va à partir de là prendre un cours qu'illustre notre Figure 4.

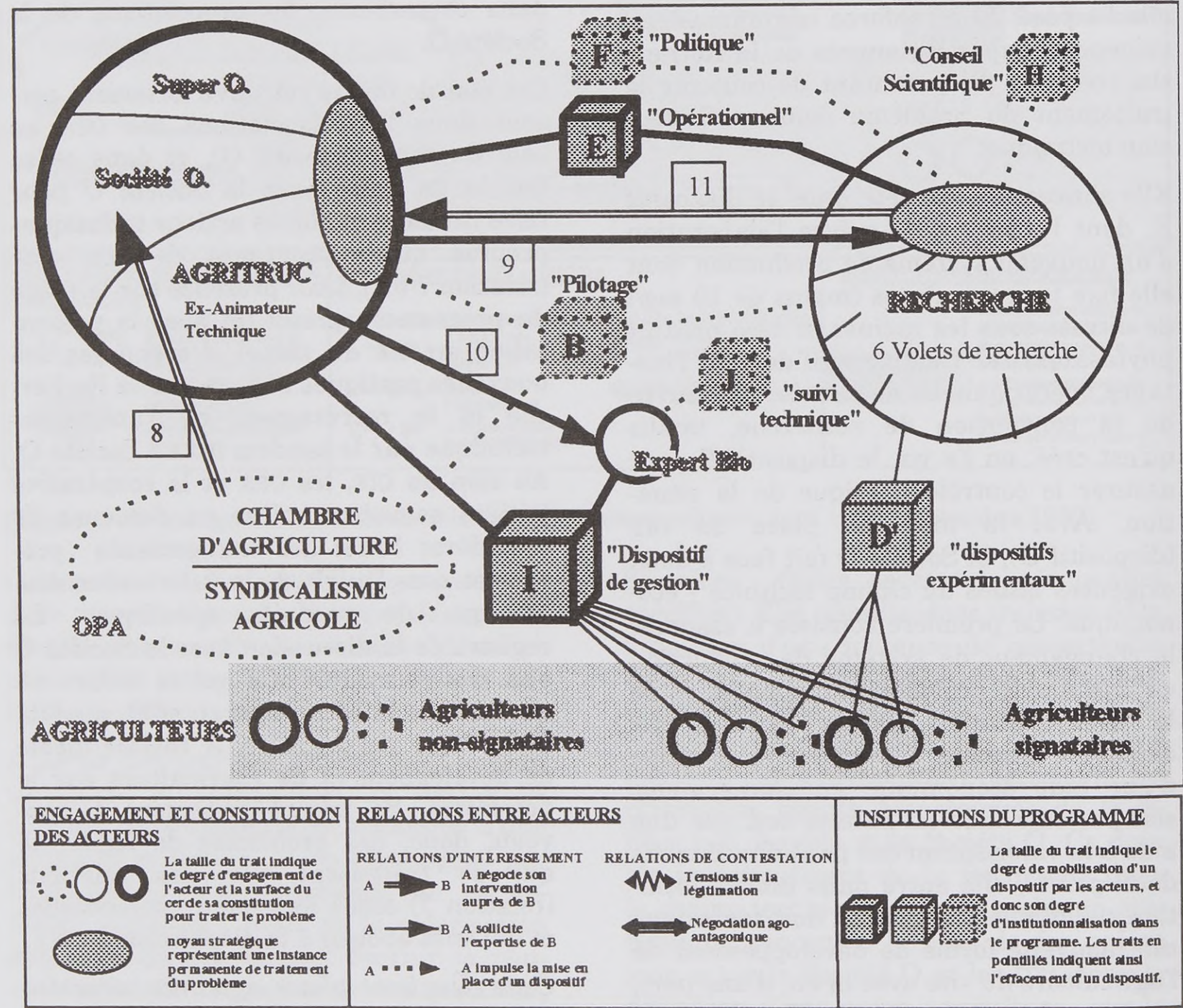


Figure 4 : Un mode de traitement du problème devenu irréversible ? (Etat final : oct. 1992/1995)

2.2.3.1. La situation du côté du champ professionnel agricole

Refusant "en l'état" les termes du cahier des charges et après la disparition de fait du GIE, la CA s'investit au sein d'une pro-

cedure lancée par la commune qui bénéficie financièrement de la présence de la Société O, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures agri-environnementales accompagnant la réforme de la PAC. La Profession Agricole trouve par là

un moyen de relancer une négociation du cahier des charges (relation 8), tandis qu'un travail syndical se poursuit pour mobiliser les agriculteurs non - signataires autour d'une négociation "de chef d'entreprise à chef d'entreprise". Très vite, cependant, le cahier des charges permet à la Société O de proposer individuellement des conventions (dispositif I) aux agriculteurs dans le cadre de "repas d'affaire", prenant ainsi à contre pied les mots d'ordre syndicaux. Bien que les solutions techniques n'aient pas encore été totalement définies, la CA se retire du comité de pilotage (dispositif B), qui n'a plus de raison d'être pour elle, dans la mesure où elle n'a pratiquement plus d'actions de développement sur la zone.

Tantôt contrant le cahier des charges, tantôt se montrant ouvertes à sa renégociation, mais sur un registre différent de celui maintenant défini par la Société O (un cahier des charges à prendre ou à laisser), les OPA ont une position ambiguë. Cela semble indiquer qu'elles n'ont toujours pas accepté la façon dont le problème avait été initialement posé par la Société O, puis calibré techniquement par la Recherche. Reste que les agriculteurs signataires se font de plus en plus nombreux, sans pour autant former localement un collectif de référence qui, au-delà de l'adhésion manifestée par la signature de la convention avec la Société O, soit susceptible de contribuer à l'élaboration et à l'ajustement débattus de nouvelles normes permettant de stabiliser, et d'inscrire dans un régime de développement renouvelé, l'exercice ordinaire des pratiques agricoles qu'ils sont amenés à adopter.

2.2.3.2. La situation du côté de la Société O

Cette dernière phase établit la Société O comme gestionnaire de l'agriculture de son périmètre, sur un registre de moins en moins politique et de plus en plus technique (l'important est que le changement s'opère). Les premières signatures la dotent d'une crédibilité fondée sur l'expertise technique acquise principalement auprès de la Recherche, et bien sûr aussi sur sa capacité financière. A la suite

du rachat de la Société O par la multinationale Super O, la nouvelle donne est marquée par la création d'une société de service, AGRITRUC, chargée de mettre en oeuvre le cahier des charges et de pallier l'absence des OPA. Elle joue un rôle majeur sur le plan technique au niveau local, *via* le recrutement direct par la Société O, en particulier, de l'animateur issu de la CA et par la suite intégré au programme pour gérer ses relations avec les agriculteurs du site. L'apparition de trois niveaux de gestion dans l'entreprise O (AGRITRUC, la Société O et Super O) marque cette constitution de l'industriel en acteur à part entière dans le champ agricole.

Les relations avec la Recherche passent de plus en plus par le dispositif E, avec l'enjeu central de la maîtrise de la situation de gestion, maîtrise que revendique la société AGRITRUC. La demande d'expertise (relation 9) se transforme, portant d'abord sur un appui rapproché à la mise en oeuvre du cahier des charges par les agriculteurs signataires des conventions (dispositif I), puis sur l'évaluation des méthodes de contrôle du système de gestion mis en place par AGRITRUC. Par ailleurs AGRITRUC se dote des services d'un conseiller privé issu de l'agriculture biologique (relation 10), ce qui renforce sa propre capacité d'expertise, notamment pour le suivi des changements chez les agriculteurs signataires.

La Société O n'attend dès lors plus rien de la CA, si ce n'est qu'elle n'empêche pas la réussite de l'opération agri-environnementale montée à l'initiative de la commune où elle a son siège, opération qui doit permettre, entre autres, de financer des aides au revenu pour une durée de 5 ans et d'accélérer aussi, par là, l'arrivée de nouveaux signataires dans son système de gestion du problème. Celui-ci est devenu, à ce stade, très complexe, puisque AGRITRUC met à disposition des contractants des bâtiments permettant le séchage en grange, internalise le compostage et assure le suivi agronomique et zootechnique des exploitations. *Le résultat en est une prise d'autonomie progressive de la Société O vis-à-vis de la Recherche, qui se voit comme confinée à une simple observation du changement des pratiques.*

2.2.3.3. La situation du côté de la Recherche

Dans cette dernière phase, la Recherche négocie avec la Société O un deuxième contrat sur le thème "théorie et pratiques du changement" (relation 11). Durant cette période le dispositif F (dispositif "politique" de coordination entre l'INRA, la Société O et le Président de la CA) disparaît, du fait des modifications de la gestion interne de la Société O, tandis que le dispositif E (dispositif "technique" de suivi du programme) devient un lieu important pour préciser, chemin faisant, la mise en oeuvre du cahier des charges et la résolution des problèmes pratiques qu'il pose. Parallèlement la Recherche crée, en mobilisant notamment le conseiller recruté par AGRITRUC pour le suivi des signataires, un "groupe exploitation" (dispositif J) qui tente de remplir pleinement, mais de manière éphémère, le rôle d'un accompagnement du changement des systèmes de production agricoles.

L'enjeu, pour elle, est de ne pas se laisser enfermer dans la simple position d'expert dans laquelle la constitution d'AGRITRUC lui assigne. Pour cela, elle essaye de retrouver un contact direct, mais individuel, avec les agriculteurs (*via* le dispositif D'). Cette entreprise reste peu concluante, sa lisibilité est faible pour eux, et les relations qui se nouent avec certains ne le sont qu'au gré d'un intéressement asymétrique (l'agriculteur en attente d'un appui de l'INRA dans ses négociation avec la Société O ou AGRITRUC, le chercheur en quête d'une situation expérimentale utile à son propre projet de recherche). Cette phase voit aussi le retour de la sociologie dans les thèmes de recherche, avec une étude des positions des agriculteurs face au changement référées à leurs systèmes de relations professionnelles, puis une étude socio-économique du nouveau système de développement susceptible de se mettre en place sur le site. Néanmoins, le cadre d'instrumentation même qui s'est progressivement établi au sein de la Recherche, et la méfiance de la Société O pour toute réintroduction des dimensions collectives de la question du changement et de sa gestion "délibérée", rendent difficile ce travail et, surtout, sa valorisation au sein du système de gestion incarné par AGRITRUC.

La position de la recherche dans la situation de gestion s'amenuise donc, et elle ne retrouve pas la constitution d'acteur qui était la sienne dans l'état initial du programme, la disparition progressive de l'instance politique signalant cet amenuisement. Dans une situation où une forme de cristallisation des positions et des rôles de chacun des acteurs concernés lui rend difficile d'accès son terrain même, l'investissement de la recherche se tourne alors plutôt vers la valorisation scientifique de son travail, notamment en externe, avec diverses publications, et vers un travail d'introspection sur ses propres pratiques.

3. Une tentative d'évaluation : quelques constats et des interrogations...

Après avoir décrit l'intention de recherche-action présente dans le programme particulier retenu comme support pour notre réflexion, nous avons entrepris de montrer comment elle s'était traduite dans une certaine histoire. Nous allons maintenant tenter de tirer les enseignements d'un tel récit.

3.1. Une ligne de pente : la dissociation progressive des dimensions de la "recherche" et de "l'action"

Au regard de ce qui était projeté initialement en réponse à la demande de la Société O, le processus tel qu'il s'est développé a bien été productif à la fois de connaissances scientifiques et de solutions "pratiques". Il a ainsi défini un nouveau modèle technique inscrit dans un cahier des charges proposé de manière contractuelle aux agriculteurs par la Société O. Pour négocier et gérer son application, celle-ci s'est organisée d'une manière spécifique, mettant en place une société de services (Barbier, 1995). Enfin, des agriculteurs du site, se sont réellement engagés dans un changement de leurs façons de faire. Entre le monde de la recherche et les mondes de l'action

ordinaire des agriculteurs et de la Société O, toute une série de "traductions" se sont donc bien opérées. Pour autant, il est loin d'être évident qu'il existe un accord entre ces différents partenaires sur le sens de ce qui s'est ainsi passé et sur ce qui risque d'en résulter. Il ne va pas de soi que le problème initial O se trouve maintenant "partagé", ou qu'il ait, au moins, donné lieu à l'élaboration d'un complexe de questions distribuées de façon telle que chaque acteur y retrouve celles qui sont pertinentes pour lui.

Du côté des agriculteurs, d'abord, on relève un phénomène de clivage assez net entre signataires et non signataires de la convention proposée par la Société O. L'existence de ce clivage n'est pas en soi problématique, mais le fait qu'il ne soit pas réfléchi, publiquement débattu, dans le champ professionnel agricole pose question quant à "l'adhésion" réelle de ce milieu au nouveau modèle qui lui est proposé. On doit, également, s'interroger sur le fait que, pour ce qui est des signataires mêmes, le changement dans lequel ils se trouvent engagés ne semble pas correspondre vraiment à l'élaboration d'une nouvelle conception de leur métier qui donnerait tout son sens au modèle qu'ils ont à intégrer. Il en résulte une instabilité de normes et des processus un peu chaotiques d'engagement et de retrait vis-à-vis des nouvelles pratiques définies dans le cahier des charges qui se traduisent par une dépendance à l'égard des interventions d'AGRITRUC et par un risque de perte de maîtrise de ce qu'ils font.

Du côté de la Société O, ensuite, on observe un net glissement. Celle-ci, on l'a vu, était initialement ouverte à la recherche de moyens susceptibles de permettre aux agriculteurs de s'approprier le problème qu'elle souhaitait leur voir prendre en compte. Elle n'investit progressivement que dans une seule direction, celle d'un cahier des charges en quelque sorte à prendre ou à laisser. Et, pour finir, elle s'engage massivement dans une stratégie visant à provoquer le changement plus qu'à le discuter et à le négocier, à s'assurer de son irréversibilité, moyennant une prise en charge de plus en plus lourde de l'ensemble des problèmes agricoles du périmètre.

Du côté de la Recherche, enfin, l'ambition "pionnière" qui marquait les débuts du programme a fait place à un certain désenchantement, s'exprimant par la tendance, dans la dernière phase, au repli sur une posture d'observation relativement classique, ce chantier n'étant plus que l'occasion de valoriser les diverses investigations auxquelles il a donné lieu.

A l'évidence, donc, ce qui ressort de notre analyse, c'est, pour le moins, un certain décalage entre les intentions initiales du programme et ce à quoi il a abouti. Ce constat, banal, peut être considéré comme normal si l'on ne voit dans la recherche-action qu'un moyen d'accroître la productivité des échanges entre monde de la recherche et mondes de l'action ordinaire. En ce cas il n'y a pas de raison, de fait, d'en attendre davantage qu'une accélération de la mise en circulation de ces "hybrides" qu'ont été ici, le cahier des charges, la convention dans laquelle il s'inscrit et les nouveaux objets au travers desquels il se concrétise (séchage en grange, compostage...). Cependant, la référence à la recherche-action mobilisée dans la conception du programme ici interrogé avait une autre visée.

Il s'agissait d'instaurer, au-delà d'une articulation plus directe entre monde de la recherche et mondes de l'action ordinaire, un espace de délibération où la production de la recherche puisse être réfléchie et débattue au regard du type de maîtrise auquel était susceptible de correspondre sa mise en circulation et son appropriation. Ce qui était ainsi visé, plus largement, c'était que cette production puisse être jugée au regard du type "d'expérience sociale"⁵ auquel cette mise en circulation et cette appropriation pouvaient aboutir. Et si cette ambition apparaît ne pas avoir été véritablement soutenue dans le déroulement du programme, il importe de préciser en quoi et, autant que faire se peut, pourquoi.

⁵ Ce terme est ici à entendre dans le sens que lui donne Dubet (1994), c'est-à-dire en tant que "notion qui désigne les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs et par l'activité des individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein même de cette hétérogénéité" (c'est nous qui soulignons)...

Au total, ce programme voit une dissociation progressive des dimensions de la "recherche" et de "l'action" qu'il voulait pourtant tenir ensemble. L'engagement de la Recherche dans l'action, apparaît, au fil du temps, porteur pour elle d'une menace "d'instrumentalisation" par la Société O, qui semble l'utiliser essentiellement pour garantir le bien fondé des préconisations du cahier des charges (au départ solution parmi d'autres, seulement). En réaction la Recherche a sur - investi le thème de la complexité des phénomènes à maîtriser, pointant toujours davantage la part d'inconnu que comportait l'application du cahier des charges, avec ce qu'elle appelait d'investigations complémentaires, de plus en plus pointues. Cette insistance, renforçant chez les agriculteurs les doutes sur la faisabilité des changements proposés, a provoqué, en retour, une certaine crispation de la Société O sur le caractère "à prendre ou à laisser" de ses propositions. Et l'ensemble de ce processus a amené au durcissement de chacun sur sa logique propre. Or le changement ne peut s'engager que si l'incertitude reste intégrée comme une donnée constitutive du problème à traiter et de son processus de résolution même.

Face à ce constat, on doit alors se demander ce qui, dans la mise en oeuvre du programme peut rendre compte du cours qu'il a pris. On essayera, ainsi, de pointer ce que met en jeu pour la Recherche, la référence à la recherche-action.

3.2. Une interprétation de la dissociation constatée des dimensions de la recherche et de l'action

Dans l'histoire rapportée ici, tout n'est évidemment pas imputable à la Recherche. Parmi les difficultés rencontrées, bon nombre tiennent aux modalités d'engagement dans l'action de ses partenaires (Chia *et al.*, 1996). Au titre de ces freins, citons : la stratégie du commanditaire qui, au fil du temps, a réduit la surface du problème posé dans des limites de plus en plus étroites ; la résistance des OPA à se saisir d'une question qui aurait pu, pourtant, leur permettre de redéfinir leur rôle

dans un contexte de profonde transformation des modes de légitimation de l'activité agricole ; l'état peu propice de la dynamique professionnelle locale existant sur le site (les réseaux de relations entre les exploitants concernés apparaissant très lâches, et le "chacun pour soi" fonctionnant comme une norme assez largement partagée). Mais, selon nous, ce genre d'explication non symétrique n'est pas pertinent. Si un projet de recherche-action peut être soutenu, ce n'est pas en mettant *a priori* à distance ce genre d'intérêts (ou de désintérêts...), mais plutôt en faisant en sorte qu'ils soient mobilisables et mobilisés d'une façon productive. Ce qui importe, c'est de voir ce que peut signifier, pour une institution de recherche, d'assumer, au-delà de sa revendication, la possibilité effective de cette mobilisation.

On retiendra donc ici, pour commencer, que toute intention de recherche-action suppose pour se concrétiser, en amont de la formulation du projet qui va en définir les termes mêmes, l'instauration préalable d'une scène où puissent s'exprimer et se confronter *l'ensemble* des acteurs principaux dont le jeu est susceptible d'être affecté par ce projet (visant les agriculteurs, le programme "O" s'est construit essentiellement, pourtant, dans une relation privilégiée entre la Recherche et la Société O). Ce qui appelle, sans doute, un travail d'exploration, et des procédures également, spécifiques...

A cette première observation, on associera, une deuxième remarque. Tous les acteurs concernés par le problème autour duquel est susceptible de se mettre en place une recherche-action ne sont pas forcément organisés de façon telle qu'ils puissent y intervenir. Contrairement à certains présupposés assez fréquents, les acteurs *ne sont pas toujours déjà là*. On ne peut pas assimiler tout groupe, catégorie sociale, ou organisation à un "acteur", si l'on entend par là un collectif caractérisé, à la fois, par une certaine conscience d'appartenance (une certaine "identité"), une certaine vision de ce qu'il a à faire (un certain "projet"), et l'existence de formes effectives de relations présentant une stabilité suffisante pour lui permettre de gérer sa diversité interne et de s'engager dans un jeu de confrontation productive (créatrice d'une histoire...)

avec des partenaires (ou des adversaires) divers (Touraine, 1973). C'est l'un des enjeux centraux d'une démarche de recherche-action que de mettre en place des dispositifs, des agencements, tels que ces acteurs puissent se former, s'éprouver, entrer et tenir dans un processus d'interactions. De fait, cette mise en place n'a pas pu être menée à son terme dans le programme "O" (abandon du principe des groupes locaux d'agriculteurs...).

Appréhendé de la sorte, un projet de recherche-action n'apparaît pouvoir se mettre en place que s'il est, dès le départ, pensé comme évolutif, ouvert. A cet égard, la conception du programme "O" le voulait à la fois "global" et "partenarial". Au vu de son déroulement, la possibilité d'une telle association pose question. D'un côté, en effet, la référence systémique correspondait à une définition *a priori* de la nature et de l'étendue des processus à prendre en compte pour la résolution du problème posé par la Société O. Au travers de sa structuration thématique, les dimensions de ce problème se trouvaient de la sorte listées et pré-construites, toutes étant posées comme d'égale importance. Mais d'un autre côté, la référence à une démarche de recherche-action supposait, en fonction de la diversité des intérêts des partenaires et des déplacements de ces intérêts, l'engagement dans une histoire incertaine. Cette histoire pouvait faire émerger des objets hybrides et des questions transverses aux découpages disciplinaires ou aux échelles d'appréhension d'un système agraire, et appelant des investissements prioritaires, hiérarchisés, sur tel ou tel aspect seulement des événements en cours. Dans les faits, l'association de ces deux approches n'a pas réellement tenu. Ses différents volets ont eu tendance à s'autonomiser au fur et à mesure de son avancée. Leur articulation est demeurée problématique au sein d'une entreprise de modélisation faiblement reliée à la gestion des interventions de la Recherche. Certes, on peut là mettre en cause surtout les modalités de cette association et les difficultés à établir des liens entre les disciplines, fussent-ils seulement opérationnels. Mais pour qu'elle puisse fonctionner elle appelle en tout cas, troisième remarque, un effort d'*organisation* spécifique du côté de la Recherche.

3.3. A propos de l'organisation d'une démarche de recherche-action

Au-delà des difficultés inhérentes à l'agencement initial du programme "O", il importe, en effet, de s'interroger, directement, sur les effets de la manière dont, à partir de là, la Recherche a "fait avec" les événements générés tout au long de cette histoire. Suivant l'approche adoptée ici, rendre compte de ce qui en est advenu sur ce plan, et pourquoi, ne veut pas dire essayer de repérer les manques ou les défauts éventuels de "l'application" d'un modèle préétabli de recherche-action. C'est plutôt essayer de comprendre ce qui, dans les divers "accomplissements" au travers desquels cette référence s'est trouvée mobilisée, a pu donner lieu au déploiement d'une certaine histoire, d'un certain régime de relations entre la Recherche et ses partenaires.

A ce niveau, la question principale que l'on doit se poser, est celle du genre d'organisation que suppose, pour une institution de recherche, la volonté de s'inscrire dans un jeu ouvert d'interpellations réciproques, et d'interpellations qui fassent sens et lien, entre son monde et ceux de l'action ordinaire. De ce point de vue - et pour éviter l'oscillation entre activisme et retour à des postures classiques d'observation - on pourrait explorer la voie d'un *double agencement* de la Recherche, combinant des espaces et des moments de travail disciplinaires, pouvant eux-mêmes correspondre à des degrés de mobilisation dans un programme d'intensité variable, et la mise en place de collectifs pluridisciplinaires, plus mouvants, autour des objets transversaux, hybrides, que ce programme va générer.

Un agencement de ce type conduit à imaginer de *nouvelles fonctions* au sein des métiers de la recherche. Il requiert que la Recherche se constitue à la fois en tant que collectif autonome (doté d'une certaine clôture, de certaines limites perceptibles) et en tant qu'acteur engagé dans une expérience de relation effective à d'autres - pour qu'elle "prenne" sans se figer, et qu'elle soit ouverte sans se "dissiper" -. La leçon du programme "O", en la matière, est qu'une démarche de

recherche-action, pour être tenue, doit être particulièrement attentive, tout à la fois, à l'animation et à la gestion internes et externes des projets dans lesquels elle peut s'inscrire.

En ce qui concerne l'animation et la gestion externes, il faudrait travailler sur les fonctions de *médiation* (Lémer, 1991) et sur ce qu'elles requièrent pour être exercées. C'est bien lorsque la Recherche s'est dotée, *via* le recrutement de "l'animateur - technique", d'une fonction d'interface clairement identifiée et intégrée à l'équipe que l'articulation avec ses partenaires s'est établie sur les bases les plus claires. *A contrario*, c'est quand cette interface a disparu, celui qui l'assurait passant "du côté" du commanditaire, que cette articulation est devenue problématique.

En ce qui concerne les fonctions d'animation et de gestion internes, nous soulignons essentiellement l'intérêt qu'il y aurait à bien les identifier et à les *distinguer*. Nécessairement ouvert, incertain, voire chaotique, un processus de recherche-action nécessite, en effet, des repères bien marqués et de maintenir la tension entre deux pôles. D'une part, il s'agit d'inviter à explorer la diversité des possibles et d'accompagner cette exploration. D'autre part, il s'agit de susciter une cohérence qui permette la présentation et la discussion avec d'autres du produit de cette exploration. Ces fonctions nous paraissent appeler un investissement spécifique, au-delà d'une gestion purement "politique", au sens courant du terme, de la recherche. Le clivage entre cette gestion et le fonctionnement ordinaire de l'équipe nous paraît en cause dans la difficulté du programme "O" à soutenir son intention de recherche-action, car ayant contribué à générer un certain éclatement de ses instances de coordination.

Les enseignements que l'on peut tirer de l'histoire particulière du programme "O", telle que nous l'avons rapportée et évaluée, débouchent surtout sur une série d'interrogations : comment construire, mettre en place, et réaliser une démarche instaurant dans la durée une articulation - critique - de la recherche et de l'action ? Ce sont ces questions - que nous espérons avoir contribué à situer au regard de leurs enjeux et à formuler de manière plus pré-

cise - qu'il faudrait maintenant entreprendre de traiter en elles-mêmes. La recherche-action ne saurait se réduire à une méthode particulière, à maîtriser dans un contexte où la Recherche devrait s'ouvrir davantage à la "demande sociale", et apprendre à mieux "communiquer". S'y référer, c'est plutôt, pour elle, entrer dans un travail, proprement interminable, de réflexion sur ce que signifie son *activité* même.

Bibliographie

- Akrich M., Callon M. et Latour B.**, 1988. A quoi tient le succès des innovations. L'art de l'intéressement. *Annales des Mines. Gérer et Comprendre*. (11) : 4-18 et (12) : 14-29.
- Ardoine J.**, 1983. Conditions et limites de la recherche-action. *Pour*, (90) : 22-26.
- Barbier M.**, 1995. La co-construction du couple produit-territoire. Une analyse en termes de réseau technico-économique d'une situation de gestion de la qualité d'une eau minérale. Communication au Séminaire INRA-ESR : Qualification des Produits et des Territoires, Toulouse (France), 2 et 3 Octobre 1995, 21 p.
- Bernard-Weil E.**, 1988. *Précis de systémique Ago-Antagoniste*. Lyon, L'Interdisciplinaire, Coll. *Système(s)*, 230 p.
- Bloor D.**, 1991. *Knowledge and social imagery*. Chicago and London, The University of Chicago Press, 2^e Ed., 203 p.
- Boltanski L. et Thévenot L.**, 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard, 485 p.
- Brossier J., Deffontaines J.P.**, 1990. Agriculture et environnement, Construction d'une recherche-développement sur un système agricole soumis à des impératifs nouveaux liés à l'environnement. In : Brossier J., Vissac B., Le Moigne J.L. (éds), 1990 : *Modélisation systémique et système agricole. Actes du Colloque de Saint-Maximin - Mars 1989*. Paris, Editions Scientifiques, pp. 243-254.
- Callon M.**, 1986. Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saints-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, (36) : 169-208.

- Chia E., Brossier J.**, 1993. Qualité des eaux sous les racines et agriculture. Une démarche de recherche-action. Deuxième Congrès Européen de Systémique, Prague (Tchécoslovaquie). Actes, pp. 1225-1234.
- Chia E., Raulet N.**, 1993. Agriculture et qualité de l'eau : négociation et rôle de la recherche, le cas du programme AGREV. In : Cerf M. et al. (eds), 1993 : *Qualité et systèmes agraires. Techniques, lieux, acteurs*. Paris, INRA, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, pp. 177-193.
- Chia E., Lemery B., Barbier M.**, 1996. Socio-économie du changement. In : INRA -SAD, Unité Versailles-Dijon-Mirecourt, 1996 : *Rapport Final AGREV, Documents de base*. Dijon, INRA, Document de base n°6, 82 p.
- Connexions**, 1977. *Interventions psychosociales et recherche-action*, (21). Paris, Epi.
- Darré J.P.** (dir.), 1994. *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissances pour l'action*. Toulouse, Editions Erès, Coll. Technologies, Idéologies, Pratiques, 228 p.
- Darré J.P.**, 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*. Paris, Karthala, 194 p.
- Deffontaines J.P., Benoit B., Brossier J., Chia E., Gras F., Roux M.** (eds.), 1993. *Agriculture et qualité des eaux. Diagnostic et propositions pour un périmètre de protection*. Programme de recherches 1989-1992. Paris, INRA, 334 p.
- Dubé F.**, 1994. *Sociologie de l'expérience*. Paris, Seuil, 273 p.
- Eymard-Duvernay F. et Marchal E.**, 1994. Les règles en action. *Revue française de sociologie*, 35 (1) : 5-36.
- Garfinkel H.**, 1967. *Studies in ethnomethodology*. Norwich, Printice-Hall Policy Press, 288 p.
- Gaury F.**, 1992. *Systèmes de culture et teneurs en nitrates des eaux souterraines, dynamique passée et actuelle en région de polyculture élevage sur le périmètre d'un gîte hydrothermal*. Thèse de Doctorat, Ecole nationale Supérieure Agronomique de Rennes, 233 p. + annexes.
- Girin J.**, 1990. L'analyse empirique des situations de gestion, éléments de théorie et de méthode. In : Martinet A.C. (dir.), 1990 : *Epistémologie et sciences de gestion*. Paris, Economica, pp. 141-182.
- Heller F.**, 1993. Another look at Action Research. *Human Relations*, 46 (10) : 1235-1242.
- INRA, URSAD Versailles-Dijon-Mirecourt**, 1989. *Projet de recherche Agriculture-Environnement, Contrat INRA / Société O*. Dijon, INRA, doc. Ronéo, 22 p. + annexes.
- Latour B.**, 1989. *La science en action*. Paris, La Découverte, 451 p.
- Lemery B.**, 1991, *Lectures sociologiques des activités de conseil technique en agriculture. Essai sur les processus de rationalisation*. Thèse de doctorat de Sociologie, Université Lumière-Lyon 2, 2 volumes, 328 et 109 p.
- Livet P.**, 1994. *La communauté virtuelle. Action et communication*. Combas, L'éclat, 303 p.
- Pour**, 1983. *La recherche-action*, (90). Toulouse, Privat, 101 p.
- Revue de l'Institut de Sociologie**, 1981. *A propos de la recherche-action*, (3). Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 511-702.
- Revue Internationale d'Action Communautaire**, 1981. *La recherche-action, enjeux et pratiques*, 45 (5). Montréal, Forum International d'Action Communautaire, 202 p.
- Schultz A.**, 1987. *Le chercheur et le quotidien*. Paris, Méridiens Klincksieck, 286 p.
- Touraine A.**, 1973. *Production de la société*. Paris, Seuil, 543 p.

Institutionnalisation d'une recherche-action en sant   animale : l'exp  rience du Centre d'Ecopathologie Animale

Didier CALAVAS*
Guy ROSNER

*72, rue du Dauphin  , 69003 Lyon

R  sum  

Le Centre d'  copathologie animale est un organisme de recherche-d  veloppement, de statut priv  , cr    en 1984    la suite d'une   tude de faisabilit   de deux ans, qui d  ploie son activit   dans le domaine de la sant   des ruminants domestiques. Partant du point de vue que les maladies d'  levage doivent   tre   tudi  es en conditions r  elles de production, et que l'  copathologie est une discipline qui permet d'en comprendre la complexit  , l'  tude de faisabilit   a valid   une d  marche de recherche-action associ  e, bas  e sur le fonctionnement de groupes de travail pluridisciplinaires et pluri-professionnels, impliquant pour chaque fil  re de production l'ensemble des acteurs (chercheurs,   leveurs, prescripteurs, etc.). Ces groupes d  terminent les sujets d'enqu  te,   laborent le dispositif de recherche permettant de mettre en   vidence les facteurs de risque des maladies, participent    la r  alisation des enqu  tes puis    l'interpr  tation des r  sultats, orientent la d  finition des programmes de transfert de savoirs et savoir-faire de ces r  sultats. La cr  ation du Centre d'  copathologie animale a institutionnalis   la d  marche de recherche-action propos  e, en reprenant l'appareillage m  thodologique et organisationnel exp  riment  , p  rennisant ainsi cette approche et permettant en dix ans la r  alisation de quinze enqu  tes d'  copathologie et de sept programmes de transfert.

Mots-cl  s :   copathologie, recherche-action, sant   animale, d  veloppement agricole, recherche-d  veloppement.

Abstract

Institutionalizing an action research operation in animal health: the experience of the Centre d'Ecopathologie. The Centre d'Ecopathologie Animale is a privately-run research and extension body working on domestic ruminant health issues. It was created in 1984 following a two-year feasibility study. This study was based on two observations: i) animal diseases in livestock husbandry need to be investigated in real farm situations; and ii) ecopathology is a discipline which enables researchers to grasp the complex aspects of these diseases. The feasibility study promoted an action research approach based on multidisciplinary and multi-professional task forces. Each of these groups was composed of all the partners involved in the individual commodity lines (researchers, advisors, farmers, etc.). These groups define the research topic, design the study process in order to detect the risk factors of diseases, take part in the surveys and interpretation of results, then devise programmes to disseminate the results. The proposed action research approach was institutionalised by the Centre's creation, thus securing the continuity of the methodological and organisational processes developed in the feasibility study. Fifteen ecopathological studies and seven extension programmes have been completed in the ten years since the Centre's establishment.

Keywords: ecopathology, action research, animal health, agricultural development, development research.

Introduction

Le Centre d'écopathologie animale est un organisme de Recherche-développement qui exerce son activité dans le domaine de la santé des ruminants domestiques¹. Il a appliqué à une problématique multifactorielle et complexe, l'étude écopathologique des maladies d'élevage², une méthodologie d'approche de type recherche-action associée, qui implique les différents acteurs individuels et institutionnels des filières de production dans la réalisation de ses programmes, depuis le choix des thèmes de recherche jusqu'à la formalisation des programmes de transfert de savoirs et de savoir-faire issus des résultats de celle-ci.

Après avoir resitué la création du Centre dans son contexte socio-politico-économique, présenté les motivations des promoteurs de ce projet, et les objectifs qu'ils assignaient à ce nouvel organisme, ce texte décrit tout d'abord les hypothèses de fonctionnement proposées dans *l'étude de faisabilité*³ ayant précédé la création du Centre qui permettent d'associer chercheurs et acteurs dans un travail de recherche écopathologique, décrit la méthode ayant permis de les expérimenter, puis analyse les résultats de cette expérimentation. Les structures pluriprofessionnelles et pluridisciplinaires, issues de l'étude de faisabilité, qui ont la responsabilité des programmes de recherche-développement du Centre sont ensuite

décrites sur les plans de leurs fonctions et de leur organisation ; leur fonctionnement est présenté et analysé à partir de l'exemple concret d'une enquête d'écopathologie. Enfin, la discussion cherche à analyser en quoi la méthodologie expérimentée pendant l'étude de faisabilité relevait des principes de la Recherche-action, dans quelle mesure ces principes ont été préservés au sein du Centre d'écopathologie animale, dont la création consistait *de facto* en l'institutionnalisation d'une démarche expérimentale, et en quoi l'expérience du Centre d'écopathologie animale, en rupture avec les schémas de fonctionnement dominants dans son domaine d'activité, prêtait à débat et à controverse.

1. Le projet de création du Centre⁴

Le projet de création du Centre émane de la profession agricole de la région Rhône-Alpes ; on en retrouve les prémisses dans le *Projet de plan régional Rhône-Alpes* présenté le 30 mars 1981 par le président Fréjus Michon : "*Le premier [des objectifs] est d'améliorer l'état sanitaire des troupeaux en mettant en place un réseau régional permanent d'observations écopathologiques, qui pourrait être inter espèces*".

1.1. Les motivations

Un ensemble de constats sociaux, techniques et économiques ont sous-tendu le projet de création du Centre.

En premier lieu, les maladies dans les exploitations agricoles étaient ressenties, par les éleveurs et leurs organisations, comme pesant exagérément sur les coûts de production. Ce constat était alors interprété comme étant l'indicateur d'un dysfonctionnement des élevages, conséquence des modifications multiples intro-

¹ Cet article a été rédigé en mai 1995. Depuis, "*Les choix politiques et financiers effectués par la profession agricole, liés à l'obligatoire restructuration du développement agricole au plan national, auront amené le Centre d'écopathologie animale à cesser toute activité au début de l'année 1996.*" (Calavas et Rosner, 1995) ; l'analyse des raisons ayant abouti à cette issue ne relèvent pas du sujet de cet article. Cet article doit donc être lu en fonction de la date à laquelle il a été écrit, sachant qu'à cette date, le devenir du Centre n'était pas scellé.

² Il ne s'agit pas dans ce texte de présenter l'écopathologie, ni d'en discuter son intérêt, sa légitimité, etc. Une brève présentation en est faite en annexe.

³ Le terme d'étude de faisabilité est le nom vernaculaire du programme alors mis en place - *L'étude de faisabilité d'un centre régional d'écopathologie multiespèces* - décrit et analysé dans le paragraphe 2. Il est employé ici et dans la suite du texte dans cette acception.

⁴ Les paragraphes 1 et 2 de cet article sont, pour une majeure partie, une analyse du Rapport relatif à l'étude de faisabilité du projet de création d'un centre régional d'écopathologie multiespèces (Rosner, 1984).

duites depuis l'après-guerre au niveau des conditions de production (progrès génétique, changement des pratiques d'alimentation, nouveaux bâtiments d'élevage, etc.). Ce niveau de pathologie, considéré comme exagéré, était également mis au compte de l'incapacité de la médecine vétérinaire à résoudre les problèmes de pathologie propres à ces élevages en voie d'intensification et dont les processus de production étaient mal maîtrisés. Reconnue comme performante dans la lutte contre les maladies infectieuses épidémiologiques, la médecine vétérinaire pratiquée alors était jugée inadaptée à prévenir les maladies d'élevage.

Ces motivations technico-économiques n'étaient que la partie visible d'un ensemble de motivations au nombre desquelles les motivations socio-politiques étaient prépondérantes. Par exemple, en ce qui concerne la médecine vétérinaire, le déficit d'adéquation technique mis en avant était en fait imputé à sa pratique sociale jugée inadaptée aux mutations techniques en cours. Les maladies d'élevage avaient supplanté les maladies individuelles alors que la médecine vétérinaire était restée axée sur l'animal-individu avec un rapport social vétérinaire-éleveur individuel.

D'une manière plus large, le projet de création du Centre a relevé d'une volonté des organisations régionales agricoles de considérer le sanitaire comme un champ nécessitant la production de références techniques et méthodologiques au même titre que d'autres champs - l'alimentation, le bâtiment, etc. - ces références devant être conçues et produites dans une perspective maîtrisée par les dites organisations. La recherche d'une méthodologie d'action nouvelle était ressentie comme particulièrement nécessaire étant donnés les rapports complexes et contradictoires qui unissent les acteurs individuels et institutionnels de ce secteur, intervenant dans les mêmes exploitations, sans concertation ni échanges, sur des domaines communs ou complémentaires.

Le projet de création du Centre est donc né d'une volonté de créer une structure interdisciplinaire et pluriprofessionnelle qui permettrait de décloisonner le Développement agricole dans sa dimension

sanitaire en faisant travailler et interagir sur une matière commune les différents acteurs de la Santé animale.

1.2. Le contexte

La Santé animale était dans les années 1980 un domaine dans lequel étaient encore pressenties des marges de progrès réalisables en terme de coûts de production, par rapport à d'autres domaines de l'élevage - génétique, alimentation, bâtiment - dans lesquels le progrès était déjà accompli ou bien engagé, et globalement non remis en cause.

Sur le plan politique, ces années sont d'autre part une période où une volonté d'ouverture est affichée (cf. le rapport final des Etats généraux du Développement) et le projet de création du Centre participait régionalement de cette tendance en affichant clairement la volonté de décloisonner les différents intervenants du sanitaire. Cette période était également contemporaine de la réforme de la régionalisation, les structures agricoles nationales acceptant alors la création d'un Centre régional en tant qu'expérience pilote (stérilisant par là même tout autre projet régional dans le même domaine).

Toujours sur le plan contextuel, la Santé animale, dans le domaine des maladies d'élevage, commençait à être investie par les organisations techniques dépendantes de la profession agricole, les Groupements de Défense Sanitaire (GDS). Créer une structure ayant en charge une activité de recherche-développement dans ce domaine était pour les organisations agricoles régionales le moyen de se doter d'un outil leur permettant d'exercer leur volonté politique en la matière. Enfin, la présence en Rhône-Alpes de responsables politiques agricoles d'envergure nationale a certainement été un facteur déterminant dans la création du Centre.

1.3. Les objectifs

Le premier ensemble d'objectifs répondait aux motivations technico-économiques du projet de création. Il s'agissait de créer et de développer dans le cadre et au service du Développement agricole, le champ du

savoir en ce qui concerne les facteurs de risque des maladies d'élevage afin de constituer un corps de références sanitaires permettant de fonder une politique de prévention. L'objectif était donc d'obtenir dans le domaine de la Santé le même type de références que celles qui sont issues sur le plan technico-économique des réseaux d'élevages existants. C'était donc clairement un objectif d'opérationnalité directe qui était visé, le but premier de la recherche étant l'action et non pas la production de connaissance en soi.

Au plan du Développement agricole, l'objectif affiché était de proposer une structure innovante, participant à la mise en place d'une méthodologie d'évaluation de la réalité agricole et du Développement en particulier, servant de support à la formation des agriculteurs et des agents du Développement et réfléchissant à de nouvelles approches dans les conseils aux éleveurs.

De fait, l'objectif global était de créer un pôle régional d'animation scientifique, rassemblant les différentes composantes du monde agricole, permettant de lier recherche, enseignement, formation, action et développement. C'était donc, par exemple, créer les conditions permettant la formalisation de la demande sociale en matière de recherche. C'était, autre exemple, le moyen de faciliter le transfert, en évitant les pertes de charge en ligne, des résultats de la recherche aux structures chargées de rendre ces résultats opérationnels.

2. L'étude de faisabilité

Le 19 février 1982, le GIE lait-viande Rhône-Alpes décide de la mise en place de *L'étude de faisabilité d'un centre régional d'écopathologie multiespèces*. Par la suite, le GIE ovin Rhône-Alpes, l'Union Régionale Bovine Rhône-Alpes (URBRA) et l'Union Régionale Porcine Rhône-Alpes Provence (URBRAP) rejoignent l'étude.

2.1. Les objectifs

L'étude de faisabilité qui débute le 15 avril 1982 doit apporter, en deux ans, une réponse à la question suivante : "*Peut-on mettre en place un Centre régional d'écopathologie multiespèces qui permettra de réaliser les objectifs [attendus de la création d'un tel Centre] ?*"⁵.

Cette étude a consisté à mener dans les différentes filières une expérimentation en vraie grandeur, composée de deux volets et présentée comme telle : (a) un volet scientifique et technique d'enquête sur une maladie d'élevage ; (b) un volet d'analyse de la méthodologie d'animation de groupes pluridisciplinaires et pluriprofessionnels mise en oeuvre ; elle demandait ainsi aux acteurs impliqués un investissement personnel et institutionnel dans un travail concret de recherche.

2.2. Les hypothèses de fonctionnement étudiées

Trois hypothèses principales de fonctionnement ont été étudiées, formulées et argumentées alors (Rosner, 1984).

"Les enquêtes écopathologiques doivent être effectuées par des personnes intéressées à leurs résultats : techniciens, vétérinaires, éleveurs, etc."

Le recueil des données en écopathologie concerne une matière complexe et multiple. Faire appel à des enquêteurs concernés par les résultats de l'enquête qu'ils réalisent est le gage de la fiabilité du recueil de données fiables, et donc des résultats de telles enquêtes (Calavas *et al.*, 1994). La compétence technique des enquêteurs et la préexistence du rapport social enquêteurs-enquêtés - les enquêteurs réalisant l'enquête dans des éleva-

⁵ Plus précisément, cette étude visait un triple objectif : (a) proposer et valider les hypothèses de fonctionnement d'un Centre régional, qui permettraient de répondre aux objectifs attendus de cette future structure ; (b) étudier les conditions d'adaptation des méthodes statistiques et informatiques élaborées par d'autres équipes travaillant en écopathologie ; (c) proposer une architecture institutionnelle et un montage financier. Le présent chapitre ne traitera que du premier point, les deux autres points sortant du cadre de cet article.

ges relevant de leur *clientèle* - sont des facteurs favorisant d'un recueil de données fiables.

Cette première hypothèse est nécessaire mais pas suffisante. Elle laisse en suspens la question de la réappropriation par ces enquêteurs de l'enquête, de ses objectifs, et des moyens nécessaires pour les atteindre - un enquêteur ne mènera bien et n'ira au bout d'une enquête que s'il est conscient de la nécessaire fiabilité des données et que s'il est convaincu du bien-fondé et de l'intérêt du travail qu'il effectue.

"Les enquêtes écopathologiques doivent être conçues et élaborées par les personnes qui les effectueront et à qui elles sont destinées."

Cette deuxième hypothèse répond à la question de la réappropriation de l'enquête par les enquêteurs. En effet, un enquêteur qui aura vécu de l'intérieur la conception d'une enquête, qui se sera impliqué dans l'élaboration du dispositif de recherche en aura compris la finalité et les contraintes, cette réappropriation des concepts et des méthodes de l'écopathologie se traduisant dans la phase de recueil des données par la conscience des enjeux liés à ce recueil.

Mais cette deuxième hypothèse va bien au-delà de considérations liées à la fiabilité des données, en reconnaissant aux individus qui effectueront les enquêtes - techniciens, vétérinaires, etc. - et à ceux à qui elles sont destinées - les éleveurs - un statut d'expert du domaine dans lequel ils exercent leur pratique. C'est assimiler leur expérience à une expertise. C'est aussi considérer que les hypothèses de facteur de risque ne peuvent être correctement et exhaustivement émises que par des groupes où siègent des personnes qui ont, grâce à leur activité professionnelle en élevage, acquis une expertise dans le domaine qui est le leur. Enfin, c'est concevoir des objets de recherche qui sont le reflet des préoccupations et des interrogations vécues par les individus composant un groupe de travail pluridisciplinaire et pluriprofessionnel.

Cette approche s'écarte de la conception traditionnelle de l'élaboration d'un dispositif de recherche. Dans le cas proposé en hypothèse de travail, le chercheur n'est plus l'unique responsable et artisan de l'étude, prenant éventuellement conseil et avis auprès de professionnels, mais décidant *in fine* des hypothèses à étudier et des moyens à mettre en oeuvre ; bien au contraire, il participe à la conception des enquêtes d'écopathologie, au sein du groupe de travail, en apportant ses connaissances et son incidence d'approche du problème à la constitution d'un objet de recherche commun aux acteurs et aux chercheurs.

"L'écopathologie - considérée comme une matière accessible, travaillée et revivifiée par ceux qui la pratiquent (conception, élaboration, réalisation et analyse d'enquêtes) et à qui elle est destinée - est un outil du Développement agricole."

Cette troisième hypothèse est la conséquence de l'application des deux précédentes, et tient plus à la façon de faire de l'écopathologie, qu'à l'écopathologie elle-même. La conception des enquêtes par des groupes de travail pluridisciplinaires et pluriprofessionnels font de ces groupes un lieu de formation permanente et interactive. La confrontation des différentes pensées, le fait d'être amené à argumenter et à défendre sa propre approche, mais aussi d'avoir à écouter et comprendre celle de l'autre, contribuent au réajustement et à l'enrichissement des *points de vue* de chacun (Pluvinage, 1992).

Par ailleurs, la réappropriation de l'écopathologie par les différents acteurs leur permet d'être des *actifs* de la conceptualisation et de la concrétisation de l'écopathologie et de sortir du rôle de *passifs* qui leur est imparti quand ils ne sont que les *outils* ou les destinataires d'une telle démarche. Ce faisant, ils enrichissent le projet et participent à la réflexion permettant d'élaborer une nouvelle conception de la pathologie : approche épidémiologique, multifactorialité des causes, santé et équilibre, cohérence des *progrès* introduits en élevage (Rosner, 1990), etc.

2.3. La méthode de travail

La méthode de travail élaborée pour étudier les trois hypothèses présentées ci-dessus a consisté en la conception, la réalisation et l'analyse d'une enquête d'écopathologie dans chacune des filières concernées par le projet (bovin lait, bovin viande, ovine, caprine, porcine). Il s'agissait donc de faire l'analyse critique de l'application de cette méthode en situation réelle.

Pour chaque filière, un groupe pluridisciplinaire et pluriprofessionnel a été constitué, comportant des représentants des organisations et des professions potentiellement concernées par le travail d'écopathologie : organisations professionnelles et économiques agricoles et vétérinaires, administration vétérinaire, organismes de recherche, vétérinaires libéraux, enseignants, éleveurs, etc.

Chaque groupe, animé par le responsable de l'étude, avait comme mission de définir le sujet d'enquête, d'élaborer le dispositif de recherche, ceci devant aboutir après validation et mise en forme à la réalisation de l'enquête.

Les règles de fonctionnement proposées, inspirées de la pédagogie institutionnelle (Oury et Vasquez, 1981 réédité en 1990), étaient les suivantes (Rosner, 1983) :

- le groupe définit son fonctionnement, ses objectifs, etc. La remise en question de ses décisions est admise si elle est justifiée ;
- chaque membre du groupe est responsable de ce qu'il propose ; s'il fait partie d'un organisme, il doit obtenir délégation de responsabilité afin de pouvoir participer en temps réel à chaque décision ;
- chaque idée ou proposition est formulée, argumentée, critiquée, rejetée ou retenue à condition qu'un consensus se dégage (pas de décision autoritaire ni hiérarchique) ;
- il n'y a pas de hiérarchie entre les membres du groupe, quel que soit leur statut social, leur position professionnelle, leur niveau de formation ;
- le groupe travaille lors de réunions régulières, programmées, en fixant son calendrier de travail pour l'ensemble de la

mission et l'ordre du jour pour chaque réunion ;

- les membres du groupe s'engagent à une participation régulière aux travaux programmés, ceci afin d'éviter les pertes d'énergie consécutives aux réexplications incessantes aux personnes absentes lors de réunions précédentes ;
- l'animateur, tant qu'il n'est pas désavoué par le groupe, gère et applique les règles communes que le groupe s'est données.

Partant de cette base, les différents groupes ont eu un fonctionnement autonome et cloisonné, afin de pouvoir comparer les différentes pratiques développées. L'étude de faisabilité était conçue comme une expérimentation sociale et présentée comme telle à ses participants. Il s'agissait, en observant le fonctionnement des groupes et leurs particularismes, de réaliser une expérimentation en vraie grandeur d'une méthodologie de recherche-action.

2.4. Le déroulement de l'étude

Une commission s'est constituée par filière. Ces commissions ont fonctionné selon trois schémas différents.

2.4.1. Le premier schéma : la commission porcine

Après une réunion d'information sur l'écopathologie à laquelle participait Monsieur Jean-Pierre Tillon, directeur de la Station de pathologie porcine de Ploufragan, la deuxième réunion de cette commission (30 participants) décida en novembre 1982 de mener une enquête sur la *mortalité du porcelet au sevrage* en suivant le protocole d'une enquête du laboratoire de Ploufragan. Trois questionnaires furent envoyés à chacun des vingt groupements appartenant à l'URPRAP.

2.4.2. Le deuxième schéma : la commission ovine

Le travail de la commission ovine s'est exercé dans des conditions particulières car le GIE ovin Rhône-Alpes avait, antérieurement au démarrage de l'étude de faisabilité, décidé d'orienter son travail

sur l'écopathologie et réuni des moyens humains et financiers conséquents pour mener à bien ce projet. La commission ovine conçut en 15 réunions, d'octobre 1982 à novembre 1983, une enquête sur les *pneumopathies des agneaux de bergerie*. Après la première réunion de sensibilisation (33 participants), un groupe de travail de 9 personnes fût chargé de la conception de l'enquête, l'élaboration de celle-ci étant confiée à des sous-groupes. Les treize réunions suivantes rassemblèrent de 3 à 10 personnes. La dernière réunion fut une présentation-explication de l'enquête aux enquêteurs. Cette enquête fut ensuite réalisée dans 54 élevages en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur par 25 enquêteurs.

2.4.3. Le troisième schéma : les commissions bovin viande, caprine et bovin lait

Le fonctionnement de la commission bovin viande appliqué au thème des *diarrhées du veau sous la mère* sera décrit à titre d'exemple de ces trois commissions qui ont été composées et ont fonctionné selon les hypothèses présentées en 2.2⁶.

Entre octobre 1982 et mars 1983, cette commission s'est réunie à 7 reprises pour des journées de travail entières, rassemblant de 15 à 29 personnes. La composition moyenne minimum en était la suivante : éleveur (1), techniciens de groupement (6), techniciens d'EDE (2), laboratoire des services vétérinaires (1), direction des services vétérinaires (1), Laboratoire national de pathologie bovine (1), ingénieur chargé d'études (1), autres (2). La première réunion permit, avec le concours de Monsieur Jean-Paul Morisse, chercheur à Ploufragan, de sensibiliser les participants à l'écopathologie et de présenter les travaux réalisés par son laboratoire ainsi que les méthodes utilisées. La deuxième réunion fut l'occasion de définir la *philosophie* du groupe, ses règles de fonctionnement et de définir le sujet d'enquête. Les deux réunions suivantes abou-

tirent à la formulation d'une liste d'hypothèses qui fut mise en forme ensuite par un groupe de cinq personnes (l'animateur du projet, trois techniciens et un ingénieur spécialiste des enquêtes). Le questionnaire ainsi produit fut présenté lors de la cinquième réunion, ce qui permit de vérifier le respect des hypothèses émises ; il fut alors décidé de valider le questionnaire dans une dizaine d'exploitations. La sixième réunion permit d'établir le questionnaire définitif, en tenant compte de la validation réalisée, puis de définir le protocole de l'enquête. La dernière réunion fut consacrée à la distribution du questionnaire et aux questions matérielles. L'enquête a ensuite été mise en place dans 32 exploitations par 6 enquêteurs.

2.5. L'analyse du fonctionnement des groupes

L'étude de faisabilité a donc vu le développement de trois schémas de travail : (a) un groupe constitué de l'ensemble des enquêteurs réalise une enquête selon un protocole déjà élaboré par ailleurs ; (b) un groupe restreint conçoit une enquête puis la fait valider par un groupe plus large ; (c) un groupe prend en charge l'ensemble du travail relatif à une enquête, le travail de mise en forme pouvant être confié à des sous-groupes.

2.5.1. Le premier schéma

Ce fut un échec. Sur les 60 questionnaires envoyés aux 20 groupements de producteurs porcins, 10 questionnaires furent retournés plus ou moins complets. Cet échec, qui peut être interprété en termes de non-réappropriation par les enquêteurs d'une enquête *importée*, tend à valider par la négative les deux premières hypothèses testées dans l'étude de faisabilité.

2.5.2. Le deuxième schéma

Il aboutit à la réalisation d'une enquête dans 54 exploitations ovines. Ce schéma ne peut pas être comparé aux autres en termes de réappropriation de l'enquête

⁶ Suivant le même schéma, la commission bovin viande élaborait une autre enquête sur les *problèmes respiratoires des taurillons*, la commission caprine une enquête sur les *affections cutanéomuqueuses des caprins* et la commission bovin lait une enquête sur les *mammites des vaches laitières*.

par les enquêteurs, ceux-ci ayant été rémunérés pour leur travail.

La méthodologie de travail utilisée -conception par une équipe restreinte- produit un objet d'étude et un dispositif de recherche qui peuvent difficilement être remis en cause dans leurs grandes lignes par le groupe élargi auquel il est présenté, sauf à expliquer et à discuter par le menu toutes les phases par lesquelles le groupe de conception est passé ; il y a donc une inégalité de statut, de niveau de connaissances et de réflexion vis-à-vis du sujet, entre concepteurs et enquêteurs. L'enquête est, dans ce cas, l'enquête d'un petit groupe d'experts et non pas l'enquête d'une communauté d'acteurs et de chercheurs (Verspieren, 1990).

2.5.3. Le troisième schéma

Il aboutit, dans les trois filières dans lesquelles il a été appliqué, à la production concrète de quatre enquêtes entièrement conçues et à la réalisation de trois d'entre elles, ce qui démontre globalement la faisabilité de la méthode testée.

Cette faisabilité peut être analysée selon différents plans.

Sur le plan de l'élaboration des enquêtes, la méthodologie qui consiste à réunir un groupe de 15 personnes en moyenne permet, grâce à une animation et des règles de travail précises, de mettre sur pied une enquête d'écopathologie en 5 à 10 réunions de travail. La qualité du travail de l'animateur qui, par sa connaissance du groupe, de ses composantes, par sa maîtrise des techniques d'animation, permet d'être en permanence la référence vis-à-vis des règles de fonctionnement que le groupe s'est données, est un des éléments-clés de la réussite.

Un point important ressenti dans tous les groupes est la nécessité d'une participation régulière aux réunions. En effet, au-delà des pertes de temps dues aux réexplications des phases précédentes aux absents, cette pérennité est vécue comme un indicateur de l'investissement de chacun, de la cohésion et de la responsabilité du groupe vis-à-vis de l'objectif qu'il s'est donné. C'est cette pérennité assumée qui permet de transmettre le non-dit des réunions de façon collective, globale et

régulière, qui lui permet de construire les éléments de sa culture, et qui par la suite seront ses référents identitaires.

Les avancées réalisées durant l'étude de faisabilité sur le plan méthodologique demeurent en grande partie applicables aujourd'hui. Ainsi, l'accent mis sur la définition du processus de production du dispositif de recherche dans un tel schéma de recherche-action : proposition, finalisation, argumentation, discussion contradictoire des hypothèses de recherche entre l'ensemble des acteurs, etc., est parfaitement à l'ordre du jour de la problématique de celle-ci.

Les aspects formels et logistiques des enquêtes, qui n'étaient pas considérés comme secondaires, mais comme partie intégrante du dispositif de recherche, et maillon faible de celui-ci, étant donné la nature même de ce dispositif, avaient également été explorés : réflexion sur le questionnement (questions fermées ou ouvertes, libellé *le plus neutre* possible des questions, univocité des questions), ainsi que sur l'ergonomie de l'enquête (lisibilité des documents, adaptation des supports d'enregistrement aux pratiques habituelles - agenda, carnet d'agelage), etc.

Sur le plan de la formation des acteurs, le groupe de travail pluridisciplinaire et pluriprofessionnel est tout d'abord un lieu de formation interactive par les échanges et les confrontations qui s'y déroulent. Il s'agit ensuite d'une formation à la méthode de recherche - définition d'un sujet de recherche, traduction des approches subjectives en hypothèses argumentées et formalisées, choix des moyens à mettre en oeuvre pour recueillir les données, etc.

Sur le plan de la relation entre organismes, les groupes de travail ont rassemblé, mêlé, ont fait se rencontrer des groupes sociaux, des professions, des niveaux hiérarchiques différents. Cela a été rendu possible par l'application des règles de fonctionnement définies plus haut, mais non sans peine et avec certaines limites - par exemple, il peut être difficile à des directeurs de recherche de s'entendre contredire publiquement par des techniciens d'élevage. Le fait de décider d'un fonctionnement non-hiérarchique des groupes peut conduire à substituer à

une hiérarchie apparente (socioprofessionnelle), une hiérarchie plus profonde tenant au parcours social de chacun, à son niveau de formation, à sa capacité à s'exprimer, etc.

Hormis ces éléments d'analyse, une appréciation globale peut être portée à l'étude de faisabilité : celle-ci a en effet, sans retombée financière pour eux, mobilisé un nombre d'acteurs conséquent et n'ayant pas une pratique préalable commune, sur une matière et une approche la plupart du temps nouvelles pour eux, aboutissant à la production d'objets et de dispositifs de recherche fonctionnels, validant ainsi d'une manière pragmatique les hypothèses de fonctionnement étudiées.

3. Le projet institutionnalisé

3.1. Introduction

Au début de l'année 1984, les organisations politiques et économiques dominantes de l'élevage en Rhône-Alpes décidèrent de créer la structure proposée dans l'étude de faisabilité, avec l'appui de la Région Rhône-Alpes, des Offices interprofessionnels lait et viande, de l'Association Nationale de Développement Agricole (ANDA) et de la Direction de la qualité du Ministère de l'agriculture, sous la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Economique⁷.

On trouve la synthèse du domaine d'activité et des champs de compétences du Centre dans sa dernière plaquette de présentation (Encadré) qui le montre se rattachant à la famille des organisations de recherche-développement. Son objectif est la production de références sanitaires, et ce afin d'optimiser la gestion de la Santé animale par le transfert de savoirs et de savoir-faire. Son domaine d'activité est celui de l'élevage dans quatre filières

de production, bovin lait, bovin viande, ovine et caprine⁸. Les différentes disciplines (médecine vétérinaire, épidémiologie, statistique, informatique, transfert) mobilisées pour parvenir à ses fins définissent son champ de compétences techniques et scientifiques.

L'équipe centrale composée par l'animateur de l'étude de faisabilité, devenu directeur du Centre, est constituée par quatre vétérinaires épidémiologistes - chacun étant responsable de l'activité d'un département correspondant à une filière de production - d'un statisticien, d'un informaticien, et de personnel de secrétariat.

La production du Centre est présentée de manière synthétique dans les Tableaux 1, 2 et 3 : (a) l'activité de recherche a consisté en la réalisation de 15 enquêtes d'écopathologie en 10 ans (Tableau 1); cette activité s'est appuyée sur la création et le développement de réseaux (Carte 1), celui des 1 200 éleveurs enquêtés et celui des 387 enquêteurs ; (b) l'activité de développement a consisté dans un premier temps en la conception de *Modes d'emploi* des résultats des enquêtes, à l'usage des organismes de Développement et d'encadrement de l'élevage (Tableau 2), puis dans un second temps par la formalisation d'un programme de transfert de savoirs et de savoir-faire à destination des éleveurs et de leurs conseillers, le *Programme Ecopatho-Transfert* (Tableau 3).

Le fonctionnement du Centre s'appuie sur deux structures pluriprofessionnelles et pluridisciplinaires, issues de celles expérimentées pendant l'étude de faisabilité : (a) la *Conférence de filière*, instance décisionnelle, responsable du choix des thèmes de recherche et de l'orientation des programmes de développement du Centre ; (b) le *Groupe de travail*, structure opérationnelle, qui à travers une triple fonction d'expertise, d'analyse et de production de solutions concrètes, a la charge de la conception et du suivi des enquêtes, participe à l'interprétation des résultats de la recherche, et pilote la réalisation des programmes Ecopatho-Transfert.

⁷ Les aspects concernant l'architecture du Centre d'écopathologie animale, sur les plans juridique, administratif et financier sortant du cadre de cet article, on se reportera, pour une description et une analyse de ces aspects, à une publication présentant les principes, la démarche et les productions du Centre d'écopathologie animale (Calavas et Rosner, 1995).

⁸ Pour des raisons dont l'analyse sort du cadre de cet article, la filière porcine a été supprimée en 1989.

Le Centre d'Ecopathologie Animale

Les modifications des pratiques et des conditions d'élevage : intensification, extensification, nouvelles techniques d'alimentation, organisation du travail, etc., s'accompagnent souvent du développement de "pathologies d'élevage", d'origine multifactorielle.

Le Centre d'Ecopathologie Animale rassemble en groupe de travail pluridisciplinaire et pluriprofessionnel par thème d'étude, des éleveurs, techniciens, vétérinaires, chercheurs, enseignants, qui enrichissent ainsi de leur expertise son activité de Recherche-Développement.

Ce mode d'approche méthodologique permet de comprendre ces pathologies multifactorielles, et d'apporter des solutions concrètes aux problèmes qu'elles posent.

Organisme de Recherche-Développement....

Une équipe de 10 personnes développant des compétences dans les domaines de la Médecine vétérinaire, de l'Epidémiologie, de la Statistique, de l'Informatique et du Transfert de savoirs et de savoir-faire. Un réseau de plus de 2000 éleveurs, vétérinaires, chercheurs, techniciens et ingénieurs de développement,

dont l'objectif est d'optimiser la gestion de la Santé Animale...

dans les filières vaches laitières, vaches allaitantes, ovins, caprins...

par la production de références sanitaires...

obtenues par des études en conditions réelles de production,

et le transfert de savoirs et de savoir-faire, le Programme Ecopatho-Transfert :

des méthodes, des outils et des stratégies de prévention des pathologies d'élevage, destinés aux acteurs individuels (éleveurs, techniciens et ingénieurs, vétérinaires) et institutionnels (organisations économiques et de développement) du monde de l'élevage.

Encadré : Extrait de la plaquette de présentation du Centre d'Ecopathologie animale

3.2. Les Conférences de filière

3.2.1. Fonctions, organisation

Quatre conférences de filière (bovin lait, bovin viande, caprine et ovine) regroupant dans une filière donnée les chercheurs (INRA, CNEVA, Institut de l'Elevage, etc.), les utilisateurs (Chambres d'Agriculture, GDS, EDE, Contrôles laitiers, coopératives, industriels, éleveurs, etc.), et les prescripteurs (vétérinaires praticiens, GTV, techniciens et ingénieurs d'organisations professionnelles et économiques agricoles, etc.) ont pour fonction d'assister et de conseiller les quatre départements du Centre (bovin lait, bovin viande, caprin et ovin) dans le choix, l'orientation, l'élaboration et la réalisation de ses programmes de recherche et de développement. Elles sont animées par le responsable de département et présidées par un professionnel agricole administrateur du Centre.

La constitution des conférences de filière s'effectue par une double démarche : (a) par proposition officielle aux différentes organisations concernées ; (b) par proposition directe à des individus connus pour leur attachement et/ou leur investissement à l'objet de la filière et/ou aux méthodes développées par le Centre.

3.2.2. Fonctionnement

Le fonctionnement de la conférence de filière bovin lait au moment du choix du thème de travail sur les boiteries des vaches laitières, sera décrit comme fonctionnement-type des conférences de filière (Philipot et Pluvinaud, 1992).

Le sujet d'étude choisi pendant l'étude de faisabilité par la filière bovin lait, qui avait eu pour qualité d'être mobilisateur (quoique très complexe), les mammites, a été la première étude mise en place par le département bovin lait du Centre. En dehors de l'importance évidente du sujet en termes aussi bien technique, scientifi-

que que de Développement agricole, cette décision assurait la symbolique du passage de relais de l'étude de faisabilité au Centre d'écopathologie ; il apparaissait ainsi à tous les groupes de travail que ce dernier était bien dans le droit fil de ce qui l'avait précédé et que les engagements politiques et méthodologiques pris au moment du projet seraient tenus et développés après la création du Centre.

Or, une enquête du laboratoire d'écopathologie de l'INRA (Barnouin *et al.*, 1983) avait montré que les trois maladies les plus fréquentes chez les vaches laitières étaient l'infécondité, les mammites et les boiteries. Il y avait donc un débat constant au sein la conférence de filière bovin lait quant au choix du thème d'étude qui suivrait les mammites, et à l'évidence une forte majorité d'éleveurs, de techniciens et de vétérinaires souhaitait voir le sujet infécondité abordé prioritairement.

Cette volonté affichée par le terrain a été largement discutée dans le cadre de la conférence de filière, en particulier en terme de faisabilité et de définition d'objectifs. Les responsables du département bovin lait et du Centre ont eu à convaincre la conférence de filière du bien-fondé du choix des boiteries comme thème d'étude en regard des objectifs affichés alors par le Centre : aller vers des enquêtes dont les résultats reviendraient plus rapidement vers le terrain⁹.

Une réunion d'experts - Institut de l'élevage, INRA, SNGTV, Centre d'élevage de Poisy - ayant en mai 1986 confirmé tout l'intérêt d'une étude sur les facteurs de risque des boiteries des vaches laitières, ce sujet après avoir été présenté contradictoirement à d'autres, a été adopté par la conférence de filière bovin lait du 20 juin 1986¹⁰.

La conférence de filière, par sa composition, son mode de constitution et son fonctionnement, exprime bien la double

nature, formelle et informelle, institutionnelle et recherche-action du Centre. Sa composition peut être interprétée de la façon suivante : (a) un premier sous-groupe constitué d'individus et/ou d'institutions ayant participé à l'étude de faisabilité, qui avaient l'habitude de fonctionner et de travailler ensemble et qui poursuivaient des objectifs convergents (cf. 1.3) à travers la pratique commune d'une même culture technique, scientifique et politique - celle qu'ils avaient construite et partagée lors de l'étude de faisabilité ; (b) un second sous-groupe composé d'individus nommés de façon très formelle par leur organisation pour venir la représenter dans un organe décisionnel du Centre, mais n'ayant pas participé à l'étude de faisabilité et ne connaissant pratiquement pas la méthode de travail du Centre.

A l'évidence, le premier sous-groupe a servi de ferment à la conférence de filière, en donnant le ton et la méthode des débats, et sans que cela soit pratiqué de façon clandestine mais bien plutôt au grand jour. Il a permis de faire passer le témoin de la recherche-action dans une instance formelle et décisionnelle d'une organisation agricole professionnelle. Le second sous-groupe en acceptant la présence du premier comme interlocuteur a conforté l'idée suivant laquelle la concrétisation de l'étude de faisabilité s'accompagnerait d'une reconnaissance formelle de l'investissement de ceux qui avaient travaillé sur *fonds propres* lorsque l'étude n'en était encore qu'au stade de projet.

3.3. Les groupes de travail

L'organisation et le fonctionnement du groupe de travail sera également décrit à partir de l'exemple de celui des vaches laitières appliqué à l'étude des boiteries¹¹.

3.3.1. Fonctions, organisation

Le responsable de département rassemble et anime, autour de chaque programme de

⁹ En effet, si une étude sur l'infécondité nécessite l'observation des animaux pendant une longue période, une étude sur les boiteries peut se limiter à la période de stabulation hivernale, période d'incidence maximale de cette pathologie.

¹⁰ La conférence de filière s'est ensuite réunie le 12 janvier 1988 pour entendre le compte-rendu de l'analyse des données de l'enquête et le projet de suite à donner à ces résultats.

¹¹ Le libellé exact de l'enquête est le suivant "Facteurs de risque des fourbures et du fourchet des vaches laitières".

Conception				Réalisation			Diffusion des résultats					
Sujet	Dates début / fin	Nb réunions du groupe de travail	Composition du groupe de travail ¹	Dates début / fin	Formation au recueil des données (nb jours)	Nombre d'élevages	Nombre "d'individus"	Nombre d'enquêteurs	Zone géographique (n° départ)	Nombre de données	Documents de retours d'information aux éleveurs et aux enquêteurs en cours d'enquête (nature)	Publications 2
Mammites des vaches laitières	01.83 / 11.84	10	14, 8, -, 1	01.85 / 04.86	1 x 2 j	100	3 200 vaches	33	01, 05, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74	900 000	• Conformation et anomalies mammaires (début et fin d'enquête) • Situation de l'élevage par rapport aux facteurs de risque	1 AS, 1 CS, 1 CRE
Mortalité néonatale des agneaux	01.84 / 06.85	18	10, 8, -, 2	09.85 / 06.86	4 x 1 j	92	4 000 brebis 8 000 agneaux	21	01, 04, 05, 07, 13, 26, 38, 42, 69, 73, 74, 84	490 000	• Pyramide des âges des brebis, ratio brebis/béliers • Taux de mortalité néonatale • Sérologie et bactériologie maladies abortives • Situation de l'élevage par rapport aux facteurs de risque	1 AS, 1 CS, 1 CRE
Arthrite des caprins	11.84 / 12.85	7	11, 13, 4, 3	12.85 / 01.87	4 x 1 j	98	6 500 chèvres	29	01, 04, 05, 06, 07, 13, 18, 26, 28, 30, 36, 37, 38, 41, 45, 69, 73, 74, 83, 84	300 000	• Sérologie CAEV • Résultats d'autopsie	2 AS, 1 CS, 1 CRE
Pathologie respiratoire des veaux de nurserie	04.85 / 12.85	6	3, 7, 1, 2	02.86 / 09.86	2 x 1 j	57	7 380 veaux	14	01, 07, 25, 26, 39, 70	150 000	• Situation de l'élevage par rapport aux facteurs de risque	1 AS, 1 CRE
Ecthyma des ovins	09.85 / 12.86	7	12, 8, 5, -	01.87 / 07.87	5 x 1 j	61	245 agneaux 208 brebis	35	01, 04, 05, 12, 26, 38, 42, 69, 73, 74	65 000	• Fréquence des lésions d'ecthyma • Situation de l'élevage par rapport aux facteurs de risque	1 AS, 2 CS, 1 CRE, 1 DEA
Pathologie respiratoire des jeunes bovins en lot issus de brouillards	10.85 / 03.87	6	1, 34, 4, 1	10.85 / 04.87	2 x 1 j	226	6 632 taurillons	61	01, 05, 07, 10, 18, 23, 26, 28, 36, 37, 38, 42, 69, 73, 74	150 000	• Situation de l'élevage par rapport aux facteurs de risque	1 AS, 1 CS, 1 CRE
Mortalité du porcelet sous la mère	02.86 / 09.86	9	9, 6, 3, 1	12.86 / 04.87	2 x 1 j	54	318 truies 3 703 porcelets	28	01, 04, 07, 13, 26, 38, 42, 69, 73, 74	165 000	• Analyse d'eau et analyse coprologique • Taux de mortalité des porcelets sous la mère • Situation de l'élevage par rapport aux facteurs de risque	1 CRE
Fourbures et fourchet des vaches laitières	09.86 / 12.86	10	23, 6, -, 1	12.86 / 05.87	3 x 1 j	160	4 896 vaches	50	01, 05, 07, 26, 38, 42, 53, 63, 69, 70, 73, 74, 88	543 000	• Fréquence des lésions podales chez les vaches et dans les élevages • Relation entre lésions et boiteries, associations entre les lésions	2 AS, 5 CS, 1 CRE
Cotils des pathologies en élevage bovin laitier	10.86 / 09.87	5	13, 8, 2, 1	12.87 / 12.90	6 x 1 j	26	1 728 vaches 3 685 lactations	19	01, 38, 42, 69	1 100 000	• Fiche synthétique de lactation (2 111 fiches individuelles) • Tableau annuel synthétique des pathologies	1 AS, 1 CS, 1 DEA
Vêlage et infécondité des vaches allaitantes	04.87 / 10.87	9	16, 17, 1, 7	12.87 / 10.89	5 x 1 j	116	3 590 vaches	33	01, 05, 07, 18, 26, 38, 42, 69, 73, 89	226 000	• Constitution du cheptel et conduite de la reproduction • Sérologie maladies infectieuses • Bilan de fertilité du troupeau	1 AS, 2 CS, 1 CRE, 1 TH
Prévention du CAEV et ses conséquences cliniques	09.87 / 11.87	3	13, 38, 5, 1	12.87 / 06.90	3 x 1 j	363	28 600 chèvres	49	01, 04, 05, 06, 07, 11, 13, 26, 30, 34, 36, 37, 38, 41, 42, 43, 45, 48, 66, 69, 73, 74, 89	297 000	• Situation initiale/CAEV • Contamination des chevrettes en fonction de la prévention • Résultats complets	2 AS, 2 CS 1 CRE
Vêlage et infécondité des vaches laitières	06.88 / 05.89	8	9, 14, -, 6	06.89 / 11.90	enquêteurs 1,5 j éleveurs 1,5 j	100	3 255 vaches	42	01, 05, 07, 26, 38, 42, 69, 76, 74	1 045 000	• Sérologie maladies infectieuses	1 CRE
Qualité hygiénique du lait et des fromages de chèvre	11.89 / 11.90	13	6, 17, 8, -	04.91 / 11.91	1,5 j	54	600 fromages	25	01, 07, 25, 26, 38, 39, 42, 69, 71, 73, 74	80 000	• Contamination lait et fromages (1ère chaîne de fabrication) • Contamination lait et fromages (2ème chaîne de fabrication)	1 AS, 2 CS, 1 CRE
Anoeustrus des vaches allaitantes	12.90 / 05.92	7	7, 11, 1, 4	10.92 / 05.93	4 x 1 j	60	878 vaches	44	01, 04, 07, 26, 38, 42, 69, 73	122 000	• Situation des troupeaux par rapport à l'anoestrus postpartum	2 AS, 1 CS, 1 CRE
Mammites des brebis allaitantes	06.91 / 06.92	8	6, 11, 2, -	09.92 / 09.93	5 x 1 j	78	4 537 brebis	28	01, 04, 05, 07, 12, 24, 26, 33, 38, 42, 48, 69, 73, 74, 81	518 000	• Sérologie Maedi / Border disease / Agalaxie contagieuse • Lésions mammaires en fin de gestation	1 CRE

1 vétérinaires, techniciens - ingénieurs, éleveurs, chercheurs - enseignants
2 AS = article scientifique, CS = communication à congrès scientifique, CRE = compte rendu détude, DEA = mémoire de DEA, TH = thèse d'université

Tableau 1 : L'activité de recherche du Centre d'écopathologie animale : les enquêtes d'écopathologie (par ordre chronologique)

Sujet	Dates début / fin	Conception		Sensibilisation		Formation		Plans de prévention		
		Nb réunions du groupe de travail	Composition du groupe de travail ¹	AT, RDV, TAP, JR (nb pers) ²	Nombre de journées	Nombre de personnes formées	Nature	Organismes diffuseurs ³	Nombre	Zone géographique (n° départ.)
Mortalité néonatale des agneaux	08.87 / 12.87	4	5, 10, -, 4	18 AT, 1 RDV (2 000 ex), 3 JR (150 p)	7 j	80	Plan de prévention individuel	Gie ovin RA Gie ovin PACA Aeocape	50 19 20	01, 04, 05, 06, 07, 13, 16, 26, 38, 42, 69, 73, 74, 83, 84
Mammites des vaches laitières	09.88 / 03.89	4	8, 4, -, -	8 AT, 1 RDV (2 000 ex), 5 JR (200 p)	29 j	200	Manuel de diagnostic- prévention	Gie lait-viande RA (Pastel) Criel RA (Qlara) Centre d'écopathologie	6 150 800 152	01, 05, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
Mortalité du porcelet sous la mère	01.89 / 02.89	2	5, 5, 1, -	4 AT, 1 RDV (445 ex), 4 JR (54 p)	1 j	13	Plan de prévention individuel	Urtrap	?	01, 04, 07, 13, 26, 38, 42, 69, 73, 74
Ecthyra des ovins	06.89 / 11.90	5	5, 6, -, 2	11 AT, 1 RDV (600 ex), 9 JR (129 p)	2 j	22	Plan de prévention individuel	Gie ovin RA Gie ovin PACA	? ?	01, 04, 05, 06, 07, 13, 26, 38, 42, 69, 73, 74, 83, 84

¹ vétérinaires, techniciens - ingénieurs, éleveurs, chercheurs - enseignants

² AT = article technique dans la presse agricole et vétérinaire ; RDV = Rendez-vous de l'écopathologie (document présentant de manière synthétique (20 - 40 pages) les résultats d'enquête) ; TAP = tiré à part issu de dossiers (8 - 20 pages) publiés dans la presse technique agricole ;
JR = journées de présentation des résultats

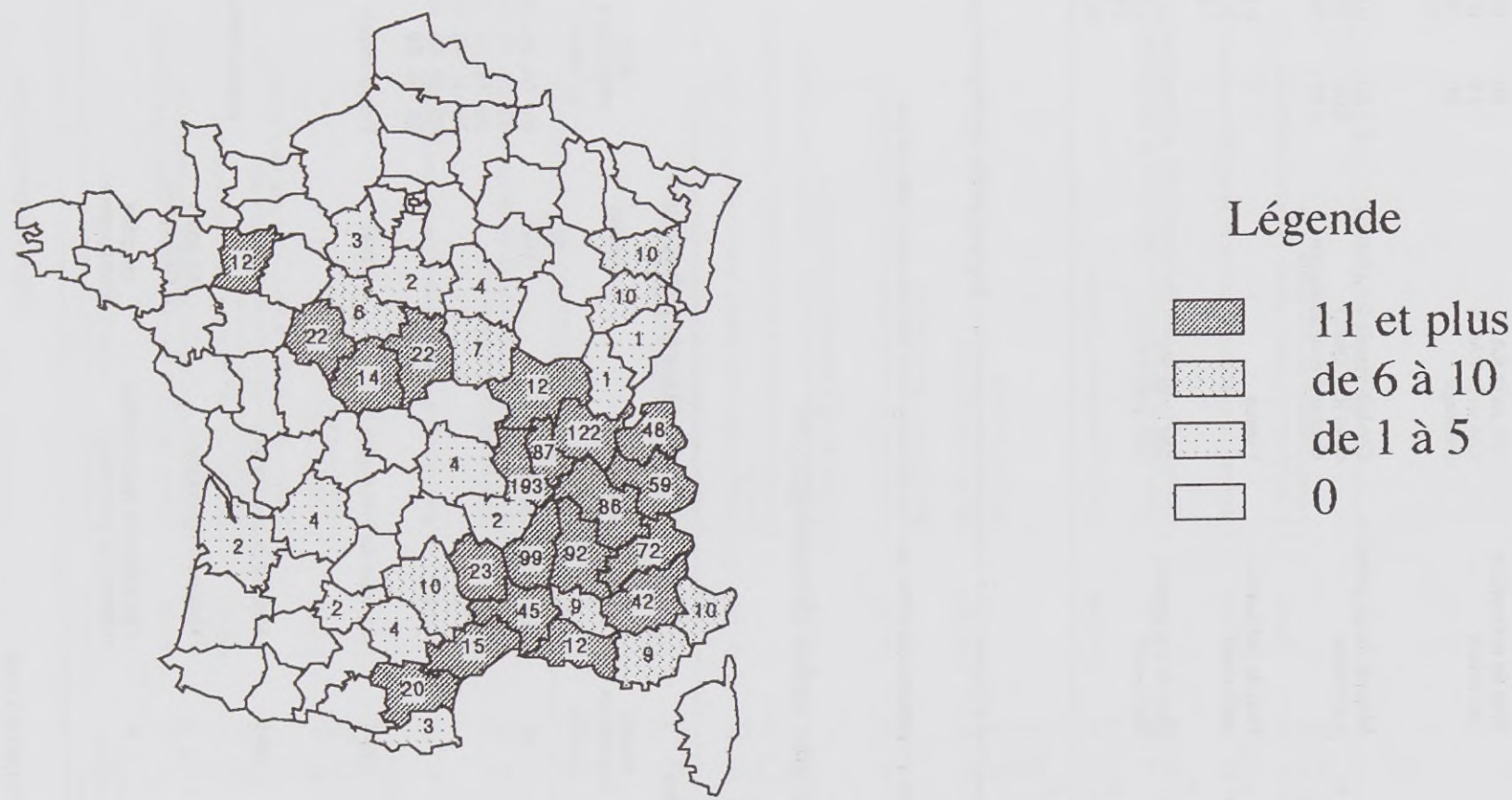
³ Gie ovin RA = Gie ovin Rhône-Alpes ; Gie ovin PACA = Gie ovin Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Aeocape = Association des éleveurs ovins charentais pour l'amélioration des performances d'élevage ; Gie lait-viande RA = Gie lait-viande Rhône-Alpes ;
Criel RA = Centre régional de l'industrie et de l'économie laitière Rhône-Alpes ; Urtrap = Union régionale porcine Rhône-Alpes Provence

Tableau 2 : L'activité de développement du Centre d'écopathologie animale : les Modes d'emploi (par ordre chronologique)

Sujet	Dates début / fin	Conception		Sensibilisation		Formation		Plans de prévention		
		Nb réunions du groupe de travail	Composition du groupe de travail ¹	AT, RDV, TAP, JR (nb pers) ²	Nombre de journées	Nombre de personnes formées	Nature	Nombre	Zone géographique (n° départ.)	
Prévention du CAEV	09.87 / 11.87	3	13, 38, 5, 1	24 AT, 1 RDV (2 000 ex), 4 JR (92 p)	3 x 1 j	49	Kit de prévention	500	01, 04, 05, 06, 07, 11, 13, 26, 30, 34, 36, 37, 38, 41, 42, 43, 45, 48, 66, 69, 73, 74, 89	
	09.94 / 01.95	1	3, 2, -, 2	-	8 x 1 j	260	Manuel de prévention ³	6 000	France entière	
Coûts des pathologies en élevage bovin laitier	-	-	-	2 AT, 1 TAP (8 000 ex), 3 JR (45 p)	-	-	-	-	-	
Boiteries des vaches laitières	05.91 / 11.93	6	7, 8, -, -	28 AT, 1 RDV (1 550 ex), 7 JR (138 p)	5 x 1 j	180	Manuel de prévention	1 574	71 départements	
Infécondité des vaches laitières	-	-	-	6 AT, 1 TAP (13 000 ex), 20 JR (893 p)	-	-	Manuel de prévention	en cours d'élaboration		
Infécondité des vaches allaitantes	92 / 96	1	2, 1, -, 1	9 AT, 1 RDV (1 000 ex), 1 TAP (30 000 ex), 8 JR (132 p)	1 j	8	Calendrier de reproduction Manuel de prévention	en cours d'élaboration		

³ réalisé à la demande du Ministère de l'agriculture - Direction générale de l'alimentation, dans le cadre du programme national de lutte contre l'arthrite encéphalite caprine à virus

Tableau 3 : L'activité de développement du Centre d'écopathologie animale : les programmes Ecopatho-Transfert (par ordre chronologique)



Carte 1 : Les réseaux du Centre d'écopathologie aniamle (au 1er mai 1995)

recherche-développement défini par la conférence de filière, un groupe de travail pluriprofessionnel (éleveurs, techniciens, vétérinaires, ingénieurs, chercheurs, etc.) et pluridisciplinaire (épidémiologie, économie, agronomie, médecine vétérinaire, statistique, informatique, etc.) qui a la charge de mener à bien l'ensemble de ce programme.

Le groupe de travail a la charge de l'ensemble de l'élaboration et du déroulement de l'enquête, et du suivi des résultats ; il est le conseil en matière de transfert de savoirs et de savoir-faire relatifs aux résultats obtenus dans l'enquête.

Le *groupe de travail boiteries* a été constitué : (a) en s'appuyant sur un réseau existant de vétérinaires, techniciens et ingénieurs qui, durant l'étude faisabilité et les deux premières années du Centre, avaient démontré leur expertise dans le domaine des vaches laitières et leur intérêt pour la méthodologie développée par le Centre ; (b) en proposant officiellement aux organisations, intéressées par vocation à la matière étudiée ou par les disciplines mobilisées, de participer à ce groupe suivant les règles en vigueur au Centre ; certaines d'entre elles acceptèrent.

L'efficacité de cette méthode a été confirmée, puisque trois mois après la décision de la conférence de filière, la première réunion du *groupe de travail boiteries* réunit 34 personnes, sans compter les 6 personnes du Centre présentes. Le Tableau 4 met bien en évidence l'intérêt manifesté par les vétérinaires pour ce sujet (24 présents).

3.3.2. Fonctionnement

Le pilotage de l'enquête

Les membres du groupe de travail, dans un contexte qu'ils connaissaient - l'objectif était de mettre en place l'étude durant l'hiver 1986/1987 - ont décidé de la fréquence des réunions, et du fait que chaque réunion donnerait lieu à une synthèse qui serait validée à la réunion suivante. De plus, étant donné le grand nombre de

participants, des sous-groupes *Conduite d'élevage, Bâtiment, Alimentation, Pathologie* furent créés afin de travailler plus efficacement. Chaque sous-groupe, chargé de définir et formaliser les hypothèses de facteur de risque correspondant à son domaine, a travaillé indépendamment des autres, le lien entre les sous-groupes étant assuré par le responsable de filière, jusqu'à la mise en commun des synthèses le 9 décembre 1986.

La chronologie des réunions fait apparaître une dynamique qui a largement dépassé le simple aspect professionnel : en deux mois et demi, la plupart des membres du groupe ont participé à 4 réunions qui nécessitaient pour chacune d'entre elles une journée de présence, du travail de synthèse et de préparation pour la réunion suivante. Les raisons de cette ténacité et de ce rythme sont multiples et peuvent en partie être imputées au fait que l'objectif était de mettre l'étude en place durant l'hiver 1986/1987 - en effet, les boiteries étant en majorité hivernales, repousser le démarrage d'un mois c'était perdre un an. Les vétérinaires composant le groupe, en grande majorité des praticiens, souhaitent d'autre part valoriser rapidement leur travail, le noyau initial de l'étude de faisabilité - très présent durant toute l'étude - ayant parallèlement réussi à faire passer son approche, ce qui a permis aux différents sous-groupes de se réapproprier effectivement les méthodes de travail du Centre.

L'écoute critique des résultats

En dehors de son activité dans la conception, la réalisation et le suivi de l'enquête, dont on trouvera les caractéristiques principales dans le Tableau 1, le *groupe de travail boiteries* a aussi développé une fonction d'écoute critique des méthodes utilisées et résultats obtenus dans l'enquête. Ainsi, il a plusieurs fois demandé des analyses complémentaires pour confirmer ou infirmer certaines hypothèses de départ, abandonnées en cours de route, et a constamment assuré son rôle de référent, vigilant à désigner les éventuelles dérives technocratiques, scientifiques et politiques de l'équipe

Dates	Réunions	Techniciens, ingénieurs	Vétérinaires	Chercheurs, enseignants	Total
23.09.86	Groupe de travail plénier	9	24	1	34
08.10.86	Sous-groupe Conduite d'élevage	1	6	2	9
09.10.86	Sous-groupe Bâtiment	2	4	1	7
10.10.86	Sous-groupe Alimentation	2	7	-	9
14.10.86	Sous-groupe Pathologie	-	6	-	6
21.10.86	Sous-groupe Pathologie	-	7	1	8
28.10.86	Sous-groupe Conduite d'élevage	2	9	2	13
30.10.86	Sous-groupe Bâtiment	6	4	1	11
06.11.86	Sous-groupe Alimentation	2	7	-	9
09.12.86	Groupe de travail plénier	10	26	3	39
23.12.86	Groupe de travail enquêteurs Haute-Saône et Vosges	2	8	-	10
28-29.01.87	Formation des enquêteurs	13	32	3	48
03.03.87	Sous-groupe Bâtiment	5	1	1	7

Tableau 4 : Dates, composition et thèmes de travail des réunions du *groupe de travail boïteries* du département bovin lait du Centre d'écopathologie animale.

Composition	Mammites	Boïteries	Infécondité	Coûts des pathologies	Total
<i>Nombre de réunions</i>	<i>14</i>	<i>7</i>	<i>6</i>	<i>5</i>	<i>32</i>
Eleveurs	98	63	32	34	227
Techniciens, ingénieurs ¹	26	40	123	3	192
Vétérinaires praticiens et conseils	29	26	16	15	86
Recherche, enseignement	5	9	5	3	22
Total	158	138	176	55	527

¹ Organisations professionnelles et économiques agricoles (Ede, Chambre d'agriculture, Centre d'insémination artificielle, coopérative, ...)

Tableau 5 : Réunions de retour d'information décentralisées en Rhône-Alpes, en fonction des thèmes d'étude, pour le département bovin lait du Centre d'écopathologie animale

responsable du traitement statistique au Centre.

Ces critiques et remarques ont pu être émises au cours des réunions du groupe, ou à l'occasion de réunions décentralisées destinées aux éleveurs enquêtés et aux enquêteurs, dans lesquelles tel ou tel membre du *groupe de travail boiteries* était présent (Tableau 5). Cette méthode a permis de recueillir les critiques et propositions des enquêteurs et des éleveurs enquêtés, moins impliqués dans la genèse de l'enquête et qui de ce fait avaient parfois un regard plus neuf et des réflexions plus spontanées que les membres du groupe de travail.

Ainsi, le *groupe de travail boiteries* a assumé jusqu'au bout son rôle de contrôle des résultats en permettant à toutes les demandes d'explications techniques et méthodologiques, nécessaires à une bonne compréhension des résultats, d'être posées.

Le pilotage du programme Ecopatho-Transfert

Le *groupe de travail boiteries* a été moteur de l'idée suivant laquelle le Centre devait, à partir de résultats de l'enquête, produire un outil de prévention (Philipot, 1993). A cet effet, un groupe de quinze personnes (sept vétérinaires praticiens, deux ingénieurs du Bureau technique de la promotion laitière et de l'Institut de l'élevage, deux techniciens de GDS, trois pédicures bovins, un ingénieur d'EDE) appartenant au *groupe de travail boiteries* s'est constitué.

Ce groupe s'est réuni six fois et a piloté la réalisation d'un manuel de prévention des boiteries, principalement destiné aux éleveurs, et pouvant être utilisé par les pédicures bovins, les vétérinaires, et tout autre intervenant technique, dans le cadre de leur pratique ; ce manuel a été diffusé à partir de novembre 1993.

4. Discussion et conclusion

En préambule, rappelons que l'étude de faisabilité du Centre d'écopathologie était une étude finalisée, dont l'objectif premier

n'était pas d'analyser scientifiquement les différentes méthodes expérimentées, mais de faire une analyse pragmatique d'hypothèses de fonctionnement permettant un passage à l'acte immédiat, la création du Centre d'écopathologie animale, dans la continuité de l'étude de faisabilité. On pourra regretter *a posteriori* que des moyens plus formels n'aient pas été mis en place, qui auraient permis une analyse plus *scientifique* du fonctionnement des groupes, sur le plan sociologique par exemple, mais, pour citer J.M Legay, (1986) "*le passé... n'a pas été vécu pour que nous l'étudions ; il n'est pas une expérience*". De même par la suite, l'objectif premier de l'organisme créé, le Centre d'écopathologie animale, a été de produire des références sanitaires et des programmes de transfert pour répondre aux objectifs qui lui étaient assignés, et partant légitimer son existence auprès de l'environnement technico-économique et politique et de la communauté scientifique, et non pas formaliser, analyser, théoriser la méthodologie de recherche-développement qui était mise en oeuvre.

Ces réserves faites, on peut néanmoins tenter de répondre à trois questions : (a) l'étude de faisabilité était-elle une démarche de recherche-action, (b) le fonctionnement du Centre d'écopathologie animale relève-t-il des principes de la recherche-action, (c) pourquoi cette problématique - le Centre fonctionne-t-il suivant les principes de la recherche-action ? - se pose-t-elle avec acuité, tout au moins pour les personnes impliquées dans cette démarche.

L'étude de faisabilité était-elle une démarche de recherche-action ?

L'étude de faisabilité partait d'une analyse dont ce n'est pas l'objet ici de discuter du bien-fondé : les maladies d'élevage, multifactorielles et complexes nécessitaient d'être étudiées *in situ* par une approche permettant d'appréhender la complexité de leur déterminisme. Cette idée participait du glissement conceptuel de la recherche expérimentale vers des recherches privilégiant l'observation en système réel (Legay et Deffontaines, 1992). Le domaine de recherche - les maladies d'élevage, le dispositif de recher-

che et l'enquête d'écopathologie - étaient donc prédéterminés.

L'analyse précédant la mise en place de l'étude de faisabilité et lui fournissant son champ d'expérimentation (cf. 2.2. les hypothèses de fonctionnement étudiées) a conduit d'autre part à penser que l'étude des maladies d'élevage par l'écopathologie ne pouvait être menée à bien qu'en associant chercheurs et acteurs. Cette analyse converge avec celle de M. Liu, 1986) qui associe la notion de complexité à la démarche de recherche-action, l'idée-force sous-tendant cette association étant que l'étude des systèmes, impliquant l'observation du monde réel, nécessite la collaboration de non-scientifiques.

D'une manière plus large, le domaine de recherche défini, l'environnement socio-technico-économique et le contexte historique, ont abouti à la conception et à l'expérimentation d'une démarche, qui par ses caractéristiques, se rapproche de la recherche-action. Citons, au nombre des conditions favorables à une telle démarche de recherche-action, l'existence pour les acteurs de problèmes sans solutions satisfaisantes, la disponibilité de ressources humaines et financières, et la compatibilité pour les chercheurs d'une problématique de recherche et de moyens d'expérimenter et de valider les hypothèses (Liu, 1992).

La démarche proposée peut être qualifiée de recherche-action associée (Liu, 1992) en ce qu'elle associait chercheurs et acteurs à tous les stades de l'expérimentation : (a) définition des sujets de recherche tant sur la matière - telle ou telle maladie - que sur la méthodologie de mise en oeuvre de la recherche - les différents schémas de fonctionnement (cf. 2.4) ; (b) définition des hypothèses de recherche et du dispositif de recherche ; (c) réalisation du protocole de recherche ; (d) participation à l'interprétation des résultats de la recherche.

L'importance accordée à la formation des acteurs, objectif affiché de la démarche et non pas uniquement nécessité pour que les acteurs puissent remplir le rôle qui leur était assigné, est également caractéristique d'une démarche de recherche-action (Liu, 1986).

Les solutions expérimentées ne sont vraisemblablement pas parfaites. Prenons comme exemple la question de la *demande sociale* sous-tendant la définition des sujets de recherche. Souvent, cette demande sociale est invoquée soit par les chercheurs eux-mêmes, soit par les membres des comités scientifiques, qui se prétendent en être les interprètes (Godard *et al.*, 1992). Les structures mises en place pour permettre à cette demande sociale de s'exprimer - les commissions pendant l'étude de faisabilité puis les Conférences de filière une fois le Centre créé ont-elles pu éviter ce double piège? En effet, la ligne est vite franchie, qui sépare le choix consensuel d'un sujet de recherche au sein d'une commission rassemblant chercheurs et acteurs, d'un choix orienté par l'influence prépondérante d'un groupe.

Au-delà de ces limites, une des qualités principales de l'étude de faisabilité a certainement été de définir un cadre, des règles de fonctionnement, tout un appareillage organisationnel, rendant possible la démarche de recherche-action proposée.

Le fonctionnement du Centre d'écopathologie animale relève-t-il des principes de recherche-action ?

La création du Centre a institutionnalisé une démarche, expérimentée, validée pragmatiquement, relevant de la recherche-action, en un organisme répondant aux principes généraux des organisations professionnelles agricoles et lui permettant d'exister au sein de celles-ci. La question se pose de savoir s'il a été possible de continuer de souscrire aux principes fondateurs du Centre en satisfaisant aux contraintes liées à l'institutionnalisation ?

Ainsi, l'institutionnalisation, par la part de travail, de temps, d'énergie qu'elle requiert - administration, guerre institutionnelle, légitimation scientifique de la recherche réalisée - ampute la part consacrée aux tâches relevant de la recherche-action proprement dite. Il s'ensuit par exemple un allongement des programmes et des délais dans la restitution des résultats aux acteurs, et partant une frustration chez ceux-ci, qui ont du mal à comprendre et admettre ces contraintes.

L'institutionnalisation permet en revanche à la démarche de recherche-action d'être pérennisée, la structure créée : (a) rendant possible en premier lieu le financement de cette démarche ; (b) sécurisant l'environnement organisationnel - le Centre d'écopathologie animale est une organisation professionnelle agricole parmi d'autres ; (c) créant une interface entre *l'extérieur* - le politique, l'organisationnel, le milieu scientifique - et *l'intérieur* - les conférences de filière, les groupes de travail.

Une autre critique peut être formulée à l'encontre de l'institutionnalisation. Celle-ci a en effet conduit à appliquer, à reproduire étude après étude, la démarche élaborée pendant l'étude de faisabilité. Les principes de départ ont été au mieux conservés de par la nécessaire adaptation aux contraintes politiques et organisationnelles de la famille à laquelle appartient le Centre. Par exemple, la méthode de recherche-action est laborieuse, au sens étymologique du terme, consommatrice de temps et d'énergie. Une des tentations à laquelle a été soumis le Centre est de limiter le recours aux acteurs et de se substituer à eux pour permettre aux programmes de se dérouler avec une *meilleure* efficacité, ce qui vient d'autant amputer la fonctionnalité sociale (échanges, expertise, formation interactive, etc.) du groupe de travail pluridisciplinaire.

Sur un autre plan, l'étude de faisabilité avait posé les principes d'une démarche de recherche-action pour la conception, la réalisation et l'analyse d'enquêtes d'écopathologie mais n'avait pas exploré le domaine du transfert des savoirs et savoir-faire aux acteurs. Les contraintes liées au fonctionnement du Centre n'ont pas permis, quand il s'est agi de définir ces programmes de transfert, d'associer autant qu'il aurait fallu, pour relever d'une réelle démarche de recherche-action, des usagers, des prescripteurs et des spécialistes du transfert.

Pourquoi cette problématique - le Centre fonctionne-t-il suivant les principes de la recherche-action ? - se pose-t-elle avec acuité ?

Il existe une contradiction intuitivement ressentie comme insoluble entre la pratique d'une démarche de recherche-action, perçue généralement comme porteuse de liberté, d'innovation, de convivialité et d'échanges, et le fonctionnement d'une organisation qui serait fondé sur une telle démarche. Ce faisant, l'alliance d'une démarche de recherche-action et d'une architecture organisationnelle semble, du moins aux plans de la perception spontanée et des schémas établis, ne pouvoir engendrer qu'un être chimérique et donc stérile !

Par ailleurs l'approche recherche-action, tolérée par ses contradicteurs quand son champ d'application concerne des disciplines telles que la sociologie ou la pédagogie, l'assimilant à de l'ingénierie sociale, apparaît aux mêmes personnes, quand elle prétend s'appliquer dans le domaine des sciences expérimentales, comme une démarche informelle et imprécise. La dialectique, qui seule permet d'unir en une synthèse, des *points de vue* en apparence contradictoires - la recherche et l'action - apparaît en général comme étant de nature rhétorique, philosophique et politique, et non-scientifique. Pour citer Ph. Meirieu, 1989) "... *aux uns la recherche ouatée et les études savantes, aux autres l'action, toujours imparfaite...*".

Enfin, le fait de se poser cette question avec insistance tient au contexte et aux enjeux de la création du Centre - qui ont disparu en partie depuis, en raison même de la modification de ce contexte. L'idée politique sous-jacente à la mise en place de l'étude de faisabilité reposait en 1982 sur les considérations et les implicites suivants : (a) la conception, les objectifs et la dynamique du Développement agricole s'enlisent et se sclérosent ; (b) de nouvelles voies et de nouvelles propositions doivent être expérimentées, l'une d'elles pourrait concerner le domaine de la Santé

animale, domaine soumis à de nombreuses contradictions sociales et organisationnelles, et peu développé ; (c) l'écopathologie comme discipline et la recherche-action comme méthode pourraient être expérimentées en vraie grandeur afin de démontrer que l'ensemble qu'elles forment peut être un élément de dynamisation du domaine de la Santé animale.

Il s'agissait donc de montrer que la recherche-action était une méthode qui permettait d'apporter un souffle nouveau à un secteur peu dynamique en terme de Développement agricole, que l'institutionnalisation de cette démarche était possible sans que se perde son essence et partant son attractivité sociale, et qu'enfin cette démarche institutionnalisée était à même de produire des effets notoires : références sanitaires, programmes de prévention utilisables par les éleveurs et les prescripteurs, les organisations économiques et le Développement agricole, l'Enseignement et la Recherche scientifique.

Si ces hypothèses étaient validées, il devenait alors possible d'élargir à d'autres secteurs du Développement agricole ce type de démarche. On comprend dès lors mieux l'acuité et l'insistance du questionnement initial, "*le Centre fonctionne-t-il en suivant les principes de la recherche-action ?*"

L'analyse réalisée conduit à penser que le Centre d'écopathologie animale pratique une démarche de recherche-action, certes imparfaite, incomplète et quelque peu figée dans sa forme, mais qui représente une alternative au système actuel de recherche-développement dans le domaine de la Santé animale - organisé autour d'un schéma descendant : instituts de recherche / organismes d'application / éleveurs - et qui a par sa pérennité et par sa production démontré son opérationnalité.

La question de savoir si cette démarche est exportable à d'autres domaines, en d'autres lieux ou en d'autres temps, en particulier de savoir si cette démarche peut s'appliquer à une échelle géographique plus large, problématique qui, on l'a vu ci-avant, sous-tendait la création du Centre, relève d'une conception épistémologique *traditionnelle* de l'administration

de la preuve, universelle et permanente (Liu, 1990). La réplication de la démarche du Centre, sa transposition mécanique produiraient vraisemblablement des résultats différents. En revanche, les principes qui sous-tendent la démarche, leur schéma de mise en oeuvre, peuvent être des éléments fondateurs d'une approche innovante en matière de recherche-développement agricole.

Bibliographie

- Barnouin J., Fayet J.-C., Brochart M., Bouvier A., Paccard P.**, 1983. Enquête Eco-Pathologique Continue : 1. Hiérarchie de la pathologie observée en élevage bovin laitier. *Ann. Rech. Vet.*, 14 : 247-252.
- Calavas D., Rosner G., Ducrot C.**, 1994. Collection of data by non-professionals in ecopathology surveys. *Vet. Res.*, 25, 2-3 : 98-103.
- Calavas D., Rosner G.**, 1995. Le Centre d'écopathologie animale, démarche, fonctionnement, productions. Rapport, Centre d'Ecopathologie Animale, 40 p.
- Godard O., Hubert B., Humbert G.**, 1992. Gestion, aménagement, développement : mobiles pour la recherche et catégories d'analyse. In : Jollivet M. (Ed), *Sciences de la nature - Sciences de la société. Les passeurs de frontières*, CNRS Editions, Paris : 321-335.
- Legay J.-M.**, 1986. Méthodes et modèles dans l'étude des systèmes complexes. *Les cahiers de la Recherche Développement*, 11 : 1-6.
- Legay J.-M., Deffontaines J.-P.**, 1992. Complexité, observation et expérience. In : Jollivet M. (Ed), *Sciences de la nature - Sciences de la société. Les passeurs de frontières*, CNRS Editions, Paris : 477-484.
- Liu M.**, 1986. *La recherche action dans les sciences de l'homme : portée, limites et perspectives*. Fondation Nationale des Sciences Politiques. Institut d'études politiques de Paris, Thèse Doctorat d'état ès lettres, 569 p.
- Liu M.**, 1990. Problèmes posés par l'administration de la preuve dans les sciences de l'homme. *Rev. Int. Syst.*, 4, 2 : 267-294.
- Liu M.**, 1992. Présentation de la recherche-action : définition, déroulement et résultats. *Rev. Int. Syst.*, 6, 4 : 293-311.

Meirieu P., 1989. *L'école mode d'emploi ; "des méthodes actives" à la pédagogie différenciée*. ESF (Ed) 4, 174 p.

Oury F., Vasquez A., 1990. *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*. Réédition de 1981, (Ed) Paris, 542 p.

Philipot J.-M., Pluvinage P., 1992. *Fourbures et fourchet des vaches laitières*. "Compte-rendu d'étude", 8, Centre d'Ecopathologie Animale (Ed.), Villeurbanne, 256 p.

Philipot J.-M., 1993. *Manuel de prévention des boiteries des vaches laitières*. "Programme Ecopatho-Transfert", 5, Centre d'Ecopathologie Animale (Ed.), Villeurbanne, 40 p.

Pluvinage P., 1992. Integration of veterinary practitioners in production disease research projects. 7th International Symposium on Disorders of the Ruminant Digest, 22-25 juin 1992, Rebild (Danemark), Proceedings, 7 p.

Rosner G., 1983. Le projet de création d'un Centre Régional d'Ecopathologie Multiespèces en Rhône-Alpes. *Epid. Santé Anim.*, 3 : 75-82.

Rosner G., 1984. *Rapport relatif à l'étude de faisabilité du projet de création d'un centre régional d'écopathologie multiespèces*. Rapport, GIE Lait-Viande Rhône-Alpes, 74 p.

Rosner G., 1990. Les principes fondateurs du Centre d'écopathologie. Conférence des Responsables de Recherche Agronomique Africains, 21-30 mars 1990, N'Djaména (Tchad), Actes : 16.

Verspieren M.-R., 1990. *Recherche-action de type stratégique et Science(s) de l'Education*. L'Harmattan (Ed) "Contradictions", Paris, 369 p.

Annexe

Quelques éléments sur l'écopathologie

L'écopathologie - étymologiquement étude des relations entre la pathologie et le milieu - se revendique à la fois de l'épidémiologie et de l'écologie.

Elle partage avec l'épidémiologie analytique une conception multifactorielle des pathologies et une approche probabiliste de leur déterminisme - et se démarque donc, comme elle, du schéma explicatif majoritaire, causal et univarié, du siècle dernier - qui se traduit par la recherche des facteurs de risque des pathologies.

Elle emprunte à l'écologie une approche systémique, la pathologie étant une des sorties, voire un des indicateurs de fonctionnement du système complexe animal-milieu (milieu au sens large), milieu naturel et milieu *anthropisé* des exploitations agricoles. L'approche se veut globale, prenant en compte toutes les dimensions techniques, sociales, économiques, etc. de ce système.

Elle utilise une méthodologie issue de ces deux disciplines mères : étude d'observation en situation réelle, prise en compte de différents niveaux d'étude (individu, population), analyses statistiques multivariées.

Développée à l'origine pour l'étude des pathologies dans les systèmes d'élevage intensifs, elle a dépassé depuis ce cadre d'application en s'étendant aux domaines de la pathologie de la faune sauvage, et des animaux d'élevage quel que soit le niveau d'intensification de leur système de production.

Cette discipline a principalement été développée en France, et ceci par les équipes du Centre national des études vétérinaires et alimentaires - CNEVA-Ploufragan (porcs), de l'INRA-Laboratoire d'écopathologie (vaches laitières) et du Centre d'écopathologie animale (vaches laitières et allaitantes, ovins et caprins). Le CIRAD EMVT a créé depuis quelques années une version tropicale de l'écopathologie.

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs équipes ont construit l'écopathologie à partir de leur praxis, ce qui s'est traduit par la réalisation de nombreuses enquêtes. Grâce à l'existence de cette base concrète, elles peuvent maintenant entamer une réflexion qui mènera à terme à la définition d'un corpus conceptuel et méthodologique spécifique.

Pour en savoir plus

Barnouin J., 1981. L'Enquête Eco-Pathologique Continue en élevages-observatoires : un système d'étude de la pathologie multifactorielle. In : INRA Publ., Versailles *Milieu, pathologie et prévention chez les Ruminants* : 13-21.

Barnouin J., 1993. Bases conceptuelles et finalités de l'écopathologie. *Epid. Santé Anim.*, 23 : 59-65.

Ducrot C., Legay J.-M., Gröhn Y., Enevoldsen C., Calavas D., 1996. Approach to complexity in animal epidemiology ; example of cattle reproduction. *Natures-Sciences-Sociétés*, 4, 1 : 23-34.

Faye B., 1994. Actes du Colloque international d'écopathologie et gestion de la santé animale - 18-20 octobre 1993 - Clermont-Ferrand (France). *Veterinary Research*, 25, 2-3 : 81-360.

Faye B., Lefèvre P.C., Lancelot R., Quirin R., 1994. *Ecopathologie animale - méthodologie, applications en milieu tropical*. INRA (Ed) Paris, 119 p.

Faye B., 1995. *L'éleveur, son environnement, ses pratiques et la santé de son troupeau. Approche écopathologique des troubles de santé en élevage bovin laitier*. Université Paris XII Val de Marne, Thèse Doctorat d'Université, 230 p.

Faye B., Barnouin J., 1996. L'écopathologie ou comment aborder la pathologie multifactorielle. *Prod. Anim.*, N° hors série : 127-134.

Fourichon C., 1991. Application of ecopathological methods to the investigation of health problems on farms. *Rev. sci. tech. Off. int. epiz.*, 10, 1 : 165-177.

Ganière J.P., André-Fontaine G., Drouin P., Faye B., Madec F., Rosner G., Fourichon C., Wang B., Tillon J.P., 1991. L'écopathologie : une méthode d'approche de la santé en élevage. *Prod. Anim.*, 4, 3 : 247-256.

Landais E., 1991. Ecopathologie et systémique. *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 21 : 5-11.

Madec F., Tillon J.P., 1988. Ecopathologie et facteurs de risque en médecine vétérinaire. Analyse rétrospective 1977 - 1987 de l'expérience acquise en élevage porcin intensif. *Rec. Med. Vet.*, 164, 8-9 : 607-616.

